

- "Une première session sans histoire", par Claude Ryan, (page 4)
- "Perspectives d'un accord entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie", par Paul Sauriol, (page 4)

la météo

Averses ou orages; s'éclaircissant dans l'après-midi. 60 et 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la férie

VOL LXI - NO 165

Montréal, samedi 18 juillet 1970

15 CENTS

1er septembre?

Le gouvernement fixe "l'heure de tombée" des négociations avec les médecins

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le gouvernement s'est fixé un échéancier et a déterminé une date ultime pour la conclusion d'ententes collectives avec les quatre corporations professionnelles concernées en vue de la mise en vigueur du régime d'assurance-maladie au Québec.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, n'a pas bien sûr, donné de dates précises; mais il a dit hier, en réponse à des questions, que la date du premier septembre lui paraissait "souhaitable".

Maintenant que le projet est devenu loi et que l'Assemblée nationale a ajourné, tôt hier matin, ses travaux au mardi 27 octobre, les négociations et la conclusion d'ententes avec les quatre organismes (médecins omnipraticiens, spécialistes, optométristes et chirurgiens-dentistes) deviennent la "première priorité" du gouvernement.

C'est ce que le premier ministre a indiqué au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, ajoutant qu'il souhaite

que les négociations se poursuivent à un rythme accéléré. Et ce, pour deux raisons: d'une part, les Québécois veulent au plus tôt bénéficier de l'assurance-maladie; d'autre part, tout retard fait perdre des sommes importantes au Québec. En fait, les sommes qui auraient été versées au Québec par Ottawa, s'il avait pris part dès le début au programme à frais partagés, sont de l'ordre de \$224 millions à l'heure actuelle; ce montant s'accroît de mois en mois.

"Il est clair, a dit M. Bourassa, que l'on ne peut pas retarder indéfiniment l'implantation du régime, et le gouvernement agira certainement s'il y a trop de retard."

De quelle façon? Le premier ministre n'a voulu écarter aucun mode d'action et a laissé place à toutes les hypothèses à cet égard: mesures administratives, législatives même au besoin pourraient être mises en marche.

Voir page 2: Médecins

Tournée d'information sur l'assurance-maladie

QUEBEC — Le ministre d'Etat à la santé, le Dr Robert Quenneville, entreprendra la semaine prochaine (mardi) une tournée à travers la province pour répondre aux questions que se posent les Québécois sur l'assurance-maladie.

La priorité sera donnée aux régions éloignées où l'information est susceptible d'avoir fait défaut dans une certaine mesure. La première grande région que le ministre visitera sera celle du bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte nord. Le ministre se rendra ensuite au royaume du Saguenay Lac-St-Jean.

Le Dr Quenneville traversera ces régions du 20 au 25 juillet. La tournée du ministre d'Etat à la santé le mènera ensuite dans la région de l'Outaouais et du nord-ouest québécois du 27 juillet au 1er

août. M. Quenneville reviendra ensuite dans les grandes régions urbaines de la province.

La décision du Dr Quenneville d'entreprendre une telle tournée vient du fait que de nombreux citoyens se posent encore des questions sur le régime d'assurance-maladie qui est réalité législative depuis quelques jours et qui sera une réalité dans tous les sens du terme d'ici peu.

Etant donné la courte période de temps à sa disposition, le Dr Quenneville utilisera la radio et la télévision pour entrer en contact avec le plus de Québécois possible. Les journalistes de la presse écrite ont été invités à ces entrevues que donnera le Dr Quenneville aux représentants de la presse électronique.

À la demande de M. Bourassa

Les études sur le "coût" de l'indépendance s'accroissent

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le premier ministre a demandé aux hauts fonctionnaires d'accroître les études sur le "coût" de l'indépendance et sur le partage des revenus et dépenses entre Ottawa et Québec; mais il ne peut s'engager, bien qu'il souhaite pouvoir le faire, à rendre ces études publiques avant les prochaines élections de 1974.

C'est ce qu'il a fait savoir hier, en réponse à de nombreuses questions des reporters.

M. Robert Bourassa évalue lui-même, selon un communiqué émis par son bureau, que des "gains appréciables" ont été réalisés par son gouvernement et que le transfert de fonds déjà obtenus par le Québec se chiffre à près de \$200 millions.

Mais, a-t-il indiqué, "ce n'est pas là un maximum, c'est un petit minimum initial."

Au sujet de la récupération du produit de la taxe de deux pour cent, dite du progrès social, (\$224 millions à ce jour), le chef du gouvernement a dit qu'il y avait plusieurs moyens, autres que celui d'un chèque en noir et blanc, d'obtenir cet argent d'Ottawa. Un reporter suggérant que l'affaire semblait "classée" aux yeux du nouveau gouvernement — contrairement au gouvernement précédent, qui demandait avec insistance que ces sommes lui soient remises jusqu'à ce que le Québec bénéficie de l'assurance-maladie — M. Bourassa a rétorqué qu'il ne fallait pas tirer cette conclusion, et que le Québec ferait valoir son point de vue.

Je veux dire, a-t-il ajouté plus tard, qu'il n'y a pas une seule façon de rembourser le Québec. On peut, par exemple, obtenir des concessions dans d'autres

Voir page 2: Les études

Après quatre jours et trois nuits d'occupation

M. Castonguay se rend aux revendications des assistés sociaux

par Pierre Richard

Le ministre de la famille et du bien-être, M. Claude Castonguay, a accédé hier aux trois revendications des occupants des locaux de son ministère à Montréal depuis quatre jours et trois nuits.

Les trois revendications des occupants étaient les suivantes: décentralisation des services pour les mères nécessiteuses, c'est-à-dire possibilité pour les bureaux de la région de Montréal d'autoriser des allocations et d'émettre des chèques; parité entre les allocations accordées aux assistés qui sont sous le régime des mères nécessiteuses et les allocations accordées sous d'autres formes d'assistance; assistance immédiate dans les cas d'extrême urgence, c'est-à-dire le jour même.

Dans un télégramme qu'il a envoyé jeudi soir mais qui n'est parvenu aux occupants que dans l'après-midi d'hier, le ministre Castonguay déclare ceci: "Dans le cas des mères nécessiteuses, sur leur demande écrite et pour des fins à la fois de parité des niveaux de prestation, de la décentralisation effective des cas aux bureaux locaux y compris ceux de la ville de Montréal et de l'obtention de l'aide immédiate, ces personnes pourront, dès demain (vendredi), s'adresser au bureau de l'aide sociale dans chacune des localités ou aux divers bureaux des services de bien-être de la ville de Montréal."

De plus le ministre spécifie dans son télégramme qu'il est possible de transférer la considération de leur cas du programme des mères nécessiteuses

au programme de l'assistance chômage, en autant qu'elles ne possèdent pas un avoir liquide supérieur à \$1,000.

Après avoir reçu ce télégramme du ministre Castonguay, les occupants ont invité M. Bernard Laplante, responsable régional du ministère de la famille et du bien-être pour l'île de Montréal et M. Séguin, responsable du service de bien-être de la ville de Montréal, à venir commenter les propos du ministre. M. Séguin ne s'est pas présenté. Quant à M. Laplante, il a déclaré que la décentralisation, la parité et l'assistance immédiate étaient rendues possibles pour les mères nécessiteuses en opérant leur transfert, si elles en font la demande, au programme d'assistance publique. Selon lui, ce transfert se sol-dra dans la plupart des cas par une

journaliste du Devoir, il a déclaré que ce transfert doit être opéré en bloc par l'application de la loi cadre d'aide sociale (bill 26) en novembre prochain mais qu'avec la prise de position du ministre ce transfert peut-être rendu possible dès maintenant sur une base individuelle.

C'est avec beaucoup de satisfaction et un peu de scepticisme que les occupants ont appris que le gouvernement du Québec se rendait à leurs revendications. Dans le but de vérifier la véracité de l'engagement du ministre, ils ont envoyé une des leurs à un bureau du bien-être de Montréal faire sa demande de transfert; on lui aurait répondu qu'on ne pouvait pas la recevoir et que sa demande serait étudiée

au cours de la semaine prochaine. En colère, les manifestants demandèrent que les bureaux du ministère sur la rue St-Denis soient ouverts toute la fin de semaine pour entendre les cas des mères nécessiteuses, ce que M. Laplante accepta. Il accepta aussi de transmettre la même demande à M. Séguin pour les bureaux de la ville de Montréal. M. Séguin accepta d'ouvrir le bureau du "Champ-de-Mars" de 8h.30 ce matin à 4h.30 cet après-midi pour entendre les demandes des mères nécessiteuses de la ville de Montréal; pour celles qui proviendront des villes de banlieue, les bureaux du ministère au 6161 St-Denis seront ouverts aujourd'hui et demain de 8h.30 à 4h.30.

Les dirigeants du Greater Montreal

Anti-Poverty Coordinating Committee, organisme qui s'est occupé de cette manifestation, ont déclaré que c'est seulement dans la pratique qu'on pourra vraiment savoir si l'engagement du ministre amène les changements voulus par les assistés. Si des délais de quelques semaines entre les demandes et les réponses sont encore le cas comme sous l'ancien régime, ils ont manifesté leur intention de reprendre l'action. Trois des leurs seront présents toute la fin de semaine au moment de la présentation des demandes.

D'autre part, les occupants ont manifesté vivement leur mécontentement vis-à-vis des disparités qui existaient entre la rive-sud et l'île de Montréal.

Voir page 2: Castonguay

Pendant les vacances de l'Assemblée nationale

Une commission étudiera la réforme de la loi électorale

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — La commission de l'Assemblée nationale, chargée d'étudier la réforme de la loi électorale, tiendra une première séance dès le début du mois d'août, a déclaré hier à Québec le premier ministre Robert Bourassa, au cours d'une conférence de presse.

L'Assemblée nationale avait, la veille, adopté une motion du premier ministre, autorisant les membres de la commission à siéger au cours de l'ajournement d'été. M. Bourassa a précisé que la commission, une fois ses travaux terminés, devra formuler des recommandations particulièrement sur trois points: 1) la loi électorale; 2) le mode de scrutin; 3) la révision de la carte électorale.

Le chef du gouvernement a tenu à faire remarquer qu'il tient ainsi la promesse qu'il a faite le soir même du 29 avril, lorsqu'il a déclaré que tout le domaine de la loi électorale au Québec ferait l'objet d'une étude d'envergure afin qu'en soient éliminées les injustices qu'elle peut présentement comporter. Il a également affirmé que par ce geste, le gouvernement prouve son désir d'œuvrer immédiatement afin que soit étudiée

la question de la réforme électorale. La commission étudiera aussi le principe du serment d'allégeance, tenant compte du caractère subsidiaire de cette question à la réforme du système électoral. On se rappellera que cinq députés

du Parti québécois qui avaient refusé de prêter le serment d'allégeance à la reine, ont dû se contenter d'assister aux premières semaines de travaux parlementaires, du haut des galeries de l'Assemblée.

Voir page 2: Une commission

Les postes

Lenteurs au Canada, paralysie à Québec?

QUEBEC (CP) — Le service postal dans la ville de Québec et la région voisine, de lent qu'il est actuellement, risque d'être paralysé par une grève légale des employés de la compagnie Transol Inc., affectés au transport postal (équivalent à Québec de l'ex-Lapalme de Montréal).

Les représentants syndicaux de la

compagnie soulignent qu'un rapport de conciliation a été remis au ministère des postes le 29 juin et que les 35 préposés au transport postal attendent toujours une décision du ministère.

Le droit de grève leur est acquis depuis le 9 juillet. S'ils viennent à s'implanter, bien qu'ils soient consentants à

Voir page 2: Postes

Hausse des prix alimentaires

Londres décide de ne pas employer la troupe sur les quais avant lundi

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique, réuni en conseil extraordinaire hier après-midi pour arrêter les mesures à prendre au sujet de la grève des débardeurs, a décidé de ne pas faire intervenir la troupe sur les quais, au moins jusqu'à lundi.

Le gouvernement reste décidé à employer la troupe lorsque ce sera nécessaire, notamment pour décharger les produits périssables, mais il ne semble pas qu'une telle éventualité s'impose durant le week-end, a indiqué un porte-parole du gouvernement.

Le gouvernement démentait ainsi les informations "alarmistes" publiées par la presse du soir qui annonçaient déjà comme certaine l'intervention des sapeurs de la troupe dans les ports.

Quelques officiers se rendront pourtant sur les quais durant le week-end pour examiner la situation et mettre au point la stratégie d'une éventuelle intervention.

Le gouvernement a par ailleurs nom-

mé Lord Pearson à la tête de la commission spéciale d'enquête sur "les causes et circonstances" du conflit opposant les débardeurs et les exploitants des installations portuaires. Lord Pearson avait déjà été chargé, en 1966, de présider l'enquête sur une autre grève, celle de la marine marchande, qui avait aussi motivé la proclamation de l'état d'urgence.

Hausse des prix

La première conséquence de la grève générale des débardeurs risque d'être une hausse massive des prix alimentaires. C'est pourquoi le gouvernement a fait appel hier aux grossistes et aux détaillants du secteur alimentaire, en leur demandant de maintenir la stabilité des prix et, de s'abstenir de toute hausse injustifiée, comme d'achats spéculatifs.

M. James Prior, ministre de l'Agriculture, a reçu hier matin les repré-

sentants des commerçants pour examiner avec eux les mesures volontaires ou obligatoires qui pourraient être prises pour juguler les hausses éventuelles.

Cependant, la grève s'est déjà répercutée sur les principales halles de Londres. C'est ainsi qu'à la halle à la viande de Smithfield, le prix du boeuf a augmenté, selon les morceaux, de 4 à 6 pence la livre. Au marché de Covent Garden, les mandataires en fruits et légumes indiquent que des achats sensiblement plus importants que d'habitude ont été effectués par les détaillants qui craignent que la grève ne se traduise rapidement par une pénurie.

Devant cette tendance à la hausse, pour le moment modeste, le gouvernement prend ses dispositions et il peut, en vertu de l'état d'urgence, bloquer les prix s'il estime que la coopération des commerçants n'est pas suffisante.

À la CECM:

Budget de \$200 millions pour 1970-71

par Gilles Provost

C'est un budget de près de \$200 millions que la CECM a adopté hier pour l'année 1970-71. Plus exactement, les revenus prévus s'élèvent à \$196,727,641, ce qui laisse un surplus probable de \$5,000. Ce budget représente une augmentation de \$17 millions et demi sur celui de l'an dernier.

Ce budget représente aussi près du double du budget provincial de l'éducation en 1959-60 qui s'élevait, selon les comptes publics, à \$107,172,104. Cette année, le gouvernement fournira environ le tiers des revenus en subventions statutaires ou spéciales. On prévoit notamment une subvention spéciale de \$30 millions que Québec n'a pas encore ratifiée officiellement.

Les commissaires se sont dits fort heureux de constater que le service de la dette de la CECM ne représente que 11%

de son budget. On a fait remarquer que la ville de Montréal, pour sa part, considère comme "très raisonnable" que son service de la dette atteigne 23% de son budget.

La plus grande partie des dépenses de la CECM sera consacrée aux salaires des enseignants et du personnel. A lui seul, cet item représente 69% du budget et même 72% si on y inclut les bénéfices marginaux et les cours de perfectionnement.

La CECM consacra aussi \$4,884,427 à l'éducation des adultes, \$2,437,000 au secteur anglophone, \$200,000 à l'enseignement aux handicapés et \$450,000 au développement des moyens audio-visuels.

Environ les deux tiers des revenus de la CECM proviendront de son territoire ou de l'ensemble de la région montréalaise en fonction de la péru-

ration récemment mise sur pied. Les taxes scolaires catholiques fourniront environ \$43 millions et les taxes scolaires des neutres (particuliers et compagnies) fourniront \$78 millions.

M. André Gagnon, ancien président de la CECM, a fait remarquer aux autres commissaires que le système de péruquation actuel comporte encore une déficience que la CECM a déjà dénoncée: pour le partage des revenus, on considère que les enfants "neutres" équivalent à deux étudiants "confessionnels". Cette mesure à elle seule fait entrer environ \$4 millions dans les coffres du Protestant School Board of Greater Montreal. Il s'est cependant fait répondre que cette anomalie est corrigée par les subventions spéciales que les protestants ne reçoivent pas.

suites
de la première
page

LES ÉTUDES

secteurs." M. Bourassa a mentionné spécifiquement la décentralisation bancaire, les tarifs douaniers, l'aide au développement régional.

Le premier ministre a aussi mentionné le projet de caisse d'aide conjoncturelle aux provinces "faibles" qu'il a soumis à la conférence de Winnipeg. Il a dit qu'il fondait beaucoup d'espoir sur ce projet et qu'il y mettrait beaucoup d'insistance. Il y a eu des échanges "intenses" entre Ottawa et Québec à cet égard, au niveau des hauts fonctionnaires, mais il ne sait pas si les autres provinces ont étudié la question.

M. Bourassa a noté que les fonctionnaires avaient continué de "polir" le projet depuis un mois et demi et que la dernière version, à ce jour, comportait quatre formules différentes "jouant" à la fois sur des prêts et sur des subventions pour venir en aide aux provinces à croissance plus lente.

Se félicitant de la réaction "positive" suscitée par le projet à la conférence de Winnipeg, M. Bourassa se propose d'en discuter avec des ministres fédéraux qu'il rencontrera à Montréal, lundi prochain, de même qu'à la conférence des premiers ministres des provinces qui aura lieu au début d'août et, possiblement, à la conférence constitutionnelle de septembre.

Coût des options

Les reporters ont longuement interrogé le premier ministre sur la question du coût des options constitutionnelles, en lui rappelant ses déclarations à ce propos durant la campagne électorale.

M. Bourassa a dit qu'il avait complété la lecture du document préparé par le ministère des affaires intergouvernementales et relatif aux revenus et dépenses du gouvernement central au Québec. Mais avant de songer à le rendre public, il veut le soumettre à la discussion du conseil des ministres, et vérifier certaines hypothèses émises dans ce document volumineux.

Quant à son désir, maintes fois exprimé en campagne, de faire entreprendre une étude sur le "coût" de l'indépendance, M. Bourassa a dit d'abord qu'il avait l'habitude de tenir ses promesses. Il a ajouté que le ministre de l'industrie et du commerce complétait des travaux sur la balance commerciale et sur la balance des paiements Québec-Ottawa.

Il a laissé entendre, ainsi que l'a demandé le député Philippe Demers (UN-Saint-Maurice) au cours de la session, qu'une commission parlementaire pourrait être appelée à étudier toute la question. Sans vouloir engager le gouvernement de façon péremptoire, il a dit qu'il n'avait aucune objection de principe à publier ces études, bien que la divulgation puisse en être retardée, pour des raisons de "stratégie", a-t-il expliqué.

M. Bourassa a ajouté qu'il y a beaucoup de choses "intangibles" quand on veut discuter du coût de l'indépendance, dont la réaction des investisseurs. "Que vont-ils faire? S'ils ont le choix entre une économie faible et une économie plus forte, ils vont aller vers cette dernière. Cette attitude d'attente ne s'évalue pas en chiffres."

Il a dit que le gouvernement poursuivait ses études sur ce sujet. "Mais de là à penser qu'elles permettront de conclure d'une façon certaine, il y a une marge."

M. Bourassa a conclu que les études en cours et à faire seraient rendues publiques si leurs résultats sont "valables" et de nature à éclairer la population sur les choix à faire. Avant les élections? "Pour que ce soit significatif, il le faudrait", a répondu le premier ministre.

UNE COMMISSION

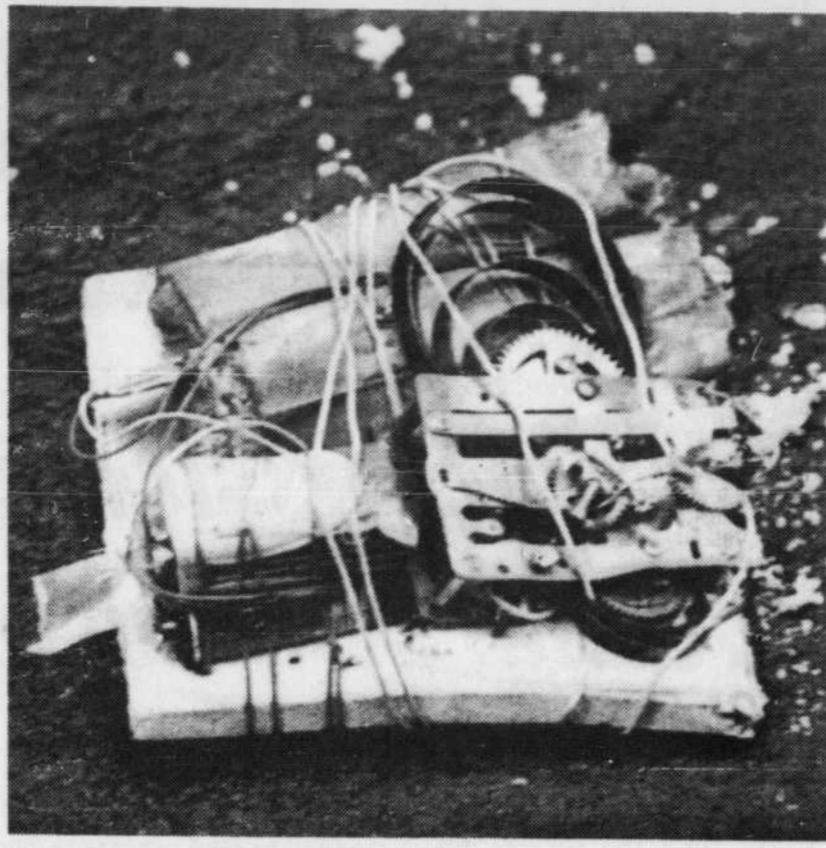
semblée nationale. Après le député de Sainte-Marie, M. Charles Tremblay qui avait prêté serment par mégarde et le leader parlementaire M. Camille Laurin qui a prêté le 16 juin pour pouvoir soulever la question en Chambre, ce n'est que le 25 juin que les cinq récalcitrants avaient mis fin à leur crise de conscience et ont pu occuper leur siège à l'Assemblée nationale.

En principe, la commission aurait pu siéger au cours des deux dernières semaines de la session mais l'expert en droit constitutionnel du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin se trouve actuellement en Europe et conséquemment, à deux reprises, le leader parlementaire M. Camille Laurin a demandé que le début des travaux soit reporté à plus tard.

M. Bourassa n'a d'ailleurs pas manqué de blâmer le Parti québécois pour les délais apportés aux travaux de la commission, trouvant "curieux" ces ajournements successifs demandés par le député de Bourget. Il a soumis la question à la dernière réunion du conseil des ministres, mercredi, qui a décidé de convoquer la commission au cours de l'été pour accélérer les travaux, saisissant du même coup l'occasion pour le parti ministériel de se donner bonne conscience et de jeter un peu de radicaux sur le Parti québécois. L'on sait que la commission parlementaire est composée de représentants des quatre partis de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a souligné que l'étude de la carte électorale est une nécessité qui de toutes façons, revient périodiquement. Quant à la réforme de la loi électorale, il existe déjà un projet que la commission reformulera s'il y a lieu. Pour ce qui est du mode de scrutin il semble bien qu'à ce chapitre, le premier ministre favorise un changement radical. Il pencherait plutôt en faveur du système proportionnel mixte, tel qu'il existe en Allemagne de l'Ouest. Enfin, M. Bourassa a fait savoir que les travaux de la commission pourront également toucher le problème du coût des campagnes électorales.

Passant en revue le travail sessionnel, le premier ministre s'est enorgueilli



C'est cet engin qui a été découvert jeudi soir à Québec près de l'hôtel Victoria où se retire le premier ministre, M. Bourassa, quand il se trouve dans la capitale. La bombe a été trouvée par deux pensionnaires de l'hôtel de l'Armée du salut. L'un d'eux a eu la présence d'esprit d'arroser le mécanisme d'eau. L'autre a brisé le mécanisme d'horlogerie en le frappant d'une barre de fer. Quant au premier ministre, mis au courant de cette histoire, il a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de quitter l'hôtel Victoria parce qu'on avait découvert une bombe dans ce voisinage. (Téléphoto CP)

li que 36 projets de lois ont été proposés et adoptés pendant les 19 jours de travaux parlementaires. Il s'agit là, selon M. Bourassa, du plus grand nombre de projets de lois adoptés pendant une période aussi brève de n'importe quelle session depuis au moins cinq ans.

Outre le travail législatif, M. Bourassa a rappelé que le gouvernement avait sur le plan des relations fédérales-provinciales réalisés des gains appréciables. Il a en outre prévenu que la récente conférence de Winnipeg est témoin tout autant que les ententes intervenues entre le Québec et le gouvernement fédéral concernant l'enseignement des langues secondes, le parc Forillon et les zones spéciales. Il évalue à \$200 millions environ, le transfert de fonds déjà obtenus par le Québec à ce chapitre.

Sur le plan culturel et linguistique, M. Bourassa a rappelé l'opération d'envergure qu'il a déclenchée lors de sa rencontre avec les cinquante plus importants chefs d'entreprise du Québec afin de leur signifier le désir du gouvernement que la français devienne la langue de travail.

"La session s'est donc déroulée, a affirmé le chef du gouvernement, sous le signe de l'efficacité et de la productivité, comme le gouvernement l'avait annoncé lors de l'ouverture de la session".

Demain, le premier ministre passera la journée dans la région du Lac Saint-Jean, plus précisément à Roberval, Saint-Félicien et Chicoutimi. Après avoir visité le jardin zoologique de Saint-Félicien et signé le livre d'or de l'hôtel de ville de Roberval, où il présidera également l'inauguration officielle du jamboree national des scouts, M. Bourassa prendra la parole, en soirée à Chicoutimi.

Ces arrêts de travail ont touché surtout l'Ontario, où 500 hommes ont débrayé pour la deuxième journée consécutive à North Bay, Sudbury, Espanola, Brantford, Owen Sound, Neaford, Waterloo ainsi qu'à la succursale postale C de Toronto.

De son côté, le ministère des postes a fermé neuf de ses bureaux, privant une centaine de personnes de travail à Rouyn, Noranda et LaSalle au Québec et dans six centres de l'Ontario.

A Ottawa, où les négociateurs doivent se rencontrer lundi matin, on affirmait que la hausse de salaire accordée jeudi dans le contrat conclu entre le gouvernement et l'Association du personnel du service postal n'était pas "légèrement inférieure à 6%" comme l'affirmait jeudi le Conseil du trésor, mais représentait bel et bien une hausse de 19% échelonnée sur les 26 derniers mois du contrat de trois ans.

C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole du Conseil des unions postales, M. Louis Murphy, qui a accusé le gouvernement d'avoir manipulé des chiffres pour dissimuler l'importance des hausses de salaire qu'il venait d'accorder aux surveillants. Ces derniers reçoivent actuellement un salaire hebdomadaire de \$142. Le nouveau contrat prévoit qu'ils recevront \$169 en mars 1972.

Cette hausse leur arrivera en trois augmentations successives: 4,4% en août; 4,9% en mars et 2% en mars 1972. Ceci représentait, avait-on publié, une hausse de 13,7% répartie sur une période de trois ans.

MÉDECINS
pour amener la conclusion d'ententes avec les professionnels de la santé.

Interrogé sur la marche des négociations, M. Bourassa a dit que des "progrès importants" avaient été réalisés avec les médecins omnipraticiens, mais il n'avait pas de rapport récent en ce qui concerne les trois autres corps professionnels.

Le premier ministre n'a pas répondu à des questions portant sur la divulgation des offres gouvernementales sur la possibilité que les négociations se fassent publiquement, déferant ces questions au ministre responsable, M. Claude Castonguay.

Ce dernier, on le sait, a déjà laissé entendre que le régime pourra entrer graduellement en vigueur, soit au fur et à mesure que des ententes seront conclues avec les organismes concernés. Ainsi, si les omnipraticiens étaient disposés à signer une convention collective à brève échéance, les soins dispensés par eux pourraient être "couverts" par le régime. Il y a toutefois un problème en vertu du régime fédéral-provincial, Ottawa ne rembourse ia

moitié des frais encourus que si tous les services prévus par la loi sont dispensés.

Le premier ministre s'est contenté de souligner que des mesures administratives pouvaient être prises même avant que les ententes ne soient conclues avec les corps professionnels. Quant à la mise en vigueur graduelle du régime, il a dit simplement qu'il faudrait en discuter avec les "responsables".

CASTONGUAY

M. Laplante et M. Léon Juneau, chef du bureau régional de Longueuil, leur ont répondu que plusieurs de ces disparités pourront être éliminées en faisant une évaluation à partir des besoins; dans les faits, cela équivaudrait à accorder la parité même si elle n'est pas reconnue par la loi.

Plusieurs dizaines d'organismes ont accordé leur appui aux manifestants, dont la Corporation des travailleurs sociaux du Québec, le Conseil de développement social du Montréal métropolitain, la Fédération des oeuvres de charité canadienne-françaises, le Montreal Council of social agencies, l'école de travail social de McGill et plusieurs autres. Les manifestants avaient organisé avec l'aide des stations radiophoniques un service de dépannage dans le but d'accorder une assistance immédiate en nourriture et en argent aux cas les plus pressants.

INVENTER

Suite de la page 3

qu'à concurrence de \$500.000; le bill 31 modifiant la loi du ministère de la santé et la loi du ministère de la famille et du bien-être social; le bill 33 modifiant la loi de l'aide sociale, la loi des allocations scolaires et la loi des allocations familiales du Québec, ainsi que la loi créant la région du Grand Théâtre de Québec.

Le chef du gouvernement, M. Bourassa rencontrera lundi à Montréal, un groupe de ministres du gouvernement Trudeau, avant de s'en voler vers une destination inconnue pour profiter d'une semaine complète de repos. Au cours de la semaine suivante, il présidera à Québec, une réunion du conseil des ministres et suivra de près avec son collègue le ministre de la santé, M. Castonguay, les négociations avec les représentants des médecins spécialistes. Puis il consacrera la plus grande partie de son temps, à la préparation de la conférence des premiers ministres du Canada, les 3 et 4 août à Winnipeg. La session reprendra le 27 octobre prochain à 15 heures.

**Le maire Robidas
La Mafia est
inexistante
à Longueuil**

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, nie l'existence de la Mafia dans cette ville de la Rive-Sud.

Il a hier remis aux journaux un communiqué dans lequel il qualifie de "ridicules" les propos d'un commerçant de Longueuil qui laisse entendre que la Mafia exploite un racket de la protection dans la ville.

Le maire Robidas déplore aussi la publicité qu'on a accordée dans la presse aux déclarations de M. Dino Varios, propriétaire d'un "café" à Longueuil.

"Une telle publicité ne peut que nuire au bon renom de notre ville, a-t-il dit. Il est regrettable que les véhicules de l'information aient jugé d'accorder une telle importance aux déclarations d'une seule personne."

M. Robidas précise toutefois: "Nous ne pouvons nier que des actes criminels sont commis à Longueuil, mais leur nombre n'est certes pas plus élevé qu'ailleurs. Quant à la Mafia, je puis donner l'assurance qu'elle ne s'est jamais manifestée à Longueuil."

Lors de la réunion du conseil municipal, mercredi soir dernier, M. Varios a protesté contre l'inaction de la police de Longueuil pour faire face à ce qui semble être une vague de banditisme dans cette ville.

Le maire de Longueuil ajoute: "Nous sommes en période préélectorale et nous savons pertinemment qu'une publicité de cette nature peut aider certains éléments indésirables dans leurs ambitions."

D'ici deux ans

**Un comité conjoint CECM-archevêché
repensera la confessionnalité scolaire**

par Gilles Provost

La CECM a annoncé hier une réorientation de son service de pastorale à l'occasion du départ du responsable actuel, l'abbé Saint-Louis qui prend sa retraite.

La direction de cette réorientation n'est pas encore connue puisque l'archevêché de Montréal et la CECM ont décidé de créer un comité conjoint. Chargé de faire enquête sur la situation et les services nécessaires, sur les orientations futures de la pastorale, sur ses modalités de fonctionnement à l'intérieur des écoles et de la commission elle-même, ce comité ne terminera son travail que dans deux ans environ.

L'importance de cette remise en question est telle que la CECM a nommé à ce comité de quatre membres ses deux plus hauts fonctionnaires, soit M. Barbeau, directeur général et M. Tardif, directeur des études. De son côté, l'archevêché de Montréal a indiqué au président et à la vice-présidente de la CECM, lors d'une rencontre récente, qu'il y nommerait Mgr Lafontaine, vicaire général du diocèse et M. l'abbé Rivet, directeur de l'office de l'enseignement.

Cette remise en question fait suite aux nombreuses difficultés rencontrées dans les écoles, aux plaintes et récriminations de divers groupes, aux interrogations de plusieurs responsables et à la possibilité grandissante de la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Le comité, a expliqué M. Barbeau, a l'intention de ne pas travailler en vase clos et de consulter le plus possible. Déjà, il aura en main les résultats d'une enquête menée à l'élémentaire sur l'état de la pastorale à la CECM. Ce rapport est déjà imprimé depuis deux mois mais il n'a pas encore été rendu public et ne le sera pas avant l'automne prochain.

Pour sa part, le commissaire Fernand Daoust, directeur général de la FTQ, a demandé que ce comité s'intéresse particulièrement au coût de la pastorale. Il a notamment fait remarquer que ce

poste représente plus de \$1.300.000 dans le budget de l'an prochain. Il a particulièrement souligné les salaires élevés payés à certains ecclésiastiques. "Ces salaires, a-t-il dit, ne sont peut-être pas disproportionnés aux responsabilités en cause mais ce sujet délicat est abondamment discuté en certains milieux."

Pour sa part, la vice-présidente, Mme Lavoie-Roux, a demandé que cette remise en question soit globale et touche autant à l'enseignement religieux

qu'au statut des aumôniers et de la pastorale à la CECM. C'est toute la confessionnalité des écoles qui est présentement remise en question et ce problème nous préoccupe depuis plus d'un an, a-t-elle dit.

Quoi qu'il en soit, la CECM n'a pas pris position dans les débats actuels et la presse a été avisée hier qu'elle ne le fera pas publiquement, avant que la commission conjointe termine son travail.

Un projet des policiers

Construction d'une voiture destinée aux patrouilleurs

Les délégués au 18e congrès annuel de l'Association internationale des policiers qui se déroule à Montréal étudieront un projet qu'ils aimeraient présenter aux fabricants d'automobile: la construction d'une automobile spécialement destinée aux policiers. Toutes les forces policières d'Amérique du nord pourraient éventuellement utiliser ce véhicule standard qui serait produit au rythme d'environ 300.000 exemplaires à tous les deux ans.

Hier, à l'occasion de l'ouverture du congrès, le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Guy Marcell, déclarait: "C'est à nous, les délégués, de faire reconnaître le rôle que le policier est un citoyen à part entière. Notre groupe a atteint une certaine maturité, a-t-il dit, et il est temps que les restrictions imposées aux policiers, comme par exemple le règlement qui empêche les membres de la Sûreté provinciale de s'associer, dis-

paraissent. Les agences fédérales sont victimes d'un règlement semblable. Si les chefs ont droit à leur tribu, les Indiens y ont droit également".

Les services de l'ordre public, selon M. Marcell, sont victimes de "propos calomnieux" qui résultent d'un manque de communication avec le grand public. De là la nécessité d'un rassemblement, et même d'un secrétariat permanent, qui fait défaut en ce moment. Tout au moins le président de l'association internationale, élu à chaque congrès, devrait-il jouir du temps et des privilèges voulus. "Nous n'avons personne qui ressemble à Walter Rutherf, dans l'industrie de l'auto, par exemple. Nos présidents ont trop de tâches secondaires à remplir," de conclure Guy Marcell.

Une des préoccupations principales des organisateurs du congrès est précisément le droit d'association de leurs collègues, à travers l'Amérique du Nord. Ce problème est relié, semble-t-il, aux conditions de travail des policiers américains, "qui marquent un retard de 20 à 25 ans" par rapport à celles qui prévalent au Canada. Même si l'on compte 150 délégués, qui représentent au total 200.000 policiers nord-américains, plusieurs villes ne sont pas représentées. Il s'agit souvent d'associations de fonds de pension, plutôt que de véritables fraternités syndicales.

Ces deux priorités, redorer le blason des policiers auprès du grand public, et les problèmes syndicaux, ont également été soulignées par le président sortant de l'association internationale, M. Syd Brown, président de la fraternité torontoise. Les représentants des 133 associations affiliées cherchent à obtenir les "droits de négociation" à l'échelle continentale, a-t-il fait savoir lors de sa conférence de presse. Il s'oppose cependant au droit de grève pour les policiers, et favorise la procédure de l'arbitrage obligatoire. En ce qui a trait à la communication avec les citoyens, M. Brown reconnaît la bonne foi des policiers, qui veulent comprendre les jeunes et les minorités, mais blâme les crédits maigres et les horaires trop chargés de ses confrères.

Les délégués ont été reçus vendredi matin par le maire Jean Drapeau, en compagnie du directeur St. Aubin et du président Marcell. Les villes de Montréal, Toronto, New York, Chicago, Los Angeles, Halifax, Washington, entre autres, étaient représentées par une délégation. Du Québec, hormis la métropole on ne remarquait que les délégués de Longueuil et de Ville LaSalle.

La ville de Montréal offrira aux participants dimanche un dîner au restaurant Hélène de Champlain, mais le coût du Congrès comme tel est défrayé par le groupe montréalais (Fraternité et association de bienfaisance) et par les inscriptions individuelles des policiers. Les travaux des délégués se termineront mercredi le 22 juillet.

**La CUM établit les conditions
d'embauche de ses employés**

par Gilles Léveillé

L'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal prépare actuellement un règlement établissant les conditions de transfert des employés qui passeront du service de l'une des municipalités constitutives à celui de la CUM elle-même. C'est ce que M. Lucien Saulnier, le président de l'exécutif, a révélé hier matin au cours d'une conférence de presse habituelle du vendredi.

Une telle mesure est devenue nécessaire en raison du nombre grandissant d'individus qui seront appelés dans un avenir plus ou moins prochain à quitter leur emploi auprès d'une municipalité du territoire métropolitain pour accepter des fonctions au service direct du gouvernement de la CUM. La création de services autonomes de la CUM pose à chaque occasion le problème de recrutement de personnel. La loi donnant naissance au gouvernement régional de Montréal stipule en effet que tout transfert d'emplois résultant de la mise en place de services propres doit être effectué en assurant aux personnes déplacées les mêmes conditions de travail et les mêmes avantages marginaux.

M. Saulnier espère que le règlement sera prêt à temps pour être soumis à l'approbation du conseil à sa séance du 19 août. Les services de l'ancien député provincial Jean Cournoyer ont été retenus par la CUM pour s'occuper de cette question.

Le conseil de la CUM recevra aussi à sa prochaine réunion un règlement déter-

minant les normes et critères que devra suivre le commissaire à l'évaluation dans la préparation du rôle uniformisé. Les conseillers auront deux mois pour en faire l'examen avant d'être appelés à se prononcer.

Concernant Montréal, de l'exécutif duquel il est président pour encore quelques semaines, M. Saulnier a annoncé qu'il recommanderait au conseil jeudi prochain la nomination de M. Paul-Émile Sauvageau à l'un des sièges du bureau de révision. M. Sauvageau a été conseiller municipal pendant 8 ans. Il a été défait aux élections provinciales du 29 avril. Le bureau de révision est l'organisme chargé d'entendre les plaintes des citoyens à l'égard de l'évaluation fixée par l'estimateur. Il comprend 6 membres.

Au sujet de la création d'un mail-béton rue Mont-Royal dont l'annonce avait été faite la veille, M. Saulnier a dit qu'elle s'insérerait dans un plan d'ensemble de restauration du quartier Plateau Mont-Royal, tant aux points de vue domiciliaire et industriel que circulation. Le président n'en a pas dit plus long cependant sur la teneur de ce plan d'ensemble.

Montréal a l'intention de répéter l'expérience du mail Mont-Royal dans d'autres quartiers. Déjà elle prend en considération le cas de la rue St-Hubert, où il a souvent été question d'un projet de genre, et celui du boulevard Monk à Ville-Émard. Et pourquoi pas éventuellement, la rue Ste-Catherine...

**L'Irak veut contrer
l'Iran dans le Golfe**

BEYROUTH (AFP) - Le président irakien Ahmed Hassan Al Bakr a proposé hier dans une allocution radiodiffusée captée à Beyrouth, la création d'une alliance arabe de défense dans le Golfe Arabique (Persique), afin de combler le vide qui se produira dans cette région au moment du retrait des Britanniques. Le chef de l'Etat irakien a fait cette déclaration à l'occasion du deuxième anniversaire de la prise du pouvoir du parti Baas à Bagdad.

Le président irakien a en outre précisé, que cette alliance devrait comprendre les émirats indépendants du Golfe et des Etats du golfe.

Aucun nom d'émirat ou d'Etat du golfe n'a été cité par le chef de l'Etat irakien. Ce dernier se référerait probablement à son pays, aux neuf émirats du golfe, au Koweït et à l'Arabie saoudite.

C'est la première fois, estiment les observateurs, que l'Irak propose une alliance défensive de ce genre, dans le but, semble-t-il, de limiter les tentatives de l'Iran d'établir des liens de coopération avec les émirats, le Koweït et l'Arabie saoudite.

**Enquête sur la
hausse projetée
des tarifs aériens**

OTTAWA (PC) - La Commission fédérale des prix et revenus a annoncé une enquête sur les hausses du prix des billets d'avions que veulent décréter deux compagnies d'aviation, Air Canada et Canadian Pacific Airlines, à compter du 5 août.

DÉCÈS

BRES, Claudette. A Ville LaSalle, 15 juillet 1970, à l'âge de 30 ans, est décédée, Mme Jean Bès, née Claudette Croteau. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses deux fils: Robert et Bernard, son père et sa mère, M. et Mme Raoul Croteau de St-Elie d'Orford, ses frères Victor et Roger de Sherbrooke, ses sœurs; Jacqueline de Montréal, Gracia (Mme Ricard Decelle) Soeur Véronique des Soeurs des St-Apôtres (Mère Générale) Mariette de Sherbrooke, Denise (Mme Benoît Demers) de Sherbrooke, Lucille de Montréal, Huguette (Mme Jacques Leclerc) de Joliette, Julie (Mme Guy Gagnon) de Montréal, ses beaux-parents, M. et Mme Bès de France, trois beaux-frères et une belle-soeur. Les funérailles auront lieu le 20 juillet. Le convoi funèbre partira du Salon Brien rue Short à l'église St-Elie d'Orford où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de St-Elie d'Orford lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

Dr. J. A. Massue Monat
Pour le repos de l'âme du Dr. J. A. Massue Monat, décédé le 31 juillet 1968. Une messe anniversaire sera célébrée, vendredi 31 juillet à 5.30 heures, à l'église Notre - Dame - de - Grâce.

DAWSON COLLEGE

CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADULTES et ÉTUDIANTS DE CEGEP
JOUR et SOIR
SCIENCE COMPTABLE

Dawson College acceptera les demandes de pré-inscription pour les cours et les programmes sur le TRAITEMENT DES DONNÉES et la SCIENCE COMPTABLE, débutant immédiatement.

Pour une séance d'orientation ou des renseignements appelez:

931-4211 poste 284 ou 222

**APPRENEZ L'ANGLAIS
aux États-Unis**

Cours intensifs d'anglais dans un milieu parlant exclusivement anglais. Logement et divertissement parmi les étudiants d'Université Américaine. Campus coéducatif. Cinq dates d'inscription par année.

LES PROCHAINS COURS DÉBUTERONT LE 6 SEPTEMBRE ET 1er NOVEMBRE. Aussi, programme universitaire de quatre années dans des disciplines variées, et Licence es Lettres dans l'enseignement de l'anglais, comme seconde langue.

Écrivez, appelez ou visitez:

International Student Program
ST. MICHAEL'S COLLEGE
Boîte 'D'
Winooski, Vermont 05404 U.S.A.

Jean-Noël Tremblay s'interroge sur les succès du PQ.

INVENTER UN NOUVEAU MODE D'ASSOCIATION

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — L'ancien ministre des affaires culturelles et député de Chicoutimi pour l'Union nationale M. Jean-Noël Tremblay, s'interroge sur les succès du Parti québécois aux dernières élections, a déclaré jeudi à l'Assemblée nationale qu'il faudra inventer un nouveau mode d'association avec le reste du Canada, a-t-il précisé que "la vie des membres de cette communauté de langue et de culture française, ne soit pas celle que nous avons connue et corresponde véritablement aux aspirations d'une communauté qui a voulu bâtir un pays, un pays qu'elle sent que ce pays doit et va naître".

L'on sait que le député de Chicoutimi jouit encore d'un prestige certain au sein de la députation unioniste. Il est de fait considéré comme le chef de file de la tendance nationaliste. Pourtant le sens de son intervention, survenue dans les derniers instants d'une session harassante, n'a pas semblé étonner, outre mesure, les quelques députés avec qui nous en avons causé. Ils ont remarqué que M. Tremblay, même au temps qu'il était encore ministre, s'est souventes fois signalé dans ce genre d'intervention, tentant de créer la confusion et de prêter aux spéculateurs des observateurs, quant à son avenir politique. La plupart sont d'avis que le député de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal est le plus susceptible de poser un geste dramatique, au cours des prochains mois, en décidant peut-être de rejoindre les rangs du Parti québécois.

Intervenant au cours du débat sur le discours du budget, peu avant l'ajournement de la session, M. Tremblay a exprimé l'avis que le résultat du dernier scrutin fournit à tous les hommes politiques sérieux, à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir du Québec, des raisons

additionnelles de se demander quelle est "notre situation à l'intérieur du cadre confédératif, quelle pourra être dans l'avenir cette situation et de quelle façon il sera possible de trancher ce noeud gordien que constitue pour nous et qu'à constitué, depuis 1967, pour tous les Québécois sincères cette association avec une communauté humaine tellement différente de la nôtre".

Lors des dernières élections, a rappelé le député de Chicoutimi, une bonne partie des citoyens ont manifesté leur désir de voir s'opérer un changement dans le Québec. Ces citoyens ont manifesté l'intention qu'ils n'étaient pas satisfaits du statu quo, qu'ils voulaient que le Québec se donne une constitution qui lui fut propre et que le Québec se dégageât de plus en plus des liens qui, jusqu'à présent ont paralysé son évolution économique et sociale.

"A la lumière des gestes d'un gouvernement qui semble vouloir se livrer, pieds et poings liés, au gouvernement central, a poursuivi M. Tremblay, il est important de réfléchir à tout cela et de penser que même si nous avons été légitimement élus par des citoyens, nous ne représentons pas nécessairement tous les citoyens; nous n'exprimons pas nécessairement la volonté des citoyens".

Enfin, l'ancien ministre a souligné à la Chambre que la conjoncture actuelle inquiète plus particulièrement la jeune génération qui s'interroge sur l'avenir du Québec et sur la raison d'être de toutes ces institutions qui se sont efforcées de maintenir ici la langue et la culture françaises. "Ils s'interrogent sur leur personnalité, a-t-il dit, et ils essaient de découvrir à travers les difficultés, ils essaient de voir à travers ces nuages, ce voile qui leur cache des réalités beaucoup plus importantes".

Après avoir donné cours à des débats souvent acrimonieux, c'est sur un ton de bonne humeur et de cordialité que prenait fin la session et que débattaient quelques semaines de vacances pour les députés. Le gouvernement, qui avait fixé l'échéance au plus tard, le jeudi 16 juillet, a pressé l'Assemblée nationale d'adopter une série de projets de loi, dans les dernières heures.

C'est ainsi que l'Assemblée nationale avant d'ajourner à l'heure du matin,

adoptait dans un effort désespéré le bill 37, prévoyant que le gouvernement nomme le président de la Communauté urbaine de Montréal; le bill 38, modifiant le code du travail pour permettre l'accréditation des associations; des employés cadres de l'Hydro-Québec et de la Ville de Montréal; le bill 39, autorisant le ministre de l'Agriculture à garantir les emprunts de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, jus-

Suite à la page 2

Le Grand Théâtre de Québec sera-t-il un éléphant blanc?

QUEBEC (par G.L.) — MM. Jean-Noël Tremblay, (Un-Chicoutimi) et Claude Charron (PQ-Saint-Jacques) ont exprimé la crainte hier que le Grand Théâtre de Québec ne devienne, à l'exemple de la Place des Arts de Montréal, un "éléphant blanc" à l'usage presque exclusif des classes favorisées, ou, comme l'on dit à Québec, des bien nantis de la Grande-Allée.

Ils ont fait part de l'opposition de leur parti respectif à la constitution d'une régie, telle que proposée par le "bill" 9, qui aura pour fonction d'administrer l'immeuble qui doit ouvrir ses portes à l'automne.

Cette régie sera composée de sept membres nommés pour quatre ans par le gouvernement.

Le projet, présenté par le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, prévoit également que les sommes requises pour combler les déficits d'exploitation de la régie seront prises à même les dossiers accordés annuellement à cette fin par la législature.

L'ex-ministre, M. Tremblay, a déploré le fait que le nouveau gouvernement ait fait disparaître les trois corporations qu'il avait lui-même mises sur pied et qui, à son avis, auraient pu faire en sorte que le Grand Théâtre soit un véritable lieu de rencontre des Québécois. Selon lui, la création d'une régie indépendante recrée le problème administratif qui est celui de la Place des Arts, et qu'il a appelée "un monstre dévorant".

S'opposant aussi à la création d'une régie, M. Charron craint que la bourgeoisie de la Grande-Allée ne s'installe autour d'une table pour diriger "son"

centre culturel, projet du centenaire de la Confédération.

A ces arguments, le ministre a répondu que la création de corporations dans ce cas n'aurait pas assuré "des conditions suffisantes et satisfaisantes pour la gestion des fonds publics". M. Cloutier a souhaité que s'établisse une collaboration inédite entre la Place des Arts et le Grand Théâtre. Il estime que la formule de la régie offre plus de souplesse, en même temps qu'elle assure l'indépendance de l'organisme et sa coordination avec les politiques générales du ministère des affaires culturelles.

Résultats des examens au secondaire

QUEBEC (OIPQ) — Les relevés de notes de quelque 248.000 copies d'examens soumis au ministère de l'éducation à la suite des épreuves de juin dernier, sont maintenant complétés.

Ils seront acheminés à partir de lundi par livraison express aux différentes commissions scolaires du Québec qui dispensent des cours de niveau secondaire, de sorte que dès mardi, le 21 juillet, toutes ces commissions seront en mesure de les communiquer à leurs élèves.

En raison de la situation actuelle du service postal, plusieurs commissions scolaires ont décidé de distribuer les relevés de notes directement aux élèves, par l'intermédiaire des écoles.

Les élèves sauront de quelle façon ils obtiendront leurs notes d'examens soit en s'informant à leur régionale soit en consultant les journaux ou encore, en écoutant la radio puisque des

Terre des hommes Le Portugal à l'honneur



La vedette québécoise Geneviève Bujold est revenue de Lima, au Pérou, où elle a assisté à la première du film "Anne of the Thousand Days" dans cette ville. Les bénéfices sont allés aux victimes de récents tremblements de terre au Pérou.

Les célébrations de la semaine portugaise à Terre des hommes commenceront, demain, à la Place des Nations, à 14hrs, pour se poursuivre jusqu'au samedi 25 juillet.

La principale attraction sera une réplique fidèle en or solide d'une barque de pêcheurs portugais, exposée au pavillon mosaïque. En plus d'une exposition d'art et d'artisanat folklorique, le public pourra voir deux groupes de danseurs, vêtus de costumes traditionnels qui présenteront un spectacle de danses des diverses parties de ce pays. Ajoutons qu'à l'extérieur du pavillon, une démonstration de la cuisine portugaise sera donnée par un chef réputé et les visiteurs recevront un échantillon des mets ainsi préparés.

Des télescopes au pavillon de l'astronomie

Une vingtaine de lunettes et télescopes seront mis à la disposition du public pour contempler les planètes Jupiter et Vénus, au pavillon de l'astronomie, à Terre des hommes, à partir de cette fin de semaine. Le public est invité à questionner les nombreux membres de la Société d'astronomie de Montréal qui seront sur les lieux, pour répondre à leurs questions.

Le président de la Société d'astronomie de Montréal, M. André Aird, a précisé que ces jours-ci, on peut très distinctement apercevoir les bandes équatoriales et la grande tache de Jupiter. C'est la raison pour laquelle, plusieurs télescopes seront à la disposition du public.

PLEXUS
Avril 1966 à Juin 1969
NOS 1 à 25
\$75. NET
LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67, Ste-Catherine o. 844-6571

L'Église de Saint-Jean veut devenir une Église-critique

par Jean-Pierre Proulx

"Si l'Église s'engage résolument dans la voie du développement, elle contribuera à bouleverser des situations de privilèges, à briser des équilibres acquis, à ébranler des alliances séculaires. Elle sera amenée à dénoncer des situations injustes et à entrer en conflit avec certains pouvoirs qui ne sont pas habitués à être contestés par l'Église (...)

La sauvegarde de la charité ne peut se faire au détriment de la justice. Tant que nous serons sur cette terre, c'est à travers des luttes et des tensions vécues le plus possible dans l'amour que nous devons être les témoins de l'Évangile".

Cette déclaration est tirée d'un document approuvé ces derniers temps par le conseil diocésain de pastorale du diocèse de Saint-Jean et intitulé "une politique diocésaine de développement social", politique qui doit guider l'action de ce diocèse pour les années à venir.

L'Église, y dit-on, doit "garder sa distance critique vis-à-vis des pouvoirs économiques, sociaux et politiques". Elle devra "avec prudence mais aussi habileté questionner les pouvoirs établis pour les amener à des efforts d'objectivité et de justice".

"Pour le moment", estime-t-on, l'Église doit s'efforcer "avec tous ceux qui travaillent en ce sens, de donner une voix à ceux qui n'en ont pas" contribuant ainsi à sensibiliser les dirigeants politiques aux besoins de tous les citoyens.

On demande alors "que chaque chrétien fasse un effort pour bien comprendre que la contestation des pouvoirs est par-

fois nécessaire et que contester un pouvoir n'est pas haïr ceux qui le détiennent".

Plus haut, le conseil de pastorale déclare qu'il veut délaissier les expressions de pauvreté, guerre à la pauvreté pour les remplacer par le terme développement car il "ouvre une porte nouvelle sur la participation aux décisions. Le développement rend libres les êtres humains et leur permet de vivre pleinement, chacun à sa façon et selon leur propre rythme".

La misère n'est pas seulement économique mais aussi culturelle, sociale et politique. Les pauvres sont à la fois les sans-savoir et les sans-pouvoir.

Le conseil déclare ensuite qu'il veut "s'attaquer de façon prioritaire non pas aux conséquences de la misère mais à ses causes".

A ce propos, "la tâche la plus urgente de l'Église n'est plus alors de créer des institutions d'assistance mais, en collaboration avec d'autres organismes, de contribuer à ouvrir les yeux de tous devant les situations inhumaines de certains hommes, de dégager les ressources latentes de chacun et de faire prendre conscience des moyens collectifs à se donner pour canaliser les énergies individuelles et collectives au profit du développement".

Le conseil recommande alors que l'Église diocésaine de Saint-Jean entreprenne "une campagne d'information sur les problèmes du développement, fabrique des instruments d'analyse appropriés et encourage la mise sur pied des divers moyens collectifs pour enrayer les causes du sous-développement".

Elle entend en même temps faire sa propre auto-critique et appuyer "les gens qui s'engagent personnellement dans la création de meilleures conditions de vie économique, culturelle, sociale et politique".

On estime encore que le développement exige la participation des défavorisés eux-mêmes et que le "développement, nous voudrions être fidèles à s'orienter vers la prévention des situations inhumaines par la création de conditions sociales, économiques, culturelles et politiques qui favorisent la prise en main de l'auto-développement au lieu de donner priorité à des programmes genre "cataplasme".

"En optant résolument pour le développement, nous voudrions être fidèles, conclut-on, à l'Esprit de Jésus-Christ qui soufflé où il veut.

La salubrité dans les hôpitaux

Deux institutions exigent une rétractation du Montreal Star

par Gilles Léveillé

Deux hôpitaux de la métropole ont décidé d'exiger du quotidien The Montreal Star une rétractation satisfaisante des allégations contenues dans un article paru le 19 juin concernant les conditions de salubrité dans 13 institutions hospitalières francophones de Montréal.

L'hôpital Fleury et l'Institut de cardiologie de Montréal ont en effet autorisé leurs aviseurs légaux de prendre les actions requises afin d'obtenir rétractation d'affirmations qu'ils jugent diffamatoires, libelleuses, injustes et mal documentées. A défaut de quoi, l'Institut de cardiologie, pour un, intentera une poursuite en dommages à la réputation. Dans le cas de l'hôpital Fleury, une telle poursuite en dommages à la réputation est envisagée dans le moment, même s'il y a rétractation de la part du Star.

Quant à la ville de Montréal — dont le travail des enquêteurs du service de santé est à l'origine de toute cette affaire — elle n'échappe pas à la réaction des hôpitaux et devra faire face à une poursuite de l'Institut de cardiologie qui la juge responsable de la fuite des documents étalés dans la presse.

L'annonce de ces diverses poursuites a été faite hier après-midi au cours d'une conférence de presse donnée aux bureaux de l'Association des hôpitaux de la province de Québec. L'association, se faisant la porte-parole des hôpitaux visés dans l'article du Star, exprime leur indignation face à ce reportage et à la façon dont les employés municipaux ont conduit leur enquête et laissé publier certaines de leurs remarques.

Le groupe des hôpitaux souligne le peu de sérieux du travail des enquêteurs à certains égards et note que, dans plus d'un cas, leurs observations sont totalement injustes et inexacts. Ainsi, on a fait des remarques sur le laboratoire de pathologie de l'hôpital Grace Dart; or, l'institution dit qu'elle n'a pas de laboratoire de ce genre! L'Institut de cardiologie, de son côté, a été mis en demeure de fermer son incinérateur dans les plus brefs délais; un porte-parole de l'établissement a révélé hier que la chose était faite depuis... 1966!

En ce qui a trait aux certificats de décès, l'Association des hôpitaux proteste énergiquement contre les déclarations sensationnelles du Star à l'effet qu'il y aurait eu falsification. Elle souligne que le rapport officiel de la ville contredit l'article du Star en mentionnant expressément qu'il ne saurait être question d'une telle falsification ni d'une manipulation des statistiques concernant les causes de décès.

Au sujet des déchets pathologiques, les hôpitaux rappellent qu'il n'existe pas, dans la ville de Montréal, d'incinérateur pouvant en disposer. L'association affirme avoir demandé aux autorités de la métropole et de la province la création d'un comité ad hoc en vue de trouver des solutions à cette situation. La demande est pour l'instant sans réponse.

Pour éviter la répétition d'un "scandale des hôpitaux", l'AHQP estime normal d'exiger du service de santé municipal que tout rapport faisant suite à

ses enquêtes ne puisse être rédigé, remis ou publié sans que les dirigeants des institutions concernées en soient informés et aient eu l'occasion de se faire entendre.

Deux mille jeunes au Jamchouan de Roberval

Le premier ministre du Québec, M. Bourassa assistera à la cérémonie d'ouverture, dimanche, du premier jamboree national de l'Association des scouts du Canada, qui aura lieu à Roberval.

Cette manifestation surnommée Jamchouan réunira quelque deux mille garçons venus de huit des dix provinces canadiennes, des États-Unis et de la France. Ils séjourneront à Roberval jusqu'au 27 juillet. D'immenses travaux d'aménagement ont été menés à terme pour permettre d'ériger un vaste village de tentes aux abords du Mont-Plaisant, face au lac St-Jean.

Le gouvernement du Québec participera à cet événement en accordant une somme de \$20.000 pour l'organisation de cette réunion de jeunes tandis que le gouvernement canadien a déjà versé un octroi de \$6.400 pour défrayer le transport des participants de l'extérieur du Québec.

Le premier ministre Bourassa profitera de son séjour dans la région pour rencontrer différentes organisations civiles.

Pilule contre la carie

MANCHESTER (AFP) — D'ici à 10 ans la carie dentaire se traitera avec des pilules, a déclaré le docteur Harry Klenda, président de l'American Dental Association, devant le congrès des dentistes britanniques à Manchester.

L'immunisation pourra se faire soit par injections soit par l'absorption de pilules.

Les savants américains espèrent ainsi soigner plus de 30 0/0 des caries.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet (Consultant) M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

ski-doo 1971
IL SONT ARRIVÉS!
VOUS LES TROUVEREZ
...DANS CE JOURNAL:
voyez la brochure en couleur avec tous les détails, et conservez-la.

...ET CHEZ VOTRE VENDEUR SKI-DOO.

LISTE DES DÉPOSITAIRES CI-DESSOUS

ski-doo 71
LE CHOIX VA PARTIR VITE!

Marque de commerce Bombardier Limitée © 1970

Clement & Frere Ltee 8520 Parkway Anjou, Que.	Real Moto Inc. 1240 rue Provost Lachine, Que.	Montreal West Automobiles Ltd 11 Westminster South Montreal West, Que.
Lantheur & Lalonde 4411 Papineau Montreal, Que.	Pierrefonds Auto-Neige Enr. 14350 Boul. Gouin-Ouest Pierrefonds, Que.	Maurice Richard Sports Ltd 5675 St-Laurent Montreal, Que.
Pierre Lussier Ltee 8134 Boul. Levesque Ville Laval, Que.	Dupuis & Frere 1580 Amherst Montreal, Que.	Normand Beaudoin 5653 Boul. Sauve Laval-Ouest, Que.
Pigeon Marine & Sports Inc. 6767 Est. Henri-Bourassa Montreal-Nord, Que.	Maurice Heroux Auto Ltee 3995 Bannantyne Verdun, Que.	Garage Touchette 1237 Boul. Laurentides Ville Laval

MINI-LOTO: 70853

GOUSSIÈRES HO-DO
Installées par
PRIMEAU MÉTAL
Émaillé, Galvanisé, Cuivre,
Sans joint.
Estimation gratuite
Montréal et Banlieue 322-4160
Québec et Banlieue, 872-9244

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
à Montréal

direction des études supérieures et de la recherche

MAÎTRISE ES ARTS (HISTOIRE)
concentration "Histoire du Canada 19e et 20e siècles"

MAÎTRISE ES ARTS (SCIENCE POLITIQUE)
concentration "Analyse politique"

Conditions d'admission:
Baccalauréat spécialisé ou l'équivalent,
Entrevue préalable devant un jury de professeurs de l'Université;
Satisfaisant aux règlements généraux de l'Université du Québec à Montréal

Les demandes d'admission sont acceptées à partir de maintenant. Les programmes doivent débuter en septembre 1970.

On peut obtenir plus de renseignements en s'adressant:

Le Doyen des études supérieures et de la recherche,
Université du Québec à Montréal
Case postale 3050, succursale B
Montréal 110, Québec.
Tél.: 866-3611, poste 272 ou 273
après le 3 août: 876-3154 ou 876-3155.

Une première session sans histoire

La session de six semaines qui vient de prendre fin à Québec a surtout été consacrée à l'étude du budget de l'exercice courant et du projet de loi sur l'assurance-maladie. Le budget a fourni au gouvernement l'occasion de montrer qu'il entend procéder avec fermeté dans la rationalisation des dépenses publiques. Le bill 8 lui a permis, en retour, de prouver qu'il nourrit des préoccupations sociales sérieuses.

Sauf ces indications fragmentaires, la session aura été trop brève pour qu'on puisse prendre la mesure du gouvernement Bourassa et de ses orientations majeures. Elle aura surtout été utile à titre de "révélateur" provisoire de la force et des tendances des éléments qui devront, au cours des quatre prochaines années, s'affronter au Parlement.

Du côté ministériel, une première révélation intéressante. M. Bourassa ne semble pas devoir être, en Chambre, le chef méticuleux, omniprésent, presque dictatorial que furent avant lui des hommes comme Maurice Duplessis, Jean Lesage et Daniel Johnson.

Le chef du gouvernement avait affirmé son intention de se consacrer d'abord aux grandes orientations et aux tâches administratives, et de faire confiance, pour les questions relevant de chaque ministre ou de la procédure, à ses collègues. Il a si bien tenu parole que, passés les premiers jours de la session, on l'a assez souvent oublié au profit surtout de deux hommes qui ont été les piliers du gouvernement pendant la session, MM. Laporte et Castonguay.

Le nom de M. Laporte n'a été associé, au cours de la session, à aucun projet de loi majeur. Il a suffi, cependant, qu'un deuil familial l'oblige à s'absenter quelques jours pour qu'on mesure le rôle clé que le ministre du travail et de l'immigration joue à l'intérieur de la Chambre. Par son expérience, sa connaissance des règlements, son esprit clair et énergique, M. Laporte s'est affirmé comme le leader de l'équipe gouvernementale au gouvernement. Il a donné confiance à son parti et rendu le travail de la Chambre plus efficace.

Quant à M. Castonguay, il a profité à plein de l'occasion qui lui était fournie, avec le bill 8, d'affirmer sa compétence.

Si l'on s'en tient au travail sessionnel, un autre nom retient l'attention: celui de M. Jean-Paul Cloutier. L'ancien ministre de la santé et du bien-être social n'a pas changé. Il est aussi stable, soucieux de compétence administrative et imbu d'esprit constructif dans l'opposition qu'il l'était au pouvoir. M. Cloutier est surtout intervenu dans les questions relevant de M. Castonguay. Il a justifié et accru, par ses interventions, l'estime que de nombreux observateurs lui portaient déjà.

L'Union nationale forme désormais un groupe d'hommes qu'unit toujours une tâche immédiate à accomplir, mais entre lesquels n'existe guère un véritable esprit commun.

Il faudra plus que la participation aux tra-

vaux sessionnels pour restaurer un tel esprit. Il faudra un souffle puissant de démocratie intérieure et un solide "bain de peuple".

Chez les péquistes, l'opération "serment d'allégeance" fut ratée. L'opinion ne s'est pas laissé entraîner dans la perche que lui tendaient les nouveaux députés du PQ. Ce rappel du primat de la réalité sur les symboles n'était pas superflu.

Une fois passé cet épisode, on a vu se dégager, dans le groupe péquiste, une figure qui domine largement les autres, celle de M. Camille Laurin. Alors que ses collègues éprouvaient du mal à se situer dans le cadre parlementaire et paraissaient s'empêtrer dans des questions secondaires, M. Laurin a vite trouvé le moyen d'intervenir efficacement dans les débats principaux. Il a notamment prononcé, sur l'assurance-maladie, un discours majeur dont seules des circonstances malencontreuses nous ont empêché de saisir plus longuement nos lecteurs.

Le député de Bourget est un homme cultivé, subtil et courtois. Il possède une connaissance approfondie des affaires publiques. Il est souple, digne et habile. Ses qualités feront vite de lui un parlementaire de premier plan. Il a déjà commencé de contribuer très utilement au relèvement du niveau des débats.

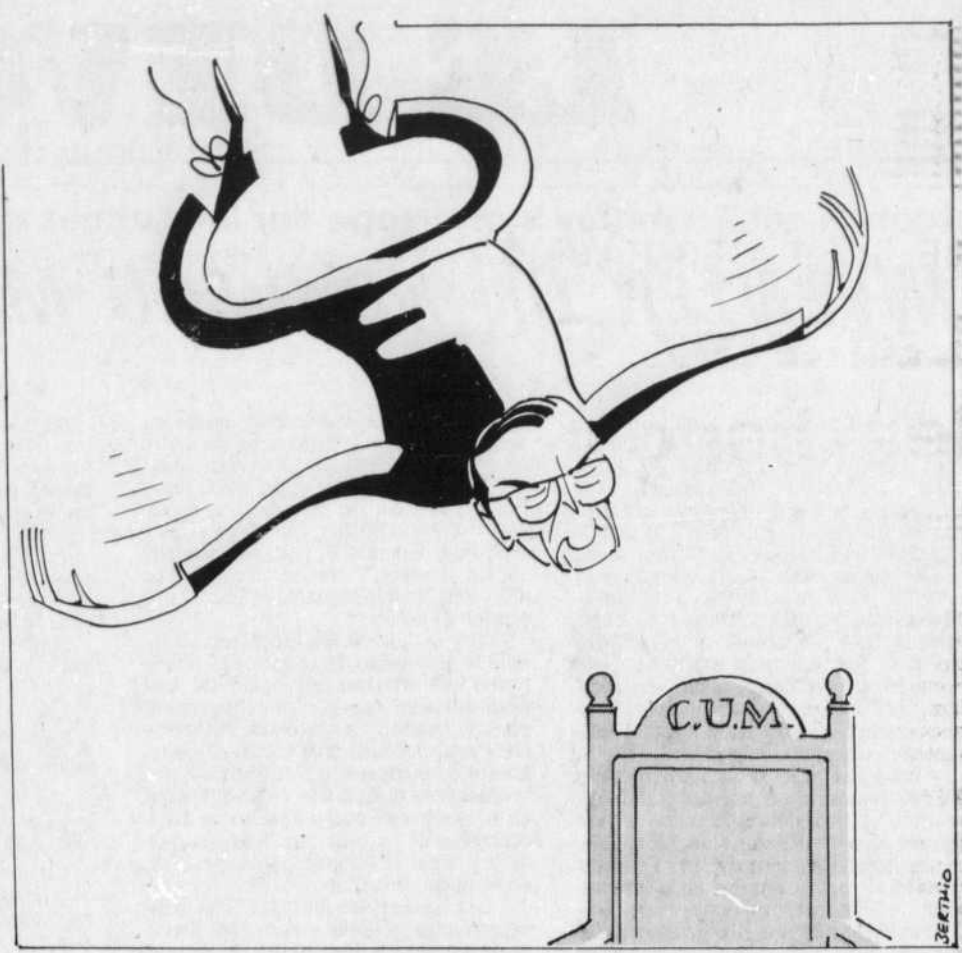
Chez les députés créditistes, on sent toujours un certain "esprit missionnaire" qui est contraire à la façon positive et rigoureuse dont on aime, de nos jours, aborder les questions politiques, économiques et sociales. Cet esprit n'a pas manqué de transpirer, au cours de la dernière session, lors des débats sur des sujets comme l'éducation.

Par-delà ce travers, la députation créditiste a eu, au cours de la dernière session, un comportement digne, sérieux et responsable. La discipline, l'application dont on fait montre les députés créditistes est un précieux apport à la vie du Parlement. Ces députés représentent un secteur important de la population. Ils n'éprouvent, devant leurs collègues venant de circonscriptions plus favorisées, aucun sentiment de gêne. Ils tiennent à exercer en plénitude les droits qui vont de pair avec leur mandat. Cela est excellent pour la démocratie.

Il ne sera pas facile, pour les partis d'opposition, de se coaliser contre le gouvernement. Sur certaines questions, tel parti se rapproche plus du groupe au pouvoir que de tout autre parti d'opposition. Sur d'autres questions, c'est un autre parti qui se découvre plus proche du gouvernement que de ses voisins au Parlement.

Ce fait a contribué, au cours de la dernière session, à faciliter la tâche du gouvernement. Pour l'instant, celui-ci dirige sans obstacle sérieux les affaires de l'Etat. Mais il sait que cette tranquillité apparente n'est pas le reflet fidèle de l'état de l'opinion, laquelle est profondément inquiète et agitée. Il sait aussi — et il serait dangereux pour lui de l'oublier — que le test véritable de son aptitude à faire progresser le Québec reste à venir.

Claude RYAN



"Nous voilà devenus des oiseaux C'est le début d'un temps nouveau"...

Histoire d'une transaction encore fraîche

À QUI PROFITENT LES VENTES DE COLLÈGES PRIVÉS?

par Paul L'ÉCUEUR

Dans un article qu'il publiait dans sa section "Dossiers", l'hebdomadaire "Québec Presse" s'en prenait récemment aux transactions déjà conclues ou à conclure entre l'Etat et les Corporations de Séminaires ou d'institutions privées du Québec.

A lire les articles qui constituent ce dossier, on a l'impression que les deux parties en cause ont cherché à capitaliser dans ces transactions. Le gouvernement aurait été trop généreux, afin de mieux capitaliser politiquement parlant; les Corporations ecclésiastiques auraient posé un geste scandaleux en acceptant ou réclamant de trop fortes sommes, histoire de capitaliser financièrement.

Ces allégations me choquent et me répugnent et je pense qu'honnêtement l'auteur de ces allégations sera heureux d'être mieux renseigné sur un cas que je connais particulièrement bien... transaction qu'à tort, on cite comme une "mine d'or pour l'Eglise": le cas du CEGEP "Lionel Groulx", installé au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Reprenons d'abord — et en bref — l'histoire de la vente du Séminaire de Sainte-Thérèse au Collège Lionel Groulx.

Le CEGEP Lionel Groulx a obtenu son incorporation le 15 septembre 1967. Et dès les premiers jours de ce mois de septembre, le CEGEP s'est installé dans les immeubles du Séminaire, comme si déjà il en était le propriétaire; il en a assumé toute l'administration, chargeant même unoyer au Séminaire qui continuait d'occuper, dans son propre immeuble, quelques classes pour le cours secondaire. Le Séminaire devait donc payer un loyer pour habiter "chez lui", tandis que le CEGEP occupait tout le reste de l'immeuble sans bail ou sans titre valable d'occupation et sans payer de loyer proprement dit.

Les négociations entre les deux parties ont duré deux ans, de 1967 à 1969. Elles n'ont cependant vraiment commencé qu'en juin 1968 pour se poursuivre intensément durant août et jusqu'au 9 septembre 1968, alors qu'un accord est intervenu sur le prix de vente.

Comment fut établi le prix de vente

Ce prix d'achat fut établi par l'Etat et les bûtes pédagogiques — avec tout l'équipement en place (et on sait ce que peut contenir d'équipement scolaire, de meubles, d'organisation de cuisine, de laboratoires, de terrains aménagés, etc. une telle institution) plus une bibliothèque de 60,000 volumes, plus un aréna, plus un auditorium organisé, plus une résidence de plus de 100 chambres. Soit une superficie pédagogique de 292,024 pieds carrés et une superficie pédagogique totale de 348,216 pieds carrés (en ajoutant 56,192 p. c. pour la résidence et sans tenir compte de l'aréna avec glace artificielle), et sans mesurer le fond de terrain lui-même (campus).

Ce montant de \$6,016,388.00 tient compte de la dépréciation d'âge de la bâtisse et de la dépréciation de fonctionnalité. — On ira même plus loin et l'on ajoutera à la dépréciation le coût des transformations nécessaires et des constructions

nouvelles requises pour pouvoir porter le nombre de places-élèves à 3,550. Il ne s'agit donc plus d'un CEGEP de 2,200 places comme le laisse entendre l'article de Québec Presse. La somme prévue pour ces réparations est de l'ordre de \$1,160,000.00 et il en a été tenu compte dans la fixation du prix de \$6,016,388.

Resumons le tout. — Le CEGEP a payé: Prix au Séminaire \$1,910,000. Dette assumée \$2,285,000. \$4,195,000.

Avec les octrois que le gouvernement récupère, disons que nous ajoutons: \$2,129,497. Pour une somme totale de \$6,324,497. (incluant la charge intérêts et le coût du terrain adjacent).

Un don de \$2 millions au CEGEP et à la société

Une évaluation scientifique faite par la firme Bigras a établi à près de \$8,000,000.00 — la valeur des propriétés du Séminaire. — Tout en tenant compte, elle aussi, de la dépréciation d'âge et aussi de fonctionnalité, v.g. la chapelle. — Il y a donc un don certain de près de \$2,000,000.00 fait par la Corporation du Séminaire au CEGEP.

Je pense qu'il vaut maintenant la peine de se reposer la question: Le Ministère a-t-il été trop généreux? La Corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse trop exigeante? — Le travail de ces pionniers-éducateurs surrestimé?

Et combien coûteraient la construction et l'aménagement d'un CEGEP de 3,500 places-élèves à l'ère de 1967-1970?

lettres au Devoir

Le cas des enseignants sans emploi

M. Pierre Yves Paradis, Directeur adjoint à l'enseignement supérieur. Considérant l'interview de l'émission "Présent" du 14 juillet 1970 à Radio-Canada comme étant la réponse officielle du ministère à notre problème, nous aimerions commenter vos propos.

Vous dites: "Une des caractéristiques fondamentales du ministère de l'éducation qui a été créée en 1964 c'est précisément de s'être donné une direction générale de la planification. . . Les données sur les besoins de maîtres de cette année sont établies et sont prévues depuis déjà un certain temps. Nous savions que globalement il y aurait une immense surproduction."

A ceci nous disons: "C'est vrai qu'il y a une Direction générale de la planification (Document Guy Bergeron).... mais à quoi sert elle?" Voici d'ailleurs les chiffres de ce document.

Surplus	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77
Élémentaire	210	268	337	336	385	404	382
Secondaire général	85	39	52	618	697	857	902

Selon ce rapport, en 1970-71, à l'élémentaire non seulement personnel ne sera engagé mais 210 enseignants devraient être renvoyés et ainsi de suite. . . La situation allant en s'aggravant.

Vous avez dit aussi: "Les élèves du Centre de transition et des Ecoles normales terminent un vieux programme et je ne crois pas qu'il y ait de problèmes semblables au niveau des personnes qui ont suivi le cours d'université proprement dits."

Le croyez-vous vraiment? A l'Université du Québec on accepte encore à pleine porte des étudiants en lettres, histoire, géographie. . . pour qui le principal débouché est l'enseignement et qui, une fois leur cours terminé, ne pourront pas enseigner parce que 1) Selon le document Bergeron, il n'y aura pas d'ouvertures; 2) Ils n'auront pas les qualifications requises du point de vue pédagogique (pour ceux qui n'ont pas de mineure en science de l'éducation).

Ces étudiants actuellement sont-ils prévenus de la situation? Soyez honnête, prévenez-les: ce n'est pas intéressant de suivre un cours qui conduit droit "au chômage". Si vous en doutez demandez-le aux finissants du Centre de transition et des Ecoles normales, ils en savent quelque chose.

Pour ce qui est des permis temporaires vous dites: ". . . nous sommes en train de transformer la réglementation qui abolirait ces permis temporaires."

Nous sommes en train de. . . est-ce que ça veut dire que "ça va prendre encore un an, deux ans, trois ans?". Pourquoi ne pas rendre cette politique effective pour septembre 1970.

A propos du remboursement des emprunts, nous aimerions que vous précisiez: le "peut être étudié".

Comme vous voyez il y a énormément de points que nous aimerions discuter. Pour ce faire nous vous invitons à une assemblée générale des enseignants sans emploi qui se tiendra au 1175 Alexandre de Séve (sous-sol de l'église Sainte-Brigitte), à 19h30, le 20 juillet. Ne craignez pas d'être mal venu, nous voudrions ensemble résoudre le problème.

Bien à vous
Comité des enseignants sans emploi
(exécutif temporaire) Richard VALIQUETTE, Robert WARREN, André BROUSSEAU
Montréal 16-7-70

Perspectives d'un accord entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie

par Paul Sauriol

Les efforts tentés depuis quelques années en vue d'une entente entre l'OTAN et les pays du Pacte de Varsovie pour assurer la sécurité de l'Europe n'ont pas donné de résultats jusqu'ici; mais des événements récents paraissent améliorer les possibilités d'un accord entre les deux blocs pour établir un équilibre des forces, limiter les armements de part et d'autre, et promouvoir une coopération entre les deux parties de l'Europe dans divers domaines.

Cette évolution tient à plusieurs facteurs. D'abord la guerre du Vietnam; le gouvernement Nixon veut y mettre fin et a besoin pour cela du concours de l'Union soviétique. Le retrait des troupes américaines se poursuit; en octobre prochain, ces forces auront été réduites à 365,000 hommes, soit 184,000 de moins que lorsque M. Nixon a assumé la présidence, et on doit en rappeler encore 100,000 entre le 15 octobre et la fin de l'année. Pour cela il faut que les négociations de paix progressent ou

qu'une nouvelle conférence de Genève se réunisse, afin d'en venir à un cessez-le-feu ou à une atténuation prononcée des opérations militaires.

Un autre motif de rapprochement entre Washington et Moscou c'est la crise du Proche-Orient. L'escalade des raids entre les belligérants, avec des armes que leur fournissent les deux grandes puissances, ne peut pas se poursuivre sans que survienne un risque d'affrontement entre ces puissances, ce qu'on veut éviter de part et d'autre. Ce conflit contribue à accentuer l'influence et la présence militaire de Moscou dans la région et en Méditerranée.

Les négociations souvent reprises et interrompues entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour la limitation des armes nucléaires, et qui ont aussi fait l'objet de débats prolongés à la conférence du désarmement de Genève, n'ont guère eu de succès; la course aux armements se poursuit dans ce domaine, entraînant des dépenses considérables. Mais, malgré cette surenchère illusoire et ruineuse à la dissuasion, les deux grandes puissances ont intérêt à s'entendre pour supprimer autant que possible les risques d'accrochage entre elles.

Le gouvernement américain tient à réduire ses interventions militaires à travers le monde. Après 1945, et surtout à la suite de l'échec de l'ONU à appliquer les dispositions de la Charte internationale pour la protection de la paix par le Conseil de sécurité et le Comité d'Etat-Major, les dirigeants des Etats-Unis ont pu croire qu'ils avaient la mission de faire reculer le communisme, ou au moins de le contenir, et de protéger la paix dans le reste du monde. Cette illusion a été appuyée par le mandat que les Etats-Unis ont reçu du Conseil de sécurité pour la guerre de Corée.

L'aventure du Vietnam, et son prolongement récent au Cambodge, démontrent qu'un tel programme dépasse les forces mêmes de la grande puissance américaine, et que la poursuite de tels objectifs devient une menace pour les Etats-Unis eux-mêmes, non seulement à cause des réactions de l'opinion mondiale, mais surtout à cause du fardeau intoléra-

ble qui en résulte pour le contribuable du pays, et des divisions profondes que ces interventions militaires provoquent dans sa population.

L'Union soviétique se trouve dans une situation tout aussi difficile. De même qu'autrefois l'Allemagne devait éviter d'être prise dans une guerre à la fois à l'ouest et contre la Russie, de même l'URSS est amenée à rechercher une certaine sécurité sur son flanc occidental devant la montée inquiétante de la Chine que conteste l'hégémonie du monde communiste, qui veut étendre son influence en Asie et qui dispose désormais d'un arsenal nucléaire.

Sur le plan intérieur, même si les informations demeurent rares, on sait que l'Union soviétique est aux prises avec des difficultés sérieuses. Une politique d'extension agricole lancée par Khrouchchev n'a pas donné les résultats souhaités et le déboisement de régions étendues a eu des conséquences désastreuses.

Le conflit du Proche-Orient a permis aux dirigeants de Moscou d'étendre leur influence dans le monde arabe, mais l'Union soviétique ne peut pas se permettre un affrontement avec les Etats-Unis, même s'il était relativement limité et non nucléaire; car à part la menace chinoise, Moscou pourrait craindre des soulèvements et des mouvements de guérilla dans plusieurs pays européens soumis au joug communiste.

Dans cette conjoncture, un accord entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie peut répondre aux désirs et aux besoins des deux grandes puissances. Il ne s'agirait pas toutefois d'une entente qui tendrait à une dissolution des deux blocs. La détente se produirait plutôt entre les deux blocs, pour ne pas dire entre les deux grandes puissances.

Du côté de l'Europe occidentale, un tel accord, comportant un désarmement parallèle, donnerait une plus grande sécurité en atténuant le danger déjà disparu en pratique depuis longtemps d'une attaque soviétique. Cela permettrait vraisemblablement aux Etats-Unis de réduire leur réserve militaire sur le continent européen, et de réduire d'autant leur budget de défense dépensé à l'extérieur du pays.

Pour les pays du Pacte de Varsovie, la signification d'un tel accord serait différente. Ces pays n'ont jamais été menacés d'agression par l'Europe occidentale, mais cette prétendue menace était un prétexte pour le maintien de fortes garnisons de l'Armée rouge sur leurs territoires. En contrepartie,

la présence des troupes soviétiques si près du rideau de fer justifiait le déploiement militaire de l'OTAN.

Les événements de Tchécoslovaquie en 1968; comme les interventions antérieures de l'Armée rouge en Hongrie, en Pologne et en Allemagne orientale, démontrent que Moscou n'a pas l'intention de renoncer à son hégémonie sur la partie de l'Europe que Roosevelt a permis à Staline de "libérer" en 1945. Une réduction des forces militaires à la suite d'un accord de sécurité entre les deux blocs ne signifierait sûrement pas le départ des divisions soviétiques de ces pays.

Le mémorandum de Budapest, il y a deux semaines, indiquait que les pays du Pacte de Varsovie ne s'opposent pas à la présence de troupes américaines en Europe; cet acquiescement aurait comme contrepartie évidemment la présence de troupes soviétiques en Europe orientale.

Dans l'état de vigilance armée qui a existé depuis deux décennies, les tentatives d'émancipation de certains pays de la zone communiste n'ont pas eu l'appui de l'OTAN; un accord de sécurité rendrait cette éventualité encore plus improbable, de sorte que la domination soviétique sur ces pays serait renforcée, même avec des garnisons russes qui pourraient être réduites.

Un tel accord aurait pour effet de confirmer la division de l'Allemagne; ce qui devait être une situation temporaire risque donc de se prolonger encore longtemps. La raison profonde du maintien d'encouragements officiels aux efforts de réunification, c'est probablement que les voisins de l'Allemagne, de part et d'autre, sont restés traumatisés par les deux grandes guerres et préfèrent ne pas refaire un pays qui s'est montré aussi belliqueux et qui a failli dominer l'Europe. Les négociations entre Bonn et Moscou, qui semblent devoir être un prélude à un accord de sécurité entre les deux Européens, pourrait aussi conduire à l'entrée des deux Allemands aux Nations Unies comme des Etats séparés.

M. Thant a exprimé récemment le vœu que les pays divisés entrent aux Nations Unies. Cela paraît possible pour les deux Allemands dans un proche avenir; mais une telle solution semble encore éloignée pour les deux Vietnams et même pour les deux Corées.

propos

"Être journaliste à l'O.R.T.F., ça n'est pas la même chose que d'être journaliste ailleurs. L'O.R.T.F. qu'on le veuille ou non, c'est la voix de la France. Elle est considérée comme telle à l'étranger et considérée comme telle par le public, qui, quand on lui fait remarquer quelque chose, répond: "Mais c'est inexact, ils l'ont dit à la télévision." Et, par conséquent, ceux qui parlent à la télévision ou à France-Inter parlent un peu au nom de la France. Il y a une certaine hauteur de ton, qui est la chose que, pour ma part, je leur demande, et ceux qui m'ont suivi depuis que je suis au gouvernement se rappelleront que, dès 1962, je crois, j'ai réuni les journalistes et les représentants de l'O.R.T.F. et que je leur ai dit exactement la même chose. Je ne vous demande pas de faire l'éloge du gouvernement. Je ne vous demande pas de faire parler à tout propos les ministres. Il n'y a d'ailleurs, je le sais bien, rien de plus ennuyeux pour les spectateurs.

Georges Pompidou, président de la France, dans une conférence de presse à l'Élysée, le 2 juillet 1970.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Troisième: Arthur Lefebvre

TELEPHONE 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 6 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS, édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858.

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

LE SORT DES PARTISANS CAPTURÉS EN GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE

La Croix-Rouge internationale souhaite adapter les dispositions des conventions de Genève

par ALEXANDRE CASELLA

Lors d'un colloque sur le droit humanitaire et les conflits armés, un juriste belge, le professeur Suy, citant les propos d'un officier américain, donna cet exemple: une patrouille américaine capture, au Vietnam du Sud, un groupe de suspects comprenant les personnes suivantes:

- un paysan, dans la ferme duquel ont été découvertes trois mines;
- une écolière de quatorze ans en possession d'une lettre lui demandant d'acheter des médicaments pour les maquisards et d'une importante somme d'argent;
- un homme de vingt ans sans papiers d'identité avec, à une jambe, une blessure causée par une arme à feu;
- un homme de quarante ans avec des papiers d'identité en ordre et un registre qui apparaît comme une liste de collecte d'impôt pour les maquisards.

Faisant siennes les questions posées par l'auteur américain, le professeur Suy demanda lesquelles de ces personnes étaient protégées par les conventions de Genève. La question était évidemment rhétorique: la réponse était "aucune".

Il existe certes tout un édifice juridique, et notamment les conventions de Genève de 1949, qui prévoient d'une façon très précise les droits des prisonniers de guerre et les obligations de leurs détenteurs. Cependant, si l'application de ce droit est relativement aisée dans le cadre d'un conflit entre Etats, il en est tout autrement en guerre révolutionnaire. Patriote ou terroriste, guerillero ou rebelle, le combattant de la guerre populaire échappe souvent aux définitions scolaires. Quand les adversaires ne se reconnaissent plus, quand l'habit national devient uniforme, quand les combattants sont de tous âges et que la ruse devient la condition non seulement de la victoire mais de la survie, la loi de la guerre s'efface devant la loi de la jungle.

Mais le monde chaotique de la guerre populaire n'échappe pas pour autant à la morale. Ce fait est d'ailleurs reconnu implicitement par toutes les parties au conflit vietnamien. En effet, les quatre adversaires affirment que leurs prisonniers sont bien traités. Certains, comme Hanoi et le F.N.L., se réfèrent à leur attitude humanitaire; d'autres, comme Washington et Saigon, se disent guidés par leur adhésion aux conventions de Genève.

Des "hors-la-loi" jusqu'en 1965

L'intervention du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) dans le cadre de la guerre du Vietnam débuta en pratique en 1965. Jusqu'à cette date, la guerre se déroula, en dehors de toute convention, Les Vietcongs, qualifiés de "hors-la-loi", étaient assimilés à des criminels de droit commun, et la presse américaine abonde de témoignages sur les sévices auxquels beaucoup d'entre eux étaient soumis lorsqu'ils étaient cap-

turés par les gouvernementaux. La position de Washington à cette époque était ambiguë; en effet, les nombreux "conseillers" américains qui accompagnaient les unités de Saigon avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir lorsque les gouvernementaux torturaient un prisonnier, sous prétexte qu'il s'agissait d'une affaire qui regardait uniquement les Vietnamiens. Quant au C.I.C.R., il avait pratiquement été exclu du Vietnam par le régime de Diem.

Le 11 juin 1965, le C.I.C.R. adressa aux quatre parties une lettre les enjoignant de respecter les conventions de Genève et affirmant entre autres que "tout combattant capturé en uniforme ou muni d'un signe marquant clairement son appartenance aux forces armées" doit être traité en prisonnier de guerre et avoir la vie sauve. Saigon et Washington accédèrent à cette demande. Le F.N.L. fit savoir que, n'ayant pas signé les conventions, il estimait qu'il n'était pas lié par elles et qu'elles n'étaient d'ailleurs pas applicables dans le cadre de la lutte entreprise, mais il affirmait néanmoins que les prisonniers qu'il détenait étaient bien traités. Le 11 janvier 1966, le Front, déclarant que le C.I.C.R. n'était pas impartial, rompit tout contact officiel avec l'organisation de Genève.

Jusqu'en 1966, les Américains transféraient sur-le-champ aux gouvernementaux tout prisonnier capturé. Les raisons de cette attitude étaient essentiellement politiques. Venu officiellement au Vietnam pour aider Saigon, les Etats-Unis entendaient ainsi respecter la souveraineté de leur allié en lui transférant des prisonniers qui étaient considérés non pas comme des soldats d'un autre Etat mais comme des sujets rebelles. Par la même occasion, Washington entendait se laver les mains de toute responsabilité concernant le traitement des prisonniers.

Un "meurtre inutile"?

Le F.N.L. voyait les choses d'une tout autre façon. Ceci a été illustré par deux incidents dramatiques. Le 22 juin 1965, un tribunal sud-vietnamien condamna à mort un "terroriste" vietcong qui fut exécuté. Trois jours après, le F.N.L. annonçait, en représailles, l'exécution non pas d'un Sud-Vietnamien, mais d'un prisonnier américain, le sergent H.G. Bennett. Le 22 septembre trois autres Vietcongs étaient jugés et exécutés à Da-Nang. Le 26 septembre le F.N.L. exécutait en représailles trois prisonniers américains. Washington protesta avec la dernière énergie, qualifiant l'action du F.N.L. de "meurtre inutile", "meurtre", peut-être. Les Vietcongs exécutés, ne portant pas d'uniforme, n'étaient pas des prisonniers de guerre selon les conventions dans le cadre du régime sud-vietnamien. Les Américains, eux, avaient été capturés en uniforme sur le champ de bataille, et d'ailleurs toutes les coutumes de la guerre condamnent l'exécution de prisonniers sans défense pour des actes qu'ils ont

pas commis. "Inutile", ce n'est pas certain. En effet, depuis cette date, on ne condamne plus à mort, du moins officiellement, des prisonniers vietcongs, même lorsqu'ils sont qualifiés de "terroristes". Et si, lors de l'offensive du Têt de 1968, les gouvernementaux ont fait dresser les poteaux d'exécution devant le grand marché de Saigon, il a suffi que le Front fasse une simple allusion à des représailles contre des prisonniers américains pour que les poteaux soient enlevés.

Cet incident est particulièrement significatif, car il touche au cœur du problème. Les conventions de Genève prévoient en effet un nombre d'exigences minimum pour qu'un combattant soit reconnu comme prisonnier de guerre: appartenir à une unité constituée, porter les armes ouvertement et avoir un signe fixe d'identification. Or si ces conditions sont facilement remplies dans le cadre d'une guerre classique, elles ne peuvent l'être par les combattants du Front, qui, opposés à un ennemi largement supérieur en hommes et en moyens militaires, pratiquent une "guerre populaire". Celle-ci exige en effet que les forces du Front se fondent dans la population, alors qu'une armée classique cherche au contraire à "en différencier". Sur le terrain juridique, une des conséquences de cette politique est que non seulement la plupart des combattants du F.N.L. mais également ses cadres politiques et administratifs échappent à la protection octroyée par les conventions de Genève.

Pour jouir de la protection qu'octroient les conventions, le F.N.L. devrait adopter les apparences extérieures d'une armée classique, ce qui, vu la disproportion matérielle des moyens engagés, équivaudrait à un suicide. Ainsi, par exemple, l'attaque du Têt, sur Saigon aurait été impossible si le F.N.L. n'avait pas, au cours des semaines précédentes, infiltré des forces en habit civil dans la capitale. Certes, une fois à l'attaque, ces hommes ont mis un brassard rouge, mais était-il "fixe" (cousu) au sens des conventions? Certainement pas. Et il était entendu que, si les hommes du Front étaient encerclés, ils auraient enlevé leur brassard pour disparaître dans la foule.

Ainsi les conventions de Genève, qui accordent leur protection à la totalité du personnel combattant américain et sud-vietnamien, laissent en fait sans protection pratiquement les neuf dixièmes des combattants du Front. Dans ces conditions, Saigon et Washington ne s'exposaient guère en déclarant applicables les conventions de Genève.

Le système américain

Après plusieurs mois de tâtonnements, les forces américaines ont mis au point une procédure qui doit suivre en principe chaque prisonnier vietcong. La première étape est le "Collecting Point". Ce sont là des sortes de camp

en miniature, généralement attachés à une division, où l'on conduit les gens capturés soit lors d'une rafle, soit sur le champ de bataille. Ici les prisonniers subissent un premier interrogatoire et sont ensuite répartis en quatre catégories: les prisonniers de guerre (P.G.), les "Civil Defendants" (C.D.), les innocents et les Chieu Hoi (ralliés). Les P.G. sont en principe soit des soldats de l'armée nord-vietnamienne, soit des Vietcongs pris, les armes à la main, sur le champ de bataille. Les "Civil Defendants", eux, sont les "terroristes", c'est-à-dire tous les saboteurs opérant individuellement et tous les membres de l'infrastructure du F.N.L., notamment les cadres politiques, les fonctionnaires, etc.

En fait, la classification est purement arbitraire, sauf dans le cas des Nord-Vietnamiens, où, pour la même action, on peut être classé P.G. à Hué et C.D. à My-Tho. Généralement tous les auteurs d'attentats civils sont classés C.D., alors que les attaques en campagne donnent habituellement droit à la classification de P.G.

Une fois la classification faite et un premier interrogatoire terminé, les prisonniers sont transférés dans l'un des cinq "Combined Interrogation Centers" qui existent au Vietnam. Ils sont de nouveau interrogés par des équipes combinées d'Américains et de Sud-Vietnamiens, et l'on procède à une nouvelle reclassification en P.G. ou C.D. Les prisonniers importants sont retirés du lot pour un troisième interrogatoire et transférés soit au "Centre national d'interrogation", soit au "Centre militaire combiné d'interrogation", situés tous les deux à Saigon. Quant aux autres prisonniers, les P.G. sont transférés dans les camps et les C.D., qui sont assimilés à des criminels, disparaissent dans les prisons civiles, où ils restent souvent cinq à six ans avant même de passer en jugement.

Les classifications sud-vietnamiennes

Le système sud-vietnamien est, en revanche, moins clair. Les prisonniers sont interrogés sur place une première fois lors de leur capture, et l'on procède déjà à une classification. Ils sont ensuite réinterrogés dans un Q.G. divisionnaire et dans les chefs-lieux de province où les P.G. sont maintenus un certain temps dans une prison civile. Ensuite, les P.G. sont transférés dans des camps et les C.D. vont en prison. L'armée de Saigon n'a jamais expliqué par quel critère elle distinguait les P.G. des C.D.

L'action du C.I.C.R., qui vise à améliorer les conditions matérielles dans lesquelles vivent les internés, porte essentiellement sur les lieux de détention, qui sont inspectés régulière-

ment. Ce travail d'inspection est généralement plus extensif qu'intensif et les centres de détention sont visités par les délégués du C.I.C.R. tous les deux ou trois mois. D'après M. Christian Hauser, chef de la délégation du C.I.C.R. à Saigon, c'est là un maximum, vu les difficultés de transport. Cela expliquerait pourquoi le C.I.C.R. ne peut pas visiter n'importe quel lieu de détention sans préavis, et le programme de visites est généralement établi un mois à l'avance.

Ces visites se limitent évidemment aux P.G., car, comme nous l'a déclaré M. Christian Hauser: "D'après les conventions, nous ne pouvons visiter que les P.G. Les "Civil Defendants", eux, échappent totalement à notre contrôle. Nous avons cependant demandé de les visiter et, en octobre 1968, on nous a autorisé une visite de prison mais sans entretien en privé avec les prisonniers."

Ce que M. Christian Hauser ne peut pas dire, mais que tout le monde au Vietnam sait, c'est que le problème n'est pas tellement de savoir ce qui se passe dans les camps de P.G., mais d'une part, ce qui arrive aux prisonniers avant qu'ils ne parviennent aux Collecting Points et, d'autre part, le sort des Civil Defendants.

Vingt-cinq mille "terroristes"

A l'heure actuelle, il y a officiellement 68.000 prisonniers au Vietnam du Sud; 33.000 sont des prisonniers de guerre et 25.000 sont des C.D. enfermés dans les prisons civiles. Si les Américains gardent une responsabilité résiduelle sur les P.G. qu'ils ont capturés et transmis aux forces de Saigon, ils n'estiment avoir aucune responsabilité en ce qui concerne les C.D. qu'ils ont capturés. Or les vrais opposants du régime ne sont pas dans les camps mais dans les prisons. Et lorsque le F.N.L. accuse Saigon de torturer les prisonniers, c'est surtout aux détenus des prisons civiles, et notamment de la prison de femmes de Tu-Duc, qu'il se réfère, et non pas tellement aux internés dans les camps de P.G. A ce sujet, la position légale de Saigon est inattaquable. En effet, les Sud-Vietnamiens n'ont aucune obligation d'autoriser le C.I.C.R. à visiter les Civil Defendants qui ne sont pas protégés par les conventions. Et d'ailleurs, le paradoxe est que Saigon applique la lettre des conventions d'une façon très large. En effet, on estime que parmi les 33.000 P.G. seulement environ 5.000 auraient droit au statut de P.G. si les conventions étaient appliquées à la lettre. Cette application "généreuse" des conventions est considérée à Genève comme la reconnaissance tacite du fait que chaque prisonnier, quel que soit son statut, devrait être bien traité et avoir le droit d'être visité par les délégués du C. I. C. R. En pratique, il n'en est pas ainsi.

et tant que Saigon n'autorisera pas la libre visite des prisons par le C.I.C.R. et des entretiens sans témoins avec les prisonniers, on est en droit d'exprimer les plus graves inquiétudes sur le sort des détenus. Et même si les Etats-Unis se retranchent derrière la "souveraineté de la République du Vietnam", pour se désintéresser du sort des détenus dans les prisons, Washington porte la responsabilité morale qui, jusqu'à présent, n'a pas été assumée.

Certes, on ne prétend pas à Genève que le libre accès des prisons aux délégués du C.I.C.R. est une garantie absolue que les prisonniers ne sont pas maltraités, et rien n'empêche d'ailleurs de faire disparaître des prisonniers. Mais la présence du C.I.C.R. est tout de même un contrôle dans la valeur, si elle n'est pas absolue, n'est pas négligeable.

La lettre et l'esprit

Il est certain que si la guerre révolutionnaire est une des caractéristiques de notre siècle, elle est encore en marge du monde de la guerre légale et n'a pas encore été intégrée dans l'édifice du droit humanitaire. Certes, les principes humanitaires qui gouvernent les conventions ne portent pas de contestation - encore qu'ils ne sont pas toujours appliqués, - mais il est évident que la lettre des conventions est en retard d'une guerre, et l'on comprend l'attitude du Front, qui refuse de se considérer comme lié par un texte qui ne lui accorde aucune protection.

Et, à ce propos, on ne peut que citer un révolutionnaire vietnamien qui nous a déclaré: "La guerre populaire, c'est la lutte du peuple tout entier, où la distinction entre combattant et non-combattant disparaît. C'est la lutte du faible contre le fort, où l'habit national devient uniforme. Il est évidemment impossible dans un tel contexte d'appliquer d'une façon scolaire les lois de la guerre, nées de conflits classiques entre Etats constitués. Alors peut-être verrons-nous un jour la naissance d'un droit de la guerre populaire."

Cet espoir est aussi celui du C.I.C.R. Et le professeur Jacques Freymond, vice-président du G.I.C.R., devait nous déclarer: "Nous sommes en face d'une nouvelle forme de guerre où les catégories traditionnelles ne s'appliquent plus. On ne peut pas appliquer à une guerre de libération les schémas d'un conflit de type classique. Il ne s'agit certes pas de démolir l'oeuvre de 1949, mais à l'adapter, par des adjonctions et par la pratique, à une situation nouvelle. "C'est pour cela que le C.I.C.R. a demandé de voir tous les prisonniers au Vietnam, sans distinction de statut. En attendant que les conventions fassent une place à la guerre populaire, il ne faut pas faire du juridique, mais considérer que l'esprit des conventions est plus important que la lettre."

Le sens d'un événement

LES FRUITS IMPRÉVUS DE L'ESPRIT DU NOUVEAU

par Richard JOLY

Pour amorcer les analyses du phénomène des "deux éternités" qui s'abrégent dans l'Eglise contemporaine (le sacerdoce et le mariage), mes Carnets d'un croyant perplexé (1) demandaient tout récemment:

"S'il est possible de ne plus être prêtre tout en demeurant "prêtre" pour l'éternité, comment ne pas envisager pour bientôt la rupture courante du mariage indissoluble?"

Deux textes remarquables

publiés ensemble ici même à la suite de la tragédie qui a frappé le couple Mailhot (2) permettent de constater que n'est pas vaine cette question posée à la conscience des époux par certaines tendances de l'Eglise renouvelée.

Au-delà des personnes

Dans le texte du P. Perreault et dans celui de Claude Ryan sont énoncées des perspectives de discrétion, de respect, de compassion qu'il faut

garder au tout premier plan de sa réflexion devant ce drame désolant. "Se remettre au jugement de celui qui, seul, sonde les reins et les cœurs", recommande Claude Ryan. "Nous ne devons pas chercher à percer le mystère de la rencontre de cet homme avec son Dieu", rappelle le P. Perreault. Respecter l'intimité des disparus est certes le premier devoir de la décence naturelle, l'ultime hommage d'une charité recueillie dans sa tristesse.

Il paraît difficile, par contre, de ne pas s'attarder aux principes qu'énoncent ou que sous-entendent les textes cités. Ryan et Perreault s'élèvent en effet au-dessus des personnes. A partir du terrible épisode, ils proposent une vision théologique de la relation que chaque homme doit établir avec son Dieu; ils essaient de structurer les rapports auxquels doit parvenir le chrétien avec ses frères et avec l'Eglise.

Cette vision, ces rapports sont décrits en des termes si vastes, ils apportent une orientation spirituelle si élevée que l'application s'en fait naturellement à toute destinée chrétienne, à celle des conjoints donc autant qu'à celle des prêtres et des religieux. Prolongée au-delà du sacerdoce et des vœux, l'interprétation Perreault-Ryan place dans un jour étonnant l'engagement du mariage qui est (était?), lui aussi, "pour l'éternité".

Pour vraiment généraliser

Que les victimes de la tragédie aient été une remarquable spécialiste des sciences hospitalières et un brillant psychologue, il ne faudrait pas l'oublier, ne modifie par le problème de façon déterminante. La formation universitaire et la riche expérience humaine des disparus donnaient probablement à leur recherche de

Dieu une lucidité, une profondeur exceptionnelles. A moins de soutenir, par contre, que seules les âmes d'un tel raffinement peuvent se lancer dans cette recherche (quelle hérésie pour une civilisation qui "démocratise" tout à l'extrême!), il faut accepter que se trouvent engagés dans cette "quête de Dieu" tous les chrétiens - donc tous les conjoints - qui cherchent eux aussi le Royaume dans leurs engagements moraux les plus exigeants et les plus intimes.

Claude Ryan trouve "une singularité actualité" à cette authenticité que définissait Bernard-Gérard Mailhot quelques mois avant son décès: "C'est d'être vrai avec soi-même et avec les autres". Cette précieuse condition ne peut certes pas se présenter, elle non plus, comme le privilège exclusif d'une élite de l'esprit et du cœur. Comment ne pas reconnaître à toute personne humaine le droit de sortir d'une condition où des engagements antérieurs (comme le mariage, par exemple) menaceraient de fausser toute la vie par un climat de duplicité pluriel que d'authenticité?

Dernier regard de ce survol: pourquoi un conjoint ne se trouverait-il pas - tout comme un prêtre ou un religieux - "amené à réviser son engagement (...) pour chercher une autre forme de communion" (Perreault)? L'expérience serait certes toujours angoissante; on ne saurait sans doute l'aborder qu'à des conditions rigoureuses et redoutables. Comment pourtant ne pas croire que nous allons vers une civilisation où le mari, ou l'épouse qui aura "révisé son engagement" verra son entourage (et l'Eglise) adopter la formule que recommande le P. Perreault: "(...) prendre de ce fait, mais aussi (...) respecter le secret douloureux de cette existence"?

Le parallèle est structuré

Les nobles et hautes idées qu'agitent le P. Perreault et Claude Ryan posent deux fondements à l'agir moral: l'adhésion de la conscience individuelle à la vérité personnelle, la sincérité du désir de "servir", de "communier" au Seigneur et aux frères. On voit mal comment serait interdite aux époux la liberté de fonder, eux aussi, leurs destinées sur de si robustes piliers.

Première conséquence possible: toute épouse, tout mari devrait pouvoir "par delà les gestes et les attitudes qui peuvent nous dérouter (...) obéir à une cohérence intérieure profonde" (Perreault). Bien plus, puisque "il y a un droit fondamental à ne laisser accéder à son intimité que qui l'on veut, pour le temps qu'on veut et au moment où on le veut" (Mailhot, cité par Ryan) ce visage de la "transparence" et de "l'amitié" - qui ressemble pourtant de près à celui de la pleine communion dans l'amour - saurait difficilement s'inscrire comme clause universelle du contrat conjugal, comme ingrédient essentiel à la permanence de l'union des époux.

S'il faut souhaiter aux prêtres et aux religieux "que finisse bientôt de s'assouplir une discipline qui ne répond plus aux besoins actuels" (C. Ryan), souhaitera-t-on l'avènement prochain de semblables assouplissements aux disciplines matrimoniales? Il doit bien se trouver, en ce domaine aussi, des secteurs où Mailhot aurait peut-être fini par porter "des engagements sans passion mais objectivement sévères sur des pratiques et normes qui prévalaient trop longtemps dans notre milieu et qui, étouffant, pour dire le moins, étonnantes pour les personnes

et stérilisantes pour la vraie vie spirituelle" (C. Ryan).

Peut-être la tragédie de Toronto nous a-t-elle placés "devant une existence dont la signification définitive nous échappe". Elle nous aura sûrement permis de pressentir à quelles saisissantes fécondités peuvent prétendre certaines semences que l'esprit du renouveau dépose en sol de chrétienté.

(1) Joly, R., Les carnets d'un croyant perplexé, Montréal, Beauchemin, avril 1970.

(2) Perreault, Père Georges, O.P., Devant une existence dont la signification définitive nous échappe et Ryan, Claude, La contribution de Bernard Mailhot à l'évolution d'un milieu qu'il aime beaucoup, dans LE DEVOIR, 13 juillet 1970.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

CERTIFICAT D'ANIMATION

Aux personnes ayant à travailler avec des groupes, le Service d'éducation permanente offre un certificat d'animation:

- Sensibilisation au phénomène de groupe
- Organisation scientifique du travail en groupe
- Méthodologie de recherche appliquée à l'animation globale d'un milieu
- Communication audio-visuelle et ateliers de créativité

* Ce programme de 30 crédits couronné par un diplôme universitaire fait partie intégrante d'un Baccalauréat en sciences.

DATE LIMITE D'ADMISSION: 15 AOÛT

Informations au:
Service d'éducation permanente,
3333, Chemin de la Reine-Marie,
Tél.: 343-6090 (jour) 343-6992 (soir).

LYCÉE MONT-ROYAL
(INSTITUT ALIE)

RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

École secondaire privée,
sans but lucratif,
mixte,
à direction laïque.

SECONDAIRE I-II-III-IV-V

- OPTIONS
 - scientifique - générale
 - commerciale - recyclage

Renseignements:
845-9145

4364, rue ST-DENIS (Métro Mont-Royal)
(Entre 9 h. et 17 h. du lundi au vendredi)
(Soir: sur rendez-vous)

COURS D'ÉTÉ: du 27 juillet au 19 août
Initiation aux Mathématiques Modernes

CARRIÈRE DANS L'ENSEIGNEMENT

FACULTÉ D'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
FORMATION DES ENSEIGNANTS AU SECONDAIRE

Offre au cours de l'année 1970-71 (septembre-mai) un programme destiné aux candidats francophones désirant se préparer à l'enseignement au secondaire. Ce programme répond à la fois aux exigences du Ministère de l'Éducation de l'Ontario en vue de l'obtention du **brevet d'enseignement secondaire** et à celles du sénat de l'Université d'Ottawa pour l'obtention du grade de **baccalauréat en Éducation (B.Ed.)**.

Pour être admis, les candidats doivent posséder un baccalauréat reconnu ou un diplôme équivalent et être de citoyenneté canadienne ou être immigrant reçu. On doit faire parvenir les demandes d'admission et tous les documents nécessaires **AVANT LE 15 AOÛT 1970.**

Pour plus de renseignements (programme, exigences d'admission, formules de demande d'admission etc.) prière d'écrire ou de téléphoner à:

FORMATION DES ENSEIGNANTS
Université d'Ottawa,
1245 avenue Kilborn,
Ottawa 8, Ontario.
Tél: (613) 231-3960

**OFFRE D'EMPLOI
LE RENFORT INC.**

Nouveau Centre d'entraînement à la vie pour enfants atteints de déficience sévère

demande
ÉDUCATEURS

avec formation et expérience pertinentes.
Salaire suivant les échelles reconnues
Bénéfices marginaux standard.

Prière d'adresser curriculum vitae avant le 1er août 1970 à:

Le Renfort Inc,
St-Luc,
Comté de St-Jean, Qué.

ADMINISTRATEUR COMPTABLE

Une compagnie d'assurance générale progressive ayant son siège social à Montréal est à la recherche d'un candidat pour assister le contrôleur dans la préparation des états financiers et autres documents comptables. Il se verra confier la responsabilité de la comptabilité générale de l'entreprise.

ÂGE: entre 25 et 40 ans
EXIGENCES: Diplôme universitaire en comptabilité ou l'équivalent.
SALAIRE: à discuter selon la compétence.

Faire parvenir le "curriculum vitae" à:
Case 1347
Le Devoir, Montréal.

DAWSON COLLEGE

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

accepte dès maintenant des demandes d'emploi (de préférence bilingues)

De: Professeurs à temps plein ou partiel
Administrateurs à temps plein ou partiel
pour: division (CEGEP) cours du soir
Éducation des Adultes, cours du soir.
Département de l'Extension (campus exclus)
Classes spéciales (langues)
Classes spéciales (industrie)
dans: tout le secteur académique
Faire parvenir les demandes au:
DAWSON COLLEGE,
a/s Mlle Diane Mongeau,
350 rue Selby, Montréal 215.

LE SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE CHATEAUGUAY

recherche

UN DIRECTEUR ou UNE DIRECTRICE
pour son agence, bilingue, et
UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE
pour le service social scolaire, bilingue

Qualifications: Maîtrise d'une école de service social reconnue ou équivalent.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae avec photo récente à:

M. Jean-Charles Marchand, président,
Service Social Régional de Châteauguay,
13 rue Principale,
Châteauguay, Qué.

Date limite: fin de juillet

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY RECHERCHE:

Un(e) Conseiller(ère) d'Orientation

Fonctions: Counseling d'orientation au niveau secondaire et autres tâches connexes au service.

Exigences: 1^o licence en orientation ou en psychologie (mention orientation)
2^o membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation

S.V.P. accompagner la candidature d'un curriculum vitae
S'adresser à:

M. Georges Allard, directeur
Service aux Étudiants,
C.S.R. Salaberry,
43, avenue du Parc,
Valleyfield, Québec.
Tél: 373-8065

**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE SALABERRY**

RECHERCHE LES SERVICES

D'un principal pour une école polyvalente de 1900 élèves, située à Salaberry-de-Valleyfield.

Critères d'éligibilité
a) détenir un brevet d'enseignement.
b) posséder 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
c) avoir 16 ans de scolarité.
d) avoir complété ou avoir entrepris des études en administration scolaire et posséder une expérience pertinente dans l'administration scolaire.

Entrée en fonction: Septembre 1971.
Le candidat choisi sera affecté à des travaux d'organisation et de préparation en vue de l'ouverture de la nouvelle école, dès janvier 1971.

Faire parvenir curriculum vitae, d'ici le 1er août 1970.

S'adresser par écrit à:

Maurice Marleau,
Directeur général des Écoles,
43, Avenue du Parc,
Salaberry-de-Valleyfield, Qué.

Carrières et Professions

ÉCOLE NEUCHÂTEL
recherche
NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

- Un professeur de français
- Un professeur de mathématiques modernes.
EXIGENCES: Brevet d'enseignement ou légalement qualifiés.
Faire parvenir curriculum vitae à:

4973 rue Grosvenor,
Montréal 247
Tél. 486-1214

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE de YAMASKA
demande des professeurs

**- UN CONSEILLER EN ORIENTATION
- PROFESSEURS:**

- (1) cuisine commerciale
- (2) débousselage
- (1) décoration intérieure
- (1) éducation physique (féminin)
- (1) éducation physique (masculin)
- (2) professeurs d'anglais (secondaire IV, V).

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1970 à:

La Commission Scolaire Régionale de Yamaska,
a/s M. Paul A. Giguère, directeur,
Service au Personnel,
2270 rue Mailhot,
St-Hyacinthe, Qué.

COLLEGE DU VIEUX MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE LA RÉALISATION AUDIO-VISUELLE

FONCTIONS: Sous l'autorité du Directeur adjoint des Services pédagogiques, il coordonne les services de conception pédagogique et de production des documents didactiques; il est un animateur auprès des professeurs et doit provoquer la créativité dans la réalisation des moyens techniques d'enseignement.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire en audio-visuel ou dans une discipline connexe. Expérience en réalisation de documents didactiques.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 août 1970 à:

Directeur du personnel,
Case postale 444, Station "N",
Montréal 129.

La Commission Scolaire Catholique de Châteauguay

recherche

UN CONSEILLER EN ORTHOPÉDAGOGIE
pour l'année 70-71

QUALIFICATIONS: Brevet en orthopédagogie (niveau universitaire) bilingue.

EXPÉRIENCE: Un minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA TÂCHE: Guider des enseignants dans leur travail auprès des enfants de langue française et anglaise, présentant des difficultés d'apprentissage; coordonner l'administration de ces groupes d'élèves.

SALAIRE: Selon la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées (hommes et femmes) doivent faire parvenir leur candidature en y joignant leur curriculum vitae complet et une photo récente à:

Direction générale des Écoles,
Commission Scol. Catholique de Châteauguay,
184 Boul. Salaberry - Nord,
Châteauguay, P.Q.

DATE LIMITE: 31 juillet 1970.

N.B. Une première sélection est faite par un comité à l'aide des lettres reçues; seuls les finalistes sont rencontrés pour interview.

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

FONCTIONS: Sous la direction du Directeur du secteur, accueillir les étudiants, les aider à solutionner immédiatement un problème relatif à leurs études et les diriger adéquatement en faisant le lien entre les différents services du Collège.

Ses principales fonctions le mettront en contact avec les départements, les secteurs ainsi que les universités et le marché du travail. Il se rapportera directement au Directeur du secteur concerné.

Secteurs d'activités:
— lettres
— sciences et techniques humaines
— sciences et techniques administratives

Les candidats choisis se verront confier la responsabilité des étudiants de programmes d'un même secteur, selon leur spécialité.

QUALIFICATIONS: Être détenteur d'un diplôme d'une discipline enseignée au Collège. Être professeur dans un CEGEP.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 août 1970 à:

Directeur du Personnel,
C.P. 444, Station "N",
Montréal 129.

**LA COMMISSION DES
ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC**

demande

- un éducateur d'accès;
- des rééducatrices en langage, lecture et orthographe;
- des rééducatrices en psycho-motricité.

Écrire au Service du personnel,
1460, Chemin Ste-Foy, Québec 6.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil Régional de Développement des Laurentides

RESPONSABILITÉS:

- Planifier, organiser, coordonner et contrôler les projets de l'organisme.
- S'occuper de l'animation des comités.
- Maintenir et promouvoir des contacts efficaces avec les organismes de la région et les autorités gouvernementales.
- Se rapporter et exercer un rôle-conseil auprès de la Direction.

QUALIFICATIONS:

- Bonnes connaissances des techniques de planification.
- Formation universitaire ou l'équivalent.
- 3 ans d'expérience valable.
- Facilité d'expression orale et écrite.
- Ambition et capacité de prise de décision.

LIEU DE TRAVAIL: St-Jérôme et territoire.

Le poste intéressera tout candidat dont le traitement annuel se situe entre \$10,000 et \$12,000.

Adressez vos réponses avant le 5 août 1970 à:

DUCHARME, DÉOM & ASSOCIÉS INC.,
Conseillers en Administration,
Aile no 3, Cité du Havre,
Montréal 104, Qué.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

recherche

DEUX CHARGÉS DE PROJETS

FONCTIONS: Sous l'autorité du Directeur de la Compagnie, assurer la direction et l'administration de projets urbains et ruraux ayant pour but de promouvoir le progrès social, économique et communautaire.

QUALIFICATIONS:

- a) Poste à pourvoir dans les Maritimes
 - Formation universitaire ou expérience équivalente.
 - Connaissance des provinces maritimes.
 - Connaissance et expérience du développement communautaire.
 - Bilinguisme.
 - Capacité d'administration.
- b) Poste à pourvoir dans la région Ottawa-Hull
 - Formation universitaire ou expérience équivalente.
 - Connaissance et expérience du développement social, économique et communautaire.
 - Sens des relations humaines.
 - Bilinguisme.
 - Capacité d'administration.

TRAITEMENT: Entre \$7,000 et \$13,500 selon les critères en vigueur à la Compagnie.

Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre "curriculum vitae" et de lettres de références avant le 30 juillet 1970 à:

Mme Theresa Watters
Agent de la gestion du personnel
Compagnie des Jeunes Canadiens
323, rue Chapel
Ottawa 2, Ontario.

LE CEGEP LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse de Blainville

demande

**UN RESPONSABLE DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE
ET D'AUDIOVIDÉOTHÈQUE**

FONCTIONS:

- Sous la responsabilité du Directeur des services pédagogiques, il dirigera le service de la bibliothèque et organisera un service d'audiovidéothèque pour compléter la documentation écrite (livres et revues) par une documentation visuelle et auditive (films à boucle, disques, rubans magnétiques, diapositives, etc.).
- QUALITÉS REQUISES:**
 - On demandera au candidat de faire la preuve de son habileté à diriger un personnel, à préparer et à administrer un budget qui répond aux exigences de l'enseignement collégial - pré-universitaire et professionnel.
 - Dans le but de favoriser l'utilisation maximum des services dont il aura la responsabilité, le candidat démontrera son aptitude à participer à l'élaboration et à la révision des méthodes pédagogiques: séminars, utilisation des techniques audio-visuelles, enseignement décloisonné, tutorat, team-teaching.
 - On exigera une aptitude au travail en équipe: le candidat travaillera avec les autres responsables des services pédagogiques et il soumettra ses politiques à un comité formé d'administrateurs pédagogiques, de professeurs et d'étudiants.

QUALIFICATIONS: Expérience pertinente et formation universitaire.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 1er août 1970 à:

M. Maurice Filion,
Secrétaire général,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse de Blainville,
Qué.

PAPINEAU / GÉRIN-LAJOIE / LEBLANC / EDWARDS
ARCHITECTES

demandant

RÉDACTEUR DE DEVIS:
10 ans d'expérience
SPÉCIALISTE EN CHEMINEMENT CRITIQUE
"C.P.M."
5 ans d'expérience
ESTIMATEUR "Quantity Surveyor":
5 ans d'expérience

Le bilinguisme est essentiel

Pour obtenir les formules de demande d'emploi, téléphoner à:

342-0680

Ces demandes devront être retournées le/ou avant le 30 juillet 1970.

CEGEP DE SHERBROOKE

OFFRES D'EMPLOIS

1. RESPONSABLE DU SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET DES ÉTUDIANTS ANGLOPHONES.

Fonctions: Il sera responsable auprès du Directeur des services pédagogiques des cours et de l'application du régime pédagogique tant des étudiants en sciences et techniques administratives que des étudiants anglophones, qui voudront s'intégrer au CEGEP en septembre 1971, selon les règles établies par la Corporation du Collège.

Qualifications: Diplôme universitaire et bilingue.

2. CHEF DU SÉCRÉTARIAT AUX ÉTUDIANTS

Fonctions: Sous l'autorité du responsable des services individuels aux étudiants, il est chargé de la constitution des dossiers des étudiants, de la tenue à jour de ses dossiers, de l'émission des bulletins périodiques, des relevés de notes et des statistiques de la clientèle étudiante.

3. DOCUMENTALISTE - RECHERCHE

Fonctions: Il devra préparer le calendrier d'échéance pour les diverses opérations du CEGEP et en évaluer au besoin les cheminement critiques. Il sera secrétaire permanent du groupe, recherche et développement, chargé des études prospectives pour l'orientation et le développement du CEGEP.

Qualifications: La préférence sera accordée à un jeune diplômé des facultés d'administration ou des sciences appliquées.

4. RESPONSABLE DES SERVICES PÉDAGOGIQUES (Campus de Granby)

Fonctions: Le responsable des Services pédagogiques s'occupe de planifier le travail dans le domaine pédagogique, de l'organiser, d'en coordonner les différents aspects et d'en contrôler l'exécution. Ce travail se fait en relation avec les différents directeurs de secteur du Collège de Sherbrooke. Il doit également se conformer à toute directive pédagogique parvenant du Directeur des Services pédagogiques du Collège de Sherbrooke.

5. RESPONSABLE DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS (Campus de Granby)

Fonctions: Le responsable des services aux étudiants s'occupe de la vie étudiante considérée sous l'aspect collectif et social du Collège. Il est chargé de planifier, d'organiser, de coordonner et de contrôler tous les services offerts aux étudiants en vue de leur fournir les meilleures conditions de travail possibles et de les aider à réaliser aussi bien l'épanouissement de leur personnalité que leur intégration au milieu social. Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur des services aux étudiants du Collège de Sherbrooke, auquel il reçoit les directives sur les grandes politiques du service.

6. RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (Campus de Granby)

Fonctions: Le responsable de l'éducation permanente voit au travail de planification, de coordination et de contrôle de toutes les activités concernant l'éducation permanente et le recyclage des adultes. Il accomplit sa fonction selon les normes pédagogiques établies par les services pédagogiques et reçoit les politiques d'action du Directeur de l'éducation permanente du Collège de Sherbrooke.

7. RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE (campus de Granby)

Fonctions: Le responsable de la bibliothèque planifie, organise, coordonne et contrôle les services de la bibliothèque du Campus et les départements qui en relèvent. Il travaille en collaboration avec le Directeur de la bibliothèque du Collège de Sherbrooke, auquel il reçoit les directives sur les grandes politiques du service.

8. CHEF DE SÉCRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE (Campus de Granby)

Fonctions: Le chef de secrétariat pédagogique est responsable de l'organisation du système d'admission et de la mise à jour des dossiers académiques des étudiants, le tout en conformité avec les politiques établies par le Chef du secrétariat aux étudiants du Collège de Sherbrooke.

9. UN RESPONSABLE DU SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT (Campus de Granby)

Fonctions: Le responsable de l'équipement doit s'occuper de l'organisation physique et matérielle de l'institution. Il lui importe donc de planifier, d'organiser, de coordonner et de contrôler les activités des différents services sous sa juridiction, le tout en conformité avec les politiques établies par le Directeur du service de l'équipement du Collège de Sherbrooke.

10. COORDONNATEUR (TRICE) CLINIQUE EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Fonctions: Assurer la corrélation entre l'enseignement théorique et l'enseignement clinique, entretenir une étroite collaboration entre le CEGEP et les hôpitaux de la région de Sherbrooke, être responsable de l'application de l'enseignement clinique dans les différents services des hôpitaux de la région.

Exigences: De préférence un baccalauréat en sciences infirmières.

11. COORDONNATEUR (TRICE) DE STAGES EN TECHNOLOGIE MÉDICALE.

Fonctions: Assurer la corrélation entre l'enseignement théorique et l'enseignement clinique, entretenir une étroite collaboration entre le CEGEP et les hôpitaux de la région de Sherbrooke, être responsable de l'enseignement clinique dans les hôpitaux de la région de Sherbrooke.

Exigences: Diplôme en technologie médicale, plusieurs années d'expérience dans les différentes disciplines des laboratoires hospitaliers.

12. PROFESSEURS DE BIOCHIMIE - TECHNIQUES INSTRUMENTALES ET HISTOLOGIE.

Fonctions: Enseignement de la biochimie générale et clinique des différentes techniques instrumentales, de l'histologie générale et de l'histopathologie.

Exigences: Diplôme universitaire pertinent ou équivalent, expérience dans le milieu hospitalier si possible.

13. PROFESSEURS DE PSYCHIATRIE

Fonctions: Enseignement théorique et clinique des soins infirmiers psychiatriques.

Exigences: De préférence baccalauréat en sciences infirmières, post-scolaire en psychiatrie, expérience du milieu hospitalier psychiatrique.

Les candidats ou candidates intéressés à obtenir l'un de ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1970 à:

Secrétaire-général,
CEGEP de Sherbrooke,
2965 Boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

L'OEIL SUR LE GROUPE

En Israël, les écoles maternelles sont des écoles de la nature

par Denise Courtois

Lors d'un récent voyage en Israël, j'ai eu l'occasion de faire une tournée des écoles maternelles de la ville d'Haïfa et différentes choses m'ont frappées, que je rapporte ici, sans qu'il soit question d'établir de comparaison avec tout autre système d'éducation pré-scolaire dans un pays.

D'abord les quartiers pauvres.

La visite a commencé par une école dans le quartier le plus peuplé et le plus défavorisé, celui du port, pour se terminer dans le quartier huppé de la haute ville sur le mont Carmel, après avoir passé par les différentes zones de hauteur qui délimitent à peu près la richesse des familles de la vicinité. Partout j'ai rencontré de charmantes institutrices apparemment très compétentes, et des enfants polis et spontanés à l'égard de la visiteuse du Canada à la fin de la tournée j'étais propriétaire d'un sachet de tranches d'orange transformées en bonbons, de deux fleurs, d'une jolie carotte et d'un radis géant.

Dans tous les locaux j'ai noté ordre, propreté, ambiance agréable mais, arrivée à l'étape finale sur le mont Carmel je n'ai pu retenir une remarque sur la modernité des locaux neufs, l'associant au standing social des enfants. Mes deux guides, inspectrices du ministère de l'éducation et de la municipalité, m'ont alors détrempés. Si l'école du port était la plus vieille, c'est qu'elle avait été installée la première, les autorités ayant jugé le besoin de ce quartier comme le plus urgent. Un jeune Etat comme celui d'Israël ne pouvant tout faire en même temps, les municipalités avaient été servies au fur et à mesure des possibilités budgétaires par ordre de richesse des zones résidentielles. L'institutrice du Mont Carmel me parla alors de ses longues années d'attente et de "débrouille" dans un vieux local inadéquat.

Les moyens du bord

Peu importe le local, les dépenses de matériel m'ont paru être tenues au minimum. Pendant mon passage, l'une des ressources nationales, les citrons, constituaient le sujet d'étude de la semaine. Les enfants, après avoir étudié et dégusté les fruits, utilisaient jusqu'à leurs épluchures. Les plus jeunes assemblaient en colliers des découpures d'orange, de citrons et de pamplemousses et de mandarines, tandis que les plus grands taillaient les peaux en carrés, ronds, triangles, etc., pour apprendre les figures géométriques.

On apprenait à compter avec des boutons, et on jouait à la marchande avec des boîtes vides de produits divers, les uns et les autres fournis par les parents d'enfants, les professeurs et les inspectrices.

Dans les cours, des boîtes de sable, de vieux pneus à rouler et, pour joindre l'utile à l'agréable, des établis de menuisier avec quelques outils.

Intégration à l'environnement.

L'initiation à la vie et à la nature du pays m'a paru une préoccupation majeure. Au fil des saisons, fruits, fleurs, légumes, feuilles d'arbres, sont exposés et on apprend tout ce qui s'y rattache. Ainsi pour les enfants, à côté du fruit lui-même étaient posés un presse-jus, des bouteilles et des boîtes de conserves commerciales de jus d'orange, des bocaux de confiture. Des photos, images et autres illustrations racontaient l'histoire nationale du fruit: le verger, la cueillette, le triage, le transport, la vente locale, la mise sur bateaux, les usines de transformation en autres produits etc... On examinait aussi les animaux, oiseaux, poissons, insectes, coquillages etc... Le tout me faisait penser à l'école de l'éveil si longtemps aimée à Montréal par Marcelle Gauvreau.

Pour compléter, institutrices et enfants cultivent des jardinets. Cet apprentissage du pays est particulièrement utile aux enfants nouvellement immigrés de pays parfois totalement différents d'Israël, et qui ne l'apprendraient pas dans leur milieu familial. Au contraire, ce sont eux qui vont "enseigner" à leurs parents.

Écoles de l'Etat.

Ces maternelles dépendent à la fois de la municipalité et du ministère de l'éducation. Elles sont partagées en deux classes, pour les enfants de 3-4 ans et ceux de 5-6 ans, mais leur fréquentation n'est obligatoire que pour le groupe pré-scolaire des 5-6 ans. La municipalité s'occupe du logement et de l'équipement des classes. Elle est également chargée de payer les institutrices des 5-6 ans, mais reçoit à cet effet une aide financière du ministère de l'éducation. Le ministère fournit l'inspection pédagogique, qui s'occupe de la bonne marche de toutes les classes et règle les salaires des institutrices des 3-4 ans. Les classes, qui reçoivent un maximum de 36 élèves chacune, sont tenues de 8h à 13h, heure à laquelle un repas léger mais complet est servi aux enfants.

Des organisations féminines de bénévoles comme le Wizo, les Pioneer Women, organisent des garderies pour accueillir l'après-midi les enfants de la maternelle et, toute la journée, les petits d'âge pré-maternelle, dont les mamans travaillent ou désirent utiliser le service. Le ministère de l'éducation contribue au budget des bénévoles dont les garderies rendent un immense service car toutes les femmes ne peuvent s'offrir les jardins d'enfants payants organisés par l'initiative privée.

Coût pour les parents.

L'école maternelle est gratuite, mais les parents doivent verser un

montant pour la nourriture et l'activité musicale. Dans une école où je passais c'était justement le moment où les mamans venaient payer et j'ai parlé à l'une d'entre elles, d'origine française. Mère de deux enfants et épouse d'un technicien en électronique qui gagne bien sa vie, elle trouvait le coût extrêmement raisonnable. Toutefois, si les parents ne peuvent payer, le cas est étudié discrètement et ils payent moins, ou pas du tout, mais il n'est jamais question de priver l'enfant de musique ou de repas. Les subsides nécessaires sont fournis par le ministère de l'éducation et de la culture, et des organisations féminines.

Apprendre la vie

Pour habituer les enfants à se débrouiller eux-mêmes, ils sont chargés à tour de rôle des petites corvées de cuisine, comme faire la vaisselle, servir les jus, beurrer les tartines de la collation matinale de 10 h. Au vestiaire, chaque petit accroche toujours son manteau à la même patère, marquée à son nom, et on essaie, de diverses façons, de lui incliquer le sens de l'ordre et de l'hygiène.

Les pièces de la maison sont recrées à une petite échelle et, tout en jouant, les enfants apprennent le bon usage et le respect des divers éléments du mobilier. J'ai vu plusieurs pièces grandeur normale, installées dans les abris. Les enfants y jouent, mangent, regardent des films, comme dans un autre "chez-eux" et comme ça, pas de panique si un jour de bombardement sur Haïfa ils doivent y rester enfermés plusieurs heures.

Pour étudier la naissance, la famille, j'ai vu un couple de cochons d'Inde dans une école. Dans une autre, c'était un jeu d'aquariums, un "pour les mamans", et un "pour les bébés poissons" des

leur venue au monde. Les remarques des enfants devant ces événements naturels sont notés par l'institutrice qui les lit au groupe de temps à autre, et que les parents peuvent consulter.

Les institutrices

Toutes les institutrices ont suivi des études spéciales et possèdent un diplôme. J'ai pris connaissance du curriculum de leur stage au "centre international de formation pour services communautaires" particulièrement bien adapté à une société en transition. En plus de la pédagogie, les futures enseignantes apprennent la psychologie de l'enfant, qui englobe son développement physique, mental et affectif depuis la naissance; son comportement et ses problèmes; ses activités et ses besoins; le rôle du milieu social, éducatif, linguistique, culturel; le rôle des parents, et la relation entre l'école et la maison. Tout ce qui touche la vie communautaire est également étudié afin d'avoir une image globale de l'environnement: besoins et ressources de la communauté, affiliation sociale des collectivités, coordination entre les différents services, rôle, recrutement et formation des volontaires, éducation des adultes etc...

Un enseignement culturel

Les enfants apprennent la diversité du monde à l'extérieur de leurs frontières par le moyen bien simple des poupées. Quand les futurs enseignants afro-asiatiques venus étudier en Israël dans le cadre du programme d'aide à l'étranger de ce pays visitent les maternelles pendant leur stage, ils peuvent voir les petits manipuler des poupées jaunes et des poupées noires au même titre que les poupées blanches. Et aux enfants, les visiteurs apportent la réalité en chair et en os.

L'art est également au programme. Marionnettes fabriquées et manipulées par les élèves. Dessin. Peinture. Modelage. Chants qui complètent les études de fruits, fleurs, saisons, animaux. Apprentissage des instruments simples qui séduisent les jeunes enfants, comme tambourins, castagnettes, grelots...

La danse rythmique, les danses folkloriques, sont un moyen de donner l'éducation physique, complétée par des exercices de gymnastique et des jeux de groupe.

La préparation pré-scolaire

Les institutrices sont chargées de préparer les enfants à leurs futures activités scolaires, et à vivre harmonieusement au sein d'un groupe. Les jeux et les efforts collectifs sont à l'honneur, qu'il s'agisse d'activités d'expression ou d'imagination. J'ai même assisté à une leçon de calcul et de chimie élémentaire, à laquelle participait toute la classe. Les enfants étaient divisés en trois groupes formant des demi-cercles. Les groupes Oranges, Citrons et Pamplemousses. D'abord le calcul des volumes de fruits et de jus obtenu. Puis, le jeu du goût, les yeux bandés. Les enfants, volontaires, devaient reconnaître le jus du fruit de quel groupe, plus ou moins sucré. Puis les autres goûtaient aussi. En s'amusant, ils ignoraient la notion que le sucre peut changer goût, texture et aspect.

La jeune personnalité est aussi développée du point de vue individuel, par des exercices destinés à affermir la volonté, la concentration, la persévérance, et à éveiller la conscience, le contrôle de soi et l'auto-critique. Autant de qualités, qui, si elles sont acquises, serviront l'enfant non seulement pendant ses études, mais tout au long de sa vie d'homme et de citoyen.

Un nouveau groupe de citoyens réclame un terrain de jeux pour leurs enfants

Après les citoyens de St-Louis de France, ce sont ceux du secteur situé entre les rues Marie-Anne et Boulevard St-Joseph, St-Hubert et Rivard, qui réclament un parc pour leurs enfants.

Dans une lettre envoyée au président du comité exécutif de la ville de Montréal, ces citoyens qui ont réussi à faire signer une pétition par 500 personnes de leur localité, soutiennent qu'il y a un terrain vacant qui pourrait être facilement transformé en terrain de jeux pour les enfants. Ce terrain est situé entre les rues Ponctiac, Berri et Bien-ville et pourrait desservir une population de plusieurs centaines d'enfants.

Le comité exécutif de la ville a déjà reçu une demande du conseiller municipal, M. Fernand Allie à ce sujet, mais n'a pas eu bon d'y donner suite, semble-t-il. Les citoyens écrivent: "Ce terrain pourrait être aménagé de façon à mettre un peu de vie dans le secteur. Il pourrait y avoir une barbotteuse pour les tout-petits. Il pourrait y avoir une piscine pour les plus grands et le reste du terrain pourrait être organisé avec des jeux de toutes sortes". On suggère que l'hiver, le terrain en question soit converti en patinoire.

Ce groupe de citoyens dont le responsable est M. Pierre Bouchard précise dans sa lettre que les parcs Laurier, La-

fontaine et Drolet sont trop éloignés et le parc Rivard trop petit et non organisé, pour que leurs enfants puissent en bénéficier.

Au Québec, 30% des automobilistes sont des femmes

QUEBEC — Chaque jour, au Québec, environ 200 femmes obtiennent leur permis de conduire une automobile. Ce chiffre constitue un record. En fait, actuellement, 30% des dé-

teneurs de permis de conduire sont au Québec, des femmes. C'est ce que révèle les chiffres fournis à ce sujet par le ministère des transports québécois pour la période s'é-

tendant du 1er juin 69 au 31 mai 1970. Durant cette période, la section du ministère chargée de l'émission et du contrôle des permis, a accordé environ 1.000 permis par semaine à des femmes.

Embargo sur les fourrures en provenance de l'URSS et de la Chine

WASHINGTON (AFP) — Les importations américaines de manteaux de fourrure — surtout en provenance d'Europe occidentale — sont menacées par une disposition protectionniste du projet de loi sur le commerce extérieur sur le point d'être adopté par le Congrès américain.

La commission financière de la Chambre des représentants vient en effet d'ajouter à sa version de la loi un embargo sur les manteaux fabriqués à partir de peaux en provenance d'Union soviétique et de Chine. Actuellement, la loi américaine n'impose un embargo que sur l'importation directe de certaines peaux russes et chinoises mais non pas sur les manteaux fabriqués dans d'autres pays à partir de ces peaux. Les fourrures visées par l'embargo sont le vison, l'hermine, le renard, la martre, la belette, le rat musqué et la loutre.

Le Canada est évidemment le premier fournisseur de manteaux de fourrures aux Etats-Unis. Mais il utilise surtout ses propres peaux alors que les pays d'Europe occidentale ont recours, dans une proportion qu'il n'est pas possible de dé-

terminer, à des peaux d'origine russe et parfois chinoise.

Le puissant syndicat américain de la fourrure fait depuis longtemps pression sur le Congrès pour qu'il trouve un moyen de limiter les importations croissantes. Rien que pour les fourrures confondues, à l'exclusion des peaux seulement apprêtées, les importations américaines sont passées de 5.1 à 12.2 millions de dollars entre 1968 et 1969.

L'hiver dernier des manifestations de protestation avaient même été organisées par le syndicat devant certains grands magasins de New York entraînant des produits fins étrangers.

En 1969 les principaux fournisseurs de manteaux de fourrure aux Etats-Unis ont été, dans l'ordre, le Canada 5.9 millions de dollars, la Grande-

Bretagne \$1.3, l'Allemagne \$65,000 et la France \$62,000 dollars.

Rappelons que les importations de fourrures aux Etats-Unis sont déjà menacées par un certain nombre de projets de lois sur la protection de la nature et des animaux.

LA COUTURE CHEZ SOI

LES AVANTAGES DE LA PROPRIÉTÉ SANS LES INCONVÉNIENTS

A Saint-Laurent

MAISON DE VILLE

"Le Chameran"

Très moderne, chauffage radiant à électrique, réfrigérateur, cuisinière, lessiveuse, câble T.V., garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Veru et Centre d'achats.

En location par mois:

4 1/2 - \$179.

7 1/2 - \$279.

7 1/2 avec foyer \$295.

BUREAU: 123 COTE VERTU

Tél.: 334-1864

Lundi au vendredi 9 h. m. - 6 p. m.

Samedi, dimanche - 1-5 P.M.

smson sur rendez-vous.

20-7-70

Des fourrures à la cheville

PARIS (AFP) — La fourrure sera présente dans toutes les collections d'hiver. Mais, si les femmes n'auront que l'embarras quant au choix des fourrures, elles devront se résigner à une longueur unique: ce sera l'ourlet à la cheville ou rien! En revanche, des fourrures que l'on négligeait depuis longtemps ont fait leur réapparition, soit comme manteaux, soit comme garnitures: le murrel, le chat-léopard ou le tigre, le chinchilla, le loup, le poulain, le petit-gris de nos arrière-grands-mères, le renard rouge, ou l'agneau des Indes.

La nouvelle ligne fourrure suit de près le corps en s'évasant légèrement à partir des hanches.

Le grand triomphateur des collections est le renard. Le renard argenté drapé sur les épaules, le "renard-boa" traité en long tour de cou, comme les écharpes des collégiens britanniques.

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

1000 ml. 150 ml. 50 ml. 15 ml.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

SUR L'EAU-DANS L'EAU

A-T-T-E-N-T-I-O-N

Le patron imprimé no. 9451 est offert pour les tailles 8-18. (nouvelle classification des tailles).

Le patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 424 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

LIMONADE ASEPTA

PRÉFÉRÉE DES ENFANTS

Agriable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

Charmante robe pour tout-aller qui vous ajustera à merveille.

Patron no. 9451

Le patron imprimé no. 9451 est offert pour les tailles 8-18. (nouvelle classification des tailles).

Le patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 424 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"Le bien-être des yeux"

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANIMAUX A VENDRE

Chiots, Griffons, Korthals, excellentes origines françaises, nés 1er juin 1970, enregistrés C.K.C. Parents extra-chasseurs J.P. Bourguignon. Tél. 1-819-326-2303. 20-7-70

APPARTEMENT A LOUER

VILLE ST-LAURENT, sous-location studio 2 1/2, nouvel immeuble, toutes commodités, facile d'accès, préférence sexe féminin. Tél. 334-5487 20-7-70

CHALET A LOUER

Luxueux Bavaois, Ste-Agathe, 5 1/2 pièces, chauffé, flanc montagne, foyer naturel, tout cathédrale, meubles Thibault, terrain paysager, piscine, libre 15 août - 29 août. Cause départ voyage. Tél. 661-3988. 20-7-70

CHALET A VENDRE

Autouroute région Ste-Adele, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. \$14,000 terrain compris: \$98,500 par mois. Tél. 731-3501 17-7-70

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE demandée (30-45 ans) famille de la Rive Sud, 2 adultes, 2 enfants (1 à l'école de 8.30 à 5.30) léger entretien journalier, référence - expérience requises \$50 par semaine. Doit loger. Ecrire Case 52 Le Devoir 20-7-70

FERMES DEMANDEES

Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiment, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70

FERMES A VENDRE

MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire. Beau boisé, bord de rivières et de lacs, Laurentides et Cantons de l'Est, accepterait échange, roulottes, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois 571-6760 4-9-70

"Gentlemen Farmer"

138 acres, grande maison rénovee, 12 appartements, granges, silo, garage double; le tout en très bonne condition. Equipement de ferme valeur \$10,000. Prés de golf (18 trous), les pistes du Mont-Tremblant, doit être vu pour être apprécié.

Immeubles Gaudet Inc. Courtiers

Tél. 866-8251 20-7-70

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE

Bilingue, pour bureau d'Ingénieurs-Conseils, situé Place Ville Marie.

- minimum de 5 années d'expérience est exigé.
- connaissance de la sténographie serait un atout.
- bonne formation générale et excellente orthographe sont nécessaires.
- salaire offert selon qualifications et expérience.

Tél: 878-3021 20-7-70

LOGEMENTS A LOUER

VILLE ST-LAURENT: bas-duplex, chauffé, 4 1/2 plus 2 chambres et salle de bain au sous-sol, garage, près parc, école, centres d'achats. Libre à la fin juillet. \$180. 1272 Couvrette Tél.: 747-5256 22-7-70

LASALLE: haut-duplex neuf, 4 1/2 meuble, chauffé, garage. Cause départ Europe 1 an. Tél. 365-5559 20-7-70

MAISON A LOUER

ST-LAMBERT: cottage 6 pièces, planchers varathane, ménage récent, près magasins, chauffage eau chaude, 220, Cascades 40, prix raisonnable. Libre 1er août. Tél. 671-0888 20-7-70

MAISON A VENDRE

ST-BASILE-LE-GRAND: près du Mont Bruno, 6 pièces avec sous-sol, foyers, garage, patio, terrassement arboré et terrain de 130' x 150'. \$10,000, comptant. Raison: professionnel transféré suite à promotion. Tél.: 653-2747 21-7-70

OCCASIONS D'AFFAIRES

Spéculation: terrains sur le vaste projet de l'Aéroport International Ste-Scholastique. Sur rendez-vous seulement. 342-4021. 17-7-70

PERSONNEL

Agence matrimoniale et sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Sans obligation, renseignements ou entrevue, sur rendez-vous soir 288-2332 sauf lundi, samedi p.m. 20-7-70

PROPRIETES A VENDRE

Maison canadienne datant de 250 ans, en pierre des champs, avec ferme de 180 arpents, cultivable, située à 5 milles de St-Jean D'Iberville. Tél. 347-9100 20-7-70

OUTREMONT: luxueux cottage de conception moderne, récent, 4 chambres, cuisine planifiée, 2 1/2 salles de bain, jardin, garage \$55,000. Tél.: 273-3154. 20-7-70

TAILLEUR

Vous avez maigre ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -

Habits et costumes sur mesure, 351 est, rue GUIZOT

Tél.: 388-2532

TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DEME NAGEMENT local, Longue disccance. Emballage entreposage, 725-2421. 2-7-70

informations



Pour la 5e journée consécutive hier, des troubles ont éclaté à Reggio di Calabre, dans le sud de l'Italie, lorsque cinq cents manifestants, protestant de nouveau contre la désignation de Cantanzaro comme capitale de la nouvelle région de Calabre, se sont attaqués à la police à coups de pierres. Le bilan des incidents depuis 5 jours: un mort, 300 blessés, et des dégâts matériels considérables. (Téléphoto AP)

Premier sommet Thieu-Lon Nol

Saigon tient à ce que la Thaïlande engage ses forces au Cambodge

(AFP) — Le président Nguyen Van Thieu a nettement rejeté toute idée d'accord militaire formel entre la Thaïlande, le Cambodge et le Sud-Vietnam, au cours des premiers entretiens au sommet qu'il a eus hier en territoire cambodgien avec les dirigeants khmers.

Le président sud-vietnamien a fait valoir au président cambodgien, M. Cheng Heng et au premier ministre le général Lon Nol qu'une telle alliance n'était "ni pratique, ni réaliste, ni urgente, ni même nécessaire". Toutefois, au cours des trois heures d'entretien à Neak Lung, les discussions ont porté sur la future coopération politique et militaire des deux pays, face au Nord-Vietnam.

L'entretien au "sommet" entre le général Lon Nol et le président Thieu

a précédé de cinq jours celui que le chef du "gouvernement de sauvetage" doit avoir à Bangkok avec le maréchal Kitikachorn, premier ministre thaïlandais, et il a eu lieu alors que les "informations autorisées" venant d'Hanoi indiquent que le Nord-Vietnam n'a aucunement assoupli sa position quant à un éventuel règlement de la question indochinoise.

L'effort thaïlandais

Le président Thieu, souligne-t-on, a fait savoir clairement, comme il l'a déjà déclaré à plusieurs reprises, que le Sud-Vietnam verrait avec plaisir une intervention militaire thaïlandaise au Cambodge car Saïgon ne peut continuer à défendre seul le gouvernement du général Lon Nol. Il a également répété que

les forces sud-vietnamiennes ne pourraient pas opérer à l'ouest du Mékong pour des questions de ravitaillement et que la présence de soldats thaï dans cette partie du Cambodge serait d'une aide inestimable.

De source bien informée, on indique que 10.000 Thaïlandais d'origine khmère, entraînés par le gouvernement de Bangkok, seraient sur le point d'être envoyés sur le champ de bataille cambodgien, mais l'envoi d'un corps expéditionnaire thaï n'a pas encore été décidé et il n'est pas sûr que le gouvernement de Phnom-Penh le désire pour le moment.

Par contre, des missions militaires aériennes qui sont déjà installées dans certains secteurs du nord-ouest du Cambodge, ainsi qu'à Siem Reap.

internationales

Lettre de Lisbonne à l'ONU

Le Sénégal masse des troupes à sa frontière avec la Guinée portugaise

L'épreuve de force entre le Portugal et le Sénégal au sujet des activités subversives qui seraient menées par des groupes rebelles à partir du territoire sénégalais contre la Guinée Bissao (colonie portugaise), s'est poursuivie hier, Nakar envoyant à la frontière des renforts militaires, tandis qu'une lettre de Lisbonne au Conseil de sécurité dénonçait le rôle prétendument joué par le Sénégal.

Les premières unités des troupes sénégalaises sont actuellement en mouvement vers la Casamance, province frontalière avec la Guinée-Bissao, où le gouvernement vient de décider de renforcer le dispositif militaire à la suite de la recrudescence des "agressions" portugaises contre les villages fronta-

liers sénégalais, annonce un communiqué officiel.

Ces mesures n'ont "aucun caractère d'hostilité", souligne le communiqué, signé de M. Abdou Diouf, premier ministre du Sénégal. Cependant, en cas de nécessité, l'intégrité du territoire sénégalais serait assurée "par tous les moyens".

"Depuis quelque temps, les militaires portugais ont repris d'une façon systématique les bombardements et les pillages des villages frontaliers, faisant des morts et des blessés", explique le communiqué.

D'autre part, dans une lettre datée du 16 juillet adressée au Conseil de sécurité, le chargé d'affaires du Portugal à l'ONU, M. Duarte Vaz Pinto

déclare "qu'à la suite de l'enquête approfondie à laquelle ont procédé les autorités portugaises, il est avéré que les accusations formulées contre nos troupes, à savoir qu'elles auraient violé la souveraineté du Sénégal les 4 et 6 juillet 1970 sont sans fondement".

Le chargé d'affaires du Portugal ajoute qu'en ce qui concerne l'incident du 22 juin 1970 dans le village de Sarre Semba Dialé, ce sont "en réalité des éléments subversifs venus du Sénégal qui ont pénétré dans la nuit du 21 juin dernier sur le territoire de la Guinée portugaise et ont mis le feu à trois hameaux de la région de Bajocunda détruisant un grand nombre de maisons abritant la population locale et mettant le feu aux objets appartenant à ces personnes".

Selon un rapport du gouvernement Nixon

L'argent de l'aide alimentaire sert aux dépenses militaires

WASHINGTON (AFP) — La vietnamisation de la guerre d'Indochine est largement financée par le programme de "l'alimentation pour la paix", révèle un rapport transmis au Congrès par le gouvernement Nixon.

Selon une source parlementaire ayant eu connaissance du rapport, le montant de l'aide militaire attribuée au gouvernement de Saïgon par les États-Unis à travers le programme de l'alimentation pour la paix, a triplé pendant l'année fiscale 1969-70, pour atteindre \$106 millions.

Les produits alimentaires fournis au Sud-Vietnam dans le cadre de ce programme sont payés en piastres qui sont ultérieurement reversées au gouvernement vietnamien dans une proportion de 80 pour cent pour financer ses dépenses militaires.

Depuis que le Congrès a approuvé le programme de l'alimentation pour la paix, en 1954, le total des sommes reversées au Sud-Vietnam pour finan-

cer ses dépenses militaires dépasse \$520 millions, dont \$350 millions pendant les quatre dernières années.

D'autre part, le porte-parole du Département d'Etat a déclaré hier que le président Nixon a fait savoir le 15 juillet à M. William Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, qu'en vertu

d'une "décision présidentielle", la Maison-Blanche avait autorisé le Pentagone à augmenter d'un million de dollars l'aide militaire aux forces armées cambodgiennes.

Cette aide avait été fixée pour les mois de mai et juin à 7.900.000 dollars. Elle est maintenant de 8.900.000 dollars.

aux 4 coins du monde

Important discours de Nasser, le 23

LE CAIRE (AFP) — Le président Nasser fera un important exposé politique le 23 juillet prochain, au cours de la séance inaugurale du congrès national égyptien, qui doit durer quatre jours, a-t-on annoncé au Caire.

Le Ceylan reconnaît Hanoi

COLOMBO (AFP) — Le gouvernement cinghalais a décidé de reconnaître diplomatiquement le Nord-Vietnam. Cette reconnaissance prend effet à partir du 24 juin dernier, annonce-t-on officiellement à Colombo.

Fin du séjour de Nasser à Moscou

L'URSS et la RAU prépareraient un contre-plan de paix au M.-O.

MOSCOU (par Denis Le-gras, de l'AFP) — Le communiqué soviéto-égyptien publié jeudi soir, à l'issue du séjour de 18 jours du président Gamal Abdel Nasser en Union soviétique, est un texte d'attente, qui laisse prévoir à relativement courte échéance un plan commun en réponse au plan Rogers, pense-t-on dans les milieux diplomatiques et chez les observateurs de Moscou.

L'Accent, souligne-t-on, est en effet nettement mis sur les "tentatives de règlement politique entreprises dans le cadre des Nations unies", ce qui laisse la porte ouverte aux conversations bilatérales et quadripartites. La position égyptienne et soviétique reste, comme l'indique avec précision le texte, fondée sur la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, et se cantonne aux décisions de l'ONU en ce qui concerne les réfugiés palestiniens.

Il n'est nullement question, fait-on remarquer, de la création ou de la reconnaissance d'un Etat palestinien, et la seule allusion qui soit faite aux populations de Cisjordanie, mentionne "la garantie d'une paix stable et équitable conforme aux intérêts majeurs de tous les peuples du Proche-Orient".

Le communiqué ne dévoile

Ankara a refusé

Moscou a demandé la médiation de la Turquie

ANKARA (AFP) — L'Union soviétique a demandé la semaine dernière au gouvernement turc sa médiation entre Israël et les Etats arabes en vue d'un règlement négocié du conflit du Proche-Orient, apprend-on à Ankara de source diplomatique. La réponse turque a été négative.

La Turquie, rappelle-t-on, est, avec l'Iran, le seul pays à population musulmane qui entretienne des relations avec Israël, tout en poursuivant une politique pro-arabe.

D'autre part, la Turquie qui réunit depuis mercredi à Ankara vingt-quatre chefs de mission en poste dans les pays du Proche-Orient et dans les principales capitales de l'ouest et de l'est, ne s'engagera pas plus loin dans la voie du soutien qu'elle apporte depuis

pas la position des deux pays en ce qui concerne "l'engagement de retrait" d'Israël des territoires occupés comme prémisses d'un règlement. Le Kremlin et le Caire paraissent vouloir rester fermes en n'envisageant l'établissement d'une paix "solide" et "durable" que par l'adoption de "mesures urgentes" afin de faire cesser les "attaques d'Israël" et d'obtenir "l'évacuation des troupes israéliennes de tous les territoires occupés".

Le terme "mesures urgentes" — au sujet desquelles aucune précision n'est fournie — laisse, soulignent les observateurs, un flou intentionnel sur les intentions des deux capitales, permettant ainsi la présentation d'un contre-plan à celui de M. Rogers, comme pourraient le laisser penser les termes "coordination ultérieure de leurs efforts".

En ce qui concerne l'aide soviétique à la République arabe unie, la partie égyptienne se montre "profondément reconnaissante" de l'aide multiforme de l'URSS, sans toutefois qu'il soit fait état d'un renforcement spectaculaire de celle-ci, le texte n'évoquant qu'un "développement sur un pied d'égalité". Il semble ici, fait-on remarquer, que le président égyptien n'ait pu convaincre son partenaire soviétique de renforcer de façon impor-

tante son aide militaire, et que Moscou se soit montré particulièrement prudent à l'égard d'un accroissement du potentiel égyptien, de crainte d'une nouvelle escalade.

D'autre part, le président Nasser a invité MM. Nicolas

Podgorny, Leonide Brejnev et Alexis Kossyguine à se rendre en visite en R.A.U., annonce l'agence Tass, qui ajoute que cette invitation a été acceptée avec reconnaissance. La date n'est pas fixée.

Débat à l'ONU sur l'embargo Londres reprendrait la vente d'armes à l'Afrique du sud

LONDRES (AFP) — Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, fera probablement lundi une déclaration à la Chambre des communes sur la décision du gouvernement conservateur de négocier une reprise des ventes d'armements à l'Afrique du Sud.

Cette déclaration sera suivie mercredi d'un débat aux Communes à la suite du dépôt d'une motion de l'opposition travailliste condamnant toute vente au régime de Prétoria.

29 députés conservateurs ont déjà signé une motion demandant au gouvernement de s'assurer qu'une reprise éventuelle des livraisons d'armes ne se traduira pas par le renforcement de la politique d'Apartheid pratiquée par le gouvernement de M. John Vorster et le priant de préciser que cette décision n'implique aucune approbation de la politique raciale du régime de Prétoria.

Débat à l'ONU

Pendant ce temps, le président en exercice du groupe africain à l'ONU, l'ambassadeur Radha Krishna Ramphul, de Maurice, a présenté hier soir devant le Conseil de sécurité le réquisitoire des pays africains contre les violations et les faiblesses de l'embargo sur les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud en demandant que cet embargo, ordonné par des résolutions du Conseil de 1963 et 1964, soit renforcé et rendu obligatoire.

Les Etats africains, a déclaré M. Ramphul, en tant que membres loyaux de l'ONU tiennent essentiellement à ce que la seule mesure concrète que le conseil de sécurité ait prise à l'encontre de l'Afrique du Sud — l'embargo sur les fournitures d'armes — "ne soit pas défaite".

A cet égard, le représentant de Maurice s'est référé à un rapport du comité spécial de

l'Apartheid selon lequel la France serait le principal fournisseur d'armements et de matériel militaire livrés les derniers années à l'Afrique du Sud.

Par ailleurs, M. Ramphul s'est adressé tout particulièrement à la Grande-Bretagne pour lui rappeler que la grande majorité des nations du Commonwealth sont ardemment opposées à une recrudescence des ventes d'armes britanniques à l'Afrique du Sud.

M. Ramphul a fait état aussi des intérêts à long terme du Royaume-Uni en Afrique pour poser la question de savoir "si la Grande-Bretagne serait disposée à sacrifier de tels intérêts aux bénéfices à court terme retirés de la vente d'armes à l'Afrique du Sud".

Le représentant de Maurice a demandé aussi à la Grande-Bretagne si elle a l'intention, dans le domaine des droits de l'homme, "de saboter les efforts des Nations unies en apportant aide et assistance aux racistes sud-africains".

L'état de Salazar a inquiété hier

LISBONNE (AFP) — La tension du Dr. Oliveira Salazar, ancien président du Conseil du Portugal, a remonté et sa température a baissé, indique le dernier bulletin de santé publié hier soir à Lisbonne. Cependant l'infection persiste.

En début d'après-midi, on indiquait de bonne source une soudaine baisse de la tension artérielle, qui était considérée comme inquiétante. Mais la constitution robuste du Dr. Salazar a encore résisté, semble-t-il, à prendre le dessus. Son état demeure néanmoins sérieux.

Le Dr Salazar souffre d'une infection rénale avec complications eurémiques.

District Électoral de OLIER

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. RICHARD MORENCY

candidat: UNION NATIONALE

aux élections générales du 29 avril 1970

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 2,000.00
2. Location de locaux	\$ 420.00
3. Services	\$ 8,449.08
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 699.96
5. Articles fournis	\$ 3,928.46
6. Publicité	\$ 3,856.28
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	\$19,353.78

Signé: Denis Rochon agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral

J. DOLOR LARIVÉE

District Électoral de: DORION

Rapport sommaire des dépenses électorales de

Me MARIO BEAULIEU

candidat: UNION NATIONALE

aux élections générales du 29 avril 1970

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	\$ 1,008.58
3. Services	\$ 8,160.11
4. Frais de voyage et louage de voiture	NIL
5. Articles fournis	\$ 4,262.06
6. Publicité	\$ 3,332.44
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	\$16,763.19

Signé: Bogomir Kukovica agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral

R. EUGÈNE TANGUAY

District Électoral de: DORION

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. ALBERT PAIEMENT

candidat: Ralliement des Créditistes

aux élections générales du 29 avril 1970.

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	NIL
3. Services	NIL
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 115.00
5. Articles fournis	NIL
6. Publicité	\$ 50.00
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	\$165.00

Signé: Roger Jasmin agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral

R. EUGÈNE TANGUAY

6998, rue Boyer Mt 328.

District Électoral de: DORION

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. ALFRED BOSSÉ

candidat: LIBÉRAL

aux élections générales du 29 avril 1970

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	\$ 850.00
3. Services	\$ 6,734.60
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 308.71
5. Articles fournis	\$ 836.73
6. Publicité	\$ 8,212.87
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	\$16,942.91

Signé: Louis Marandola agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral

R. EUGÈNE TANGUAY

demandez catalogue et magazine gratuits

marabout

226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE

marabout bibliothèque

MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

La chronique de Jean Éthier-Blais

Jean Marcel et Jacques Ferron malgré eux

On parle souvent des œuvres premières des jeunes romanciers, dans lesquelles ils se livrent tout entiers, ou passent, comme des nuages, leurs élans, leurs premières amours, leur vie. N'en irait-il pas de même du premier ouvrage d'un critique? Le livre que M. Jean Marcel consacre à Jacques Ferron est plein d'idées, de digressions, d'analyses qui lui donnent une allure bien particulière, Jacques Ferron est au centre de l'ouvrage; mais, par lui, c'est M. Jean Marcel qui irradie. Le romancier et le critique ne font plus qu'un et cette osmose nous permet de lire enfin un livre original: M. Jean Marcel parle de Jacques Ferron sur un ton qu'il est rare qu'on utilise lorsqu'il s'agit d'un écrivain québécois: avec respect et mesure, et dans l'ordre universel. Serions-nous devenus des hommes? Ici, aucune boursoufflure. L'art critique de M. Jean Marcel est de ramener l'œuvre de Jacques Ferron au centre universel du genre qui est le sien. Ainsi, le conteur se situe dans la lignée des Contes des milles et de nuits et de Voltaire (ou d'Anatole France) et M. Jean Marcel nous explique avec chaleur et logique, pourquoi. Il ne compare pas Ferron à Voltaire ou à Giraudoux parce que cela fait bien ou

que ce genre de comparaisons revalorise notre littérature: ces attributions proviennent d'une analyse en profondeur de l'apport de Jacques Ferron, en fonction et de la littérature et de notre milieu. Pour tout dire, le propos de M. Jean Marcel est d'ordre esthétique. Si Jacques Ferron avait écrit les ouvrages négligeables, il ne serait pas question de lui, et M. Jean Marcel ne lui consacrerait pas un livre. Mais il se passe ceci, que cette œuvre existe et qu'elle prend sa valeur non pas parce qu'elle a été écrite, tout simplement, mais par le dynamisme de son étendue. Il fallait que Jacques Ferron écrit vingt volumes pour que la qualité de son entreprise éclate. Et M. Jean Marcel vient à point servir de héros. Il lui reste le mérite d'avoir découvert le réseau sanguin de cette œuvre et de nous l'expliquer; mieux encore, de nous convaincre. Je dois dire, pour ma part, qu'après avoir lu M. Jean Marcel, je n'aborderai plus les textes de Jacques Ferron de la même façon qu'autrefois. Qu'est-ce à dire, sinon que M. Jean Marcel, qui se laisse parfois emporter par sa fougue admirative, a trouvé le ton (et les arguments) qu'il fallait pour me faire comprendre l'évolution esthétique de Jacques Ferron, pour le situer non seu-

lement à l'intérieur du mouvement de nos lettres, mais encore de la littérature moderne d'expression française. Voilà du beau travail critique. C'est à la lecture de L'amélancheur que j'ai découvert la sorte de clarté, faite d'enfance, de bonté et de mystère, qui se dégage de l'œuvre de Jacques Ferron. Son œuvre débouchait sur des vérités de l'être humain qui n'avaient jamais été dites ici. Sous le masque (et M. Jean Marcel parle intelligemment du rôle du masque chez Ferron) du persiflage et parfois d'une méchanceté un peu hargneuse, la physiologie véritable était celle d'un homme qui sait de quoi est faite la douleur de ses semblables; et aussi de quoi est faite leur mince bonheur. Tinamar est un personnage qu'il est difficile d'oublier; et son père, le géolier! Il faut beaucoup d'imagination de la vie pour créer de pareils personnages. Et ces merveilleuses évocations, celle en particulier que je ne puis m'empêcher d'associer à Lewis Carroll et à l'acidulée Alice! Il me paraissait, en lisant L'amélancheur que le monde fadeux de Jacques Ferron ne m'était plus entièrement étranger. Le livre de M. Jean Marcel vient renforcer cette impression. Serait-ce une question de familles d'esprit? Une chose m'a frappé dans le li-

vre de M. Jean Marcel; j'ai aimé qu'il défende la notion de beauté. C'est un homme qui sait s'emporter. Il semble qu'au cours d'un congrès littéraire (le snobisme aurait-il vu le jour à Sainte-Adèle?) un pauvre quidam s'est fendu (étaient-ce les libations?) de la bêtise suivante: que la beauté était fasciste. Comme le note fort justement M. Jean Marcel, il signifiait de la sorte qu'il ignorait ce qu'était la beauté et ce qu'est le fascisme. En quelques lignes, M. Jean Marcel vous secoue notre imbécie comme un prunier; j'allais dire, comme un amélancheur. Au milieu de l'inculture générale, dans un univers intellectuel où triomphe la mode, ou le bessarabien fait loi, il est heureux qu'un jeune universitaire comme M. Jean Marcel écrive un livre comme son Jacques Ferron malgré lui (1) et rattache sa pensée esthétique à une tradition durable parce que vivante. M. Jean Marcel ne part pas du principe que l'œuvre de Jacques Ferron doit être intégrée dans un système; ce sont les formes critiques qui servent à expliciter l'œuvre, à lui donner son véritable mystère. C'est ainsi que M. Jean Marcel est amené à énoncer une loi de notre littérature, qui est la suivante: notre littérature est fondée sur la valorisation de nos dé-



Jean Marcel et Jacques Ferron

veux seront sans doute follement bêtes, mais c'est ainsi. Un écrivain, qu'il soit québécois ou cadre, s'il ne sait pas écrire, pourra fort bien avoir du succès de son vivant; mais l'avenir lui tournera le dos. Les critères esthétiques sont les seuls valables, à long terme. Dans le domaine littéraire, la sociologie a la même importance que la chirurgie, c'est-à-dire aucune. La seule différence, c'est qu'il y a des chirurgiens qui savent écrire, comme Jacques Ferron et qu'en général, les sociologues écrivent

fort mal, ce qui est naturel, puisqu'il symbolisent l'inculture. Je cite de nouveau M. Jean Marcel: "On ne fait pas des soldats avec des culs-de-jatte; on ne fait pas non plus des écrivains avec des hommes à qui il manque une dimension - celle du sens de l'écriture." Il y a dix ans que je répète ce genre de propos, ici même. Enfin, la relève!

M. Jean Marcel centre son analyse sur l'idée de "conte". Au lieu de faire des recherches thématiques, qui ne servent qu'à encourager la paresse intellectuelle, n'y aurait-il pas lieu de revenir à l'étude des genres littéraires et des formes du discours. Je constate avec plaisir que M. Jean Marcel a souvent recours à des exemples de rhétorique et de topique pour caractériser la manière stylistique de Jacques Ferron. Voilà qui est parfait et nous change des embrouillaminis à la mode. Que voulez-vous, la littérature, si étrange que cela puisse paraître, est une chose sérieuse. M. Jean Marcel a été bien

Aventures, humour, civilisation

Tout ce que les Français ont lu cette année

par Jean-Louis Rambures (Le Monde)

Prééminence des ouvrages d'évasion et d'imagination, un roman évoquant le petit monde suranné de Montmartre en 1930, les Allumettes suédoises, et un roman populiste, Jacquou le Croquant, écrit au siècle dernier, classés bien avant le Goncourt (histoire très "dans le vent" de la cover-girl Creezy incarnant la jeune femme d'aujourd'hui, rien de plus "inactuel" que le palmarès de cette saison). Deux constatations s'imposent à l'examen du succès de la saison. D'une part, l'influence croissante des mass media (presse, cinéma, télévision), qui contribuent de plus en plus à lancer ou à relancer un livre. D'autre part, la tendance nouvelle des éditeurs à prolonger la saison en suscitant, après la floraison romanesque de la rentrée, une floraison tardive, entre mai et la fin juin, d'ouvrages d'humour, de suspense ou d'aventures axés sur les vacances.

Allumettes suédoises: 400.000 exemplaires. Mais les prix littéraires ont-ils perdu tout leur influence? Ce serait trop dire, même si la critique se déchaine contre eux. Bien que cinquième sur la liste, Creezy n'en a pas moins été "gonflé" par le Goncourt de vingt-cinq mille exemplaires à deux cent cinquante mille exemplaires, tandis que le Renaudot (les Feux de la colère, de Max Olivier-Lacamp), contesté cette année par son propre jury (démission de trois de ses membres: Etienne Lalou, Roger Grenier et Maurice Nadeau), se classe finalement à un rang fort honorable (131.000 exemplaires) si on le compare au Renaudot de l'an passé (le Devoir de violence, de Oulougoum; plus de 115.000 exemplaires) et surtout d'il y a deux ans (Le Monde tel qu'il est, de Salva Echart, 80.000 exemplaires). L'Adieu au roi, de Pierre Schoendoerffer, est un Interallié digne du précédent (150.000 contre 170.000 pour le Petit Matin, de Christine de Rivoire). En réalité, seuls accusent cette année une baisse véritable le Femina (la Deuxième Mort de Ramon Mercader, de Semprun, environ 72.000 exemplaires, contre les 170.000 exemplaires de l'Œuvre au noir, de Marguerite Yourcenar), et surtout le

Médicus (Dedans, d'Helène Cixous: 40.000 exemplaires contre près de 120.000 pour le mendiant de Jérusalem, d'Elie Wiesel). Or il s'agit justement des deux lauréats les plus novateurs. Ce qui montre une fois de plus que les Français, moins sensibles à la recherche formelle qu'au ton personnel ou au caractère romanesque, considèrent surtout le roman comme un moyen de s'évader ou de se retrouver. N'est-ce pas également l'explication du succès de la Maison de papier, de Françoise Mallet-Joris (205.000 exemplaires, mi-chronique, mi-chronique mi-récit autobiographique) et de Fleur d'agonie, de Christine de Rivoire (90.000 exemplaires depuis avril), histoire d'amour d'une femme de trente ans et d'un adolescent contestataire. Stabilité confirmée chez les habitués aux best-sellers: Guy des Cars, Gilbert Cesbron, Lartéguy, Hervé Bazin (voir tableau ci-contre). Parmi les grands noms du roman, on ne trouve guère, cette année, que Simone de Beauvoir, dont l'essai la Vieillesse frôle les 100.000 exemplaires, et deux "revenants": l'un sortant d'un silence de douze ans, Julien Gracq (la Presqu'île, réédité deux fois en six semaines chez Corti); l'autre mort deux vingt-six ans, Jean Giraudoux (la Mentheuse, roman inédit aux deux vers, tiré à 52.000 exemplaires, soit la plus forte vente en première édition jamais atteinte par cet auteur - cf. Siegfried: 30.000 exemplaires en deux ans. Bella, 25.000 exemplaires en deux ans).

Peu d'intérêt pour les jeunes auteurs Désaffection persistante pour les jeunes auteurs. Si l'on excepte Claire Gallois, qui, avec son troisième roman, Une fille cousue de fil blanc (55.000 ex.) entre désormais dans la catégorie des écrivains confirmés, on ne retrouve parmi les nombreux noms de la rentrée que deux succès. L'un "relatif", la Ré-

publiation (15.000 ex.), de Rachid Boudjedra, Algérien de vingt-huit ans, l'autre "absolu", la Vérité tient à un fil (80.000 ex.), d'un débutant de soixante-sept ans, Me René Floriot. Deux beaux succès dans le domaine des traductions: Coups, d'Udpike, et surtout Voyages avec ma tante, de Graham Greene (120.000 ex.). Faute d'histoire immédiate brûlante (seule l'affaire Giraudoux a profité au succès des deux ouvrages de l'exclu du Parti sortis cette année, le Grand Tournant du socialisme, 85.000 ex., et toute la vérité, 82.000 ex., en trois mois), les lecteurs se sont tournés vers les problèmes de la région française (Comment peut-on être breton? par Morvan Lebesque, et l'Institutrice de village, d'Huguette Bastide,

25.000 ex.); vers les problèmes irlandais (Mon âme n'est pas à vendre, de Bernadette Devlin); grecs (la Filère, par Pericles Korovessis); russes (Mon témoignage, par Anatole Martchenko, ouvrier russe contestataire), et surtout vers les faits de civilisation: la drogue (cf. les Chemins de Katmandou, de Barjavel, 130.000 ex., le Voyage à la drogue, de Gérard Borg; Après la drogue, de Guy Champagne, et "H", de Brigitte Axel, confession d'une jeune hippy de vingt et un ans, 20.000 ex.); affaire Gabrielle Russer (cf. ses Lettres de prison, près de 50.000 ex., et les Ecrous de la haine, de Michel del Castillo, saisi prématurément); suicides en série des collégiens lillois (les Suicides d'adolescents, du docteur Haim); psychose an-

tisemite à Orléans (la Rumeur d'Orléans, d'Edgar Morin).

Le boom de "Ciel et Terre"

Si le Débarquement sur la lune, de Pichlor, n'a connu qu'un succès modeste (12.000 ex.), Ciel et Terre, manifeste du parti radical socialiste de Jean-Jacques Servan-Schreiber, n'a pas manqué d'être un boom. Boom également pour Madame et le Management, de Christiane Collonge (110.000 ex.), et pour la Femme révélée, du docteur Valansin. Intérêt toujours soutenu, dans le domaine historique, pour tout ce qui touche de près ou de loin au nazisme (Général S.S., de Sven Hassel, 55.000 ex.; Histoire de la Milice, de Dejière de Bayac; l'Espion juif de Hitler, etc.).

Mais c'est sur l'humour et l'aventure que la saison, à la veille des vacances, semble prendre sa revanche (cf. le Principe de Peter, de Latrance J. Peter et Raymond Hull, visant à démontrer, à grand renfort de statistiques, que l'incompétence finit toujours par triompher (sorti en mars); Bibi, histoire d'un champion de boxe juif, devenu truant, puis déporté à Auschwitz: 33.000 exemplaires depuis la fin avril. Ludovic Morateur, le nouveau Daninos sorti début juin dépasse déjà 50.000 exemplaires. Enfin, Robert Laffont prévoit pour le Parrain, de Mario Pujos, best-seller mondial racontant les aventures d'une dynastie de la Mafia, lancé tout dernièrement, une carrière aussi brillante que celle de Papillon. Cet espoir se confirmera-t-il? Lorsqu'on sait que c'est aux deux tomes de Positions, manuel illustré des meilleures recettes sexuelles (plus de 400.000 exemplaires au total) et au Nouveau Missel du dimanche, publié par dix éditeurs (680.000 exemplaires en quelques mois), que revient en dernier ressort la palme des plus gros tirages de l'année, force est de conclure que rien n'est plus imprévisible que les lectures des Français.

Les plus forts tirages

Les Allumettes suédoises, par Robert Sabatier (Albin Michel)	400 000
Plaf, par Simone Berteaute (Robert Laffont)	230 000
Sébastien et la "Marj Morgane", par Cecile Aubry (Julliard)	220 000
La Maison de papier, par Françoise Mallet-Joris (Grasset)	205 000
Ciel et Terre (Manifeste du parti radical), par Jean-Jacques Servan-Schreiber (Denoël)	130 000
Les Chemins de Katmandou, par René Barjavel (Pres- ses de la Cité)	130 000
Mission 117, par Josette Bruce (Pres- ses de la Cité)	125 000
L'Elephant blanc, par Henri Troyat (Flammarion)	120 000
Voyages avec ma tante, par Graham Green (Laffont)	120 000
Nahani, par Roger Frison-Roche (Arthaud)	120 000
Je suis mal dans la peau, par Gilbert Cesbron (Laffont)	117 000
Madame et le Management, par Christiane Collonge (Tchou)	110 000
Tout homme est une guerre civile, par Lartéguy (Pres- ses de la Cité)	110 000
Syndicats et Luttes de classes, par Henri Krasucki (Editions sociales)	110 000
Quid 1970 (Plan)	100 000
Le Parrain, par Mario Puzo (Laffont)	100 000

(1) Chiffres non communiqués.

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente de tableaux par l'artiste

TINA ROY,

qui se tiendra au neuvième étage, jusqu'au samedi 26 juillet.

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

STAGES DE CRÉATIVITÉ

Une semaine intensive d'animation-participation

en audio-visuel écriture et parole expression corporelle musique arts plastiques psychologue-animateur

avec Fernand Dansereau et Pierre Maheu Paul Chamberland et Michel Garneau Françoise Graham Yolande Rossignol Yves Decelles Denis Gagné

Dans un climat de liberté, le participant travaille dans les ateliers de son choix. Il apprivoise les techniques, découvre les méthodes pédagogiques, entre en contact avec sa propre créativité. Le prix (\$200.) couvre les services des moniteurs, l'usage des locaux, de l'équipement (magnétoscopes, caméras, etc.) et du matériel (films vierges, gouache, pâte à modeler, etc.).

Les dates: du 26 juillet au 31 juillet, du 9 au 14 août, et du 23 août au 28 août. Si l'aventure qu'est cet apprentissage de vous-même vous tente, si vous voulez des renseignements, dépliant, détails, appelez-nous.

IN MEDIA

849-8388

461 rue St-Sulpice, Vieux-Montréal.

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

LES MANGEURS DE TERRE

poèmes de LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

- Par le moyen de l'écriture, je bâtis la vie
- On assiste, dans ces pages, à la révolte des Vieux contre eux-mêmes, et qui s'entredéchirent de leurs crocs féroces.

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Les cheminements de la Perception

Jedi dernier, la compagnie IN MEDIA inaugurerait ses nouveaux locaux dans le Vieux Montréal ainsi qu'on a pu le lire hier. C'était l'occasion pour les sept animateurs artistes et le psychologue Denis Gagné de présenter au public les nouvelles orientations de la compagnie.

IN MEDIA, qui se veut être avant tout une communauté d'artistes, a été créée, en fait, en janvier de cette année. Un cinéaste, un publicitaire, un animateur de groupe et un psychologue avaient décidé d'unir leurs efforts afin de créer une compagnie de consultants en communication. Et c'est ainsi que Fernand Dansereau qui venait de quitter l'ONF, Pierre Maheu, Michel Maletto et Denis Gagné en vinrent à fonder IN MEDIA. Dans ce cadre ils furent tout naturellement amenés à organiser des sessions de sensibilisation à l'audio-visuel.

L'entreprise était on ne peut plus originale. Il s'agissait en effet d'initier le grand public à la nature de l'audio-visuel — dont la vogue est si grande de nos jours — en mettant à sa disposition l'appareillage technique nécessaire. Ces stages visaient cependant à faire comprendre la nature de ce nouveau langage en développant chez les participants l'aptitude à s'en servir.

Cette introduction aux théories de la communication, tant au niveau de ses techniques qu'à celui de sa psychologie, avait ceci de particulier: c'est que cet apprentissage se faisait à partir d'une recherche de groupe, et non pas individuellement. Ce qu'il fallait, faisaient alors remarquer les animateurs, c'était arriver à

démystifier l'audio-visuel, jugé inaccessible au grand nombre. On ne cherchait donc pas à former des techniciens, mais à éveiller, plus simplement, les gens à l'utilisation de l'audio-visuel.

Six mois d'expérience ont néanmoins montré aux responsables que l'audio-visuel n'était finalement qu'un médium parmi d'autres. Il paraissait donc vain de le privilégier au détriment des autres. Et c'est ainsi qu'ils furent tout naturellement amenés à élargir le groupe initial en lui incorporant des animateurs qui s'occuperaient d'ateliers d'expression corporelle, de musique, de langage et d'expression plastique. "Dansez, riez, chantez, parlez" barboillait joyeusement l'un des participants à la première session d'IN MEDIA, nouvelle version, qui avait lieu au début de juillet.

Mais c'est de locaux qu'il nous faut d'abord parler. Dans cette vaste maison de quatre étages, à l'ombre de l'église Notre-Dame, ce qui frappe tout d'abord, ce qui se sent pas les nombreux sourires que l'on recueille un peu partout, mais les murs. Car ici, ce sont les murs qui ont la parole: graffiti de toutes sortes, peintures collectives, posters sont un appel à la communication, et une invite à la créativité. Celle-ci se donnera libre cours dans les différents ateliers que vous pouvez choisir à votre guise. Car ici, un mot est impitoyablement rayé du vocabulaire: c'est contraint. Le participant est invité à se familiariser avec les différents ateliers avant de se fixer là où ses aptitudes le prédisposent.

Dans chacun de ses ateliers, un animateur est là pour guider, aider chacun à se découvrir. Françoise Graham, Yolande Cadrin Rossignol, Michel Garneau, Paul Chamberland, Fernand Dansereau, Pierre Maheu et Yves Decelles vous rappelleront, tour à tour, que l'art est fait par tous et non par un. Cet effort de création collective à quelque chose de fascinant comme vous auriez eu l'occasion de vous en apercevoir si vous aviez pu assister à la projection d'un court film tourné lors de la dernière session.

Le principe était le suivant. Dans l'atelier d'expression plastique, qu'anime Yves Decelles, les participants étaient invités à donner libre cours à leur imagination "picturale". Ce qui se passait était filmé et transmis dans l'atelier de musique où les participants étaient à leur tour invités à composer une musique à partir des images qu'ils recevaient. Cette musique était ensuite transmise à l'atelier d'expression corporelle où les participants devaient s'exprimer corporellement alors qu'on les filmait. Ces actions simultanées de création ont été réunies sur un même film. Le résultat est assez surprenant, bien que d'une évaluation fort complexe. Il montre en tout cas, fort éloquentement, l'infime capacité créatrice des participants lorsqu'ils consentent à s'exprimer.

Les gens sont créateurs. J'ai profité de cette visite pour m'entretenir avec Fernand Dansereau, réalisateur

de films d'action sociale comme "Saint-Jérôme". "Tout le temps. Tout le temps..." et président d'IN MEDIA. C'est dans son bureau tapissé de feuilles de journaux — le quotidien est partout — qu'on bavardera "perception".

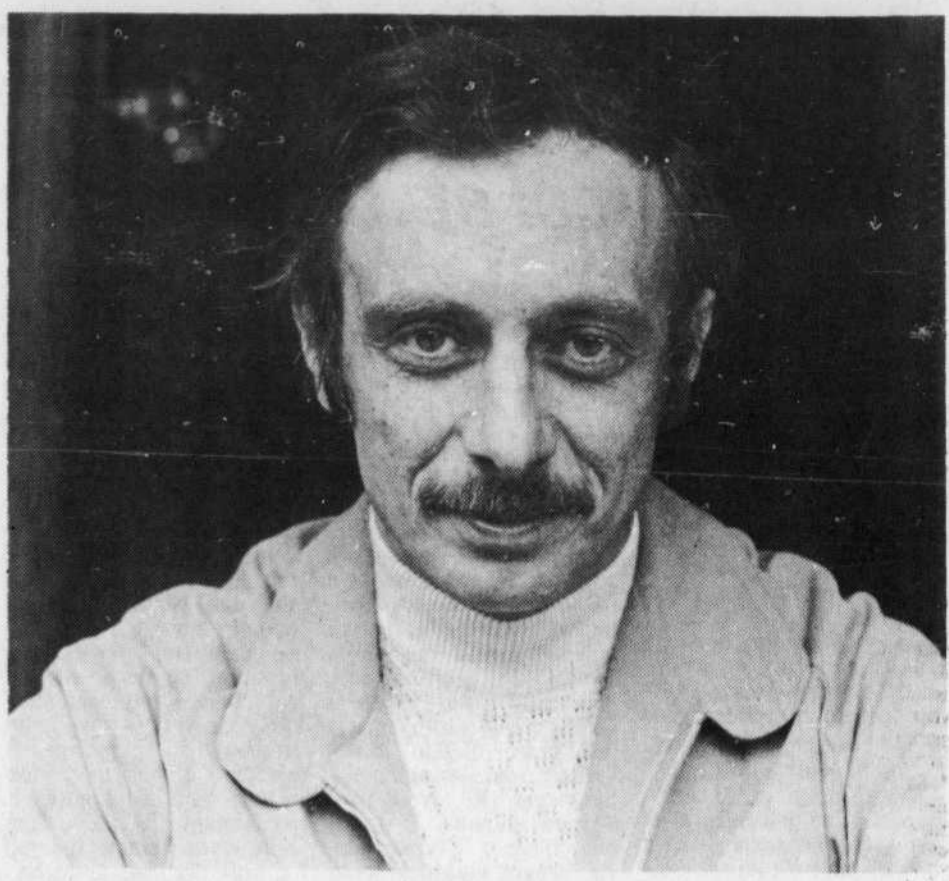
"On part du principe, peut-être naïf, nous dira-t-il, que les gens sont créateurs. Cette notion d'artiste, personne douée d'une capacité extraordinaire, à qui serait réservé le domaine de l'art, est complètement fautive. C'est pourquoi nos stages sont essentiellement destinés à explorer, à différents niveaux, les capacités créatrices des personnes. Nous aidons les gens, à travers un cheminement qui pour certains peut être complexe, à découvrir leur propre créativité. Nous nous proposons, avant tout, de les défaire de cette attitude défaitiste qui les pousse à se croire incapables, trop vieux, pas doués... que sais-je?"

"Nous sommes, nous expliquerait le réalisateur de Tout l'temps, contre la méthode de groupe, en ce sens que nous laissons chaque participant cheminer à sa guise à l'intérieur de cet ensemble d'ateliers que nous lui offrons. Nous avons, d'autre part, structuré notre tâche autour de l'expression artistique. Car nous pensons que c'est à travers les matières que les gens s'aperçoivent le mieux qu'ils peuvent s'exprimer d'une manière qui peut être belle, et par là trouver leur propre gestuel. On a remarqué, par exemple, que pour des gens qui ont dépassé la trentaine et qui ne vivent pas en communion avec les jeunes, ces stages leur permettent

d'appréhender cette nouvelle réalité, de voir ce qui se passe au niveau de la révolution culturelle qu'on est en train de vivre, et d'arriver ainsi à comprendre les jeunes en leur dévoilant de nouvelles méthodes de vivre."

A ce stade, il faudrait peut-être faire remarquer que les sessions qu'offre In Media ne s'apparentent aucunement à la dynamique de groupes où l'on va pour arriver à comprendre son comportement ainsi que son fonctionnement à l'intérieur du groupe. Ce n'est pas, non plus, exactement ce qui se fait à des instituts modernes, du type d'Esalen (rappelez-vous du film "Bob & Carol & Ted & Alice") où l'on recherche avant tout une appréhension du sensoriel. A In Media, en effet, on ne tient pas à ce que le participant fasse une introspection psychologique, mais à ce qu'il se découvre à travers les moyens artistiques. "La personne qui vient ici, nous dira Fernand Dansereau, vient pour développer un potentiel créateur qu'elle porte en elle, dont elle peut avoir conscience ou qu'elle ignore."

La question qui se pose, naturellement, c'est de savoir pourquoi accorder tant d'importance à ce développement des facultés créatrices. Pourquoi, sinon parce qu'au moment où nos sens sont tellement sollicités, parce qu'ils ont été développés une nouvelle sensibilité, on s'aperçoit justement que nous avons nos sens atrophiés. On ne sait plus regarder, entendre, sentir, même si l'on ingurgite profusion d'images, de sons et d'o-



Fernand Dansereau

deur. On vit dans un enclot qui se referme dangereusement de jour en jour, et où la seule aptitude sensorielle se réduirait dangereusement à

un contact épidermal. Rien d'étonnant alors que, non plus l'érotisme, mais le sexe s'empare de plus en plus de notre environnement quotidien.

On vit dans un monde en rupture. D'où ce vaste mouvement de protestation, cette "révolution culturelle" qui manifeste cet intense appétit de la personne de vivre différemment, de vivre plus complètement. Et c'est dans cette optique que s'inscrit l'action d'IN MEDIA.

Mais le mot de la fin, je veux le laisser à ce participant qui lors du premier stage d'In Media nouvelle version, avait tracé en gros caractères: "Je sens mes tripes se véhiculer à travers In Media".

André Pâquet nous parle du Festival du Film d'expression française de Dinard.

Le cinéma francophone: mythe ou réalité?

propos recueillis et commentés par Jean-Pierre Tadros

Au lendemain du deuxième Festival International du film d'expression française (F.I.F.E.F.), qui s'est tenu à Dinard (France) du 4 au 11 juillet, une question se pose: le Festival de Dinard aura-t-il lieu l'année prochaine comme il avait été initialement prévu. La question, on est d'autant plus en droit de se la poser lorsqu'on sait la vigueur avec laquelle la grande majorité des cinéastes présents ont contesté la formule actuelle du Festival. On en est à se demander si un tel festival pourra encore avoir lieu dans cette petite station

balnéaire de la côte bretonne, qui avait pourtant tout pour plaire aux participants. Mais c'était apparemment oublier le militantisme des cinéastes de ces jeunes cinémas en pleine mutation, qu'ils soient du Québec, de l'Afrique francophone, de Suisse, de Belgique ou même de France.

Pour briser l'atmosphère morne et terne des trois premières journées du Festival les cinéastes décidèrent en fait de prendre en main les destinées d'un Festival dont ils contestent non pas l'existence (bénéfique de l'avis de tous), mais la formule. C'est ainsi que, réunis en session de travail, ils furent amenés à repenser la fonction de ce Festival, et à émettre des recommandations qu'ils réunirent en un document intitulé "Après Dinard..." et qui fut rendu public à la fin du festival.

L'indigence des films présentés

Les griefs ont porté tout d'abord, comme nous l'expliquera André Pâquet, sur la très faible qualité des films qui furent présentés durant ces journées, et en particulier sur la piètre sélection de la délégation française. On a regretté en effet que celle-ci reflète si mal le jeune cinéma qui se fait actuellement en France. Et on a pratiquement crié au scandale quand, l'avant-veille de la clôture, on présenta un film de exploitation (qu'aurait aimé Denis Héroux, me dit André Pâquet) du réalisateur français René Gainville, "Alyse et Chloé", qui n'était rien moins qu'une sous-version de "Thérèse et Isabelle" visiblement destinée à l'exportation.

Les révélations de ce Festival se ramènent donc à "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Brault, ainsi qu'à deux films suisses "James ou pas"

de Michel Soutter (qui semble avoir fait sensation) et "Charles, mort ou vif" d'Alain Tanner. Lorsqu'une vingtaine de films sont au programme, ce la fait bien peu.

Il est vrai que parallèlement se déroulait une "Semaine des réalisateurs de films francophones". Or l'on sait que c'est souvent là, dans ces projections marginales, qu'il faut aller chercher les révélations. Malheureusement, nous dira André Pâquet, "ce qui est arrivé, c'est qu'il y a eu de multiples problèmes au niveau des projections. Dinard n'est pas équipé techniquement pour recevoir un festival pouvant mettre à la disposition du public des manifestations parallèles. C'est ainsi que cette "semaine des réalisateurs" s'est déroulée dans des conditions pour le moins rocambolesques. On a, par exemple, arrêté la projection du film d'Arthur Lamothe, "Le mépris" n'aura qu'un temps", quinze minutes avant la fin sous prétexte que l'heure de projection était passée. Tollé de protestations... et la fin sera présentée deux heures plus tard."

Pourquoi Dinard?

La question qui se pose alors: pourquoi Dinard? Car si Dinard n'est pas équipé pour recevoir un festival de quelque envergure, ce qu'il y a de plus grave encore, c'est qu'elle n'offre aucun public populaire. "Dinard, nous fera remarquer André Pâquet, est une petite station balnéaire où l'on rencontre surtout des estivants anglais. Depuis quelques années, elle a un peu perdu de son lustre, et on avait nettement l'impression que le choix de la ville répondait avant tout à des motivations d'ordre politique. D'autant plus que le Président d'honneur du festival est M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères françaises, et comme par hasard, député de la région. On s'est donc retrouvé dans une ville sans public, sans cinéphilie; ce qui est inconcevable. Le comité d'organisation s'était visiblement contenté des invités officiels qui se firent de plus en plus nombreux à mesure que le festival approchait de sa fin."

Ce mécontentement presque général s'est vite cristallisé autour de "l'affaire" du Festival du film africain et malgache, qui devait se dérouler dans la journée du 7. Ce "Festival à l'intérieur d'un festival" fut en effet fortement contesté par les participants africains présents. "Il y avait, notait Ousmane Sembène dans une interview à André Pâquet, à l'intérieur du festival un

cadre réservé exclusivement au cinéma africain et malgache, ce que nous considérons comme une ségrégation inconsciente. C'est là un relent de paternalisme que nous ne pouvons accepter."

"En ce qui nous concerne, nous autres africains, devait préciser M. Mahama Traoré du Sénégal, nous ne sommes pas intéressés à participer à un festival à Dinard qui, nous dit-on, nous permettrait de rencontrer des cinéastes et des hommes importants. Il y avait en effet à Dinard des hommes importants comme René Clair, Langlois, mais on ne me les a jamais présentés. J'ai l'impression, en ce moment de me trouver dans un petit trou où on essaye de faire passer devant moi des gens dont je n'aperçois finalement que l'ombre. Et quant à moi qui suis là, je ne signifie absolument rien. C'est pourquoi, nous autres africains disons que notre cinéma ne peut pas se faire à Dinard, mais en Afrique."

C'était ainsi poser, dans toute son ampleur, la nature même du problème qui s'est alors posé, et dont on ne finira pas de débattre de sitôt: existe-t-il un cinéma francophone? Ou, pour être plus nuancé, que recouvre, en fait, cette appellation?

Un cinéma francophone? Au lieu d'épiloguer longuement là-dessus, je veux lais-

CE SOIR: 2 séances
le film de Michel Cacoyannis
avec ANTHONY QUINN
ZORBA
LE GREC
EN FRANÇAIS à 7:00
EN ANGLAIS à 9:30
dès le 24 juillet: GRAND FESTIVAL
PRÉSENTATION EXCLUSIVE!
verdi

ARS organi
FESTIVAL D'ORGUE 1970
BASILIQUE de L'ORATOIRE St-JOSEPH
Mercredi, 22 juillet
à 20 h. 45
DENIS REGNAUD
Au programme
Oeuvres de Hoffsamer,
Fröberger, Heiller,
Kerll et Schoenberg
Billets: \$2.00 - \$1.00 (étudiants)
en vente à la porte

MAINS MELLO, JEAN GABY, LINO VENTURA, JINNA DEMICK, EASTMANCOLOR
LE CLAN DES SICILIENS
CAPITOL 866-6828
890 STE-CATHERINE O. 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.05 et 9.25 p.m.

ser une fois de plus la parole au réalisateur du "Mandat", M. Ousmane Sembène. Celui-

MEILLEUR FILM ÉTRANGER
Y. MONTAND / I. PARRIS / J.L. TRINTIGNANT
COULEURS
VICTORIA 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45
VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1443

Parc Richelieu
CE SOIR à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

CHANTAL l'apprentissage de la sexualité DANIELLE QUINMET
l'initiation
UN FILM DE CONGRES DE DENIS REGNAUD
CARTES DE L'ÂGE D'OR ACCEPTÉES
Dernière Semaine
LE PARISIEN
CINÉMA
Horaires: 10.00, 11.30, 1.25, 3.25, 5.10, 7.30, 9.25

Tous les soirs à 7h30 et à 9h30. Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30.
Catherine Deneuve et le très beau film de ROMAN POLANSKI
REPULSION
EN FRANÇAIS
CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine - Tel. 861-3338

CINERAMA POUR TOUS
Version Française
20th CENTURY-FOX présente
BARBRA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD en COULEUR
sur écran géant
IMPERIAL
1430 BILEURY
288-7102-5803

SALLE RESNAIS
JAMAIS AMOUR NE FUT AUSSI SAUVAGE ET PASSIONNÉ...
UN FILM DE SUSUMU HANI
SOUS TITRES ANGLAIS
EN COULEUR
Aido, Slave of love more

GIJSEE
30 MILLION 1942 BOSS
SALLE EISENSTEIN
27^e ÉTAPE
UN FILM SUR LA CONTESTATION DANS LA VEINE DE "EASY RIDER"
version française
LE DAUPHIN
un film de Michelangelo Antonioni
Mark Franche
Daria Halgrin
Sem. - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
BEAUBIEN 994 D'IVERVILLE - 721-6060

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
"ELLE VEUT TOUT SAVOIR"
v.f. de lam curious (blue)
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

avec toi je ne le ferai que pour de l'argent
CRACKS
2ème Grand film
COULEURS
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE TEL. 288-3303

DEUX DE MIÈRES REPRÉSENTATIONS
LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
DANSE MODERNE
PERFORMANCE "1"
Centre Théâtre 483 rue St-François Xavier, Vieux Montréal
Tous les soirs 20h30, relâche lundi
Billets: \$2.50 guichet 288-6315

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
DANSE MODERNE
PERFORMANCE "2"
Commencant le mardi 21 juillet
UN NOUVEAU SPECTACLE

CENTRE DE MÉDITATION ZEN SUR LA RUE VERSAILLES
Une session d'introduction à la pratique de Zen Bouddhisme, avec lecture du Sutras.
Jeudi soir 19 h 30
jusqu'à 21 h 30
le 23 juillet
Téléphoner pour réservations:
931-7819

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SUN VALLEY
5ème année Dir. Henri Norbert
Venez vous amuser avec la comédie "galante" moderne et désopilante de Louis Verneuil qui a fait RIRE Paris pendant des années.
L'AMANT DE COEUR
avec en vedette
Andrée Lachapelle — Henri Norbert — Dominique Briand
Réservations, renseignements (conditions pour groupes)
Ste-Adèle: 229-3511 & Montréal (direct) 861-4801
Représentations: Mardi — Mercredi — Jeudi à 9 heures p.m.
Samedi (DEUX spectacles) à 8 h 00 p.m. et 10 h 30 p.m.
Restaurant LE SOLEIL (repas servis jusqu'à minuit tous les jours et jusqu'à 1 heure a.m. le Samedi.)

ce soir et demain soir
Le Jardin des Étoiles
présente
Rita Pavone
8h 30 et 10h 30
(relâche le lundi)
Procurez-vous vos billets à l'entrée de La Ronde, à la sortie du métro (Ile Ste-Hélène), à la Place des Arts (10h à 21h, lun. au sam. et 12h 30 à 21h, le dim.) ou au guichet du Jardin des Étoiles. Prix d'entrée: \$3 et \$4 avec accès gratuit pour la journée à Terre des Hommes. (Avec un visa "régulier", rabais de \$1.00) Stationnement à proximité du Jardin des Étoiles.

du 21 juillet au 2 août
Le Jardin des Étoiles
présente
Mick Michey
du Casino de Paris
8h 30 et 10h 30
(relâche le 27 juillet)
Terre des Hommes spectacle unique au monde

L'OEIL SUR LES FORMES

La chronique de Christian Allègre

Serge Lemoine: ne plus regarder la peinture

Acton Vale. Comté de Bagot. 55 milles de Montréal. Prenez la Transcanadienne direction Québec. Puis, 10 milles passés St-Hyacinthe, empruntez la route secondaire; 12 milles et vous êtes à Acton Vale. Vous pouvez aussi vous y rendre par le train, au départ de la gare Centrale ou par l'autobus, une heure de trajet, départ à 18 heures pour les deux. Mais pourquoi Acton Vale?

Cette entrevue, nous l'avons faite sur la Montagne. Je téléphone à Serge Lemoine. Rendez-vous est pris, il suggère la Montagne. Nous montons ensemble vers le Belvédère. Chemin faisant, je lui désigne le magnifique édifice du Consulat de l'URSS, histoire de voir sa réaction. Rien, aucun commentaire, ni politique, ni artistique. Nous parlons de lui.

Sa première exposition en 1960, il a 19 ans, dans un gymnase d'Acton Vale. Il venait de se faire mettre à la porte de l'École des Beaux-Arts de Montréal parce que "sans talent". De 1960 à 1964, une vingtaine d'expositions dans des boîtes à chansons. "Ma

première exposition importante, c'est en 1965, au Musée des Beaux-Arts, en duo et vingt tableaux".

Un commentateur écrit: "C'est l'illustration la plus claire vue ici depuis longtemps d'un art de peindre neuf et spontané (...). C'est cinquantenaire d'une joyeuse facture (...). Héritier direct, franc et jeune du "dripping" et de l'action-painting américains, ces lignes qui volent, qui sont électriques, ces jets au vaporisateur mécanique, enfin ces taches, tout cela vous éclate au visage sans agressivité morose, mais avec une fracassante santé".

Et puis, il y a eu le Bar des Sortes, où l'on faisait toutes sortes de choses, poésie, jazz, poèmes-affiches, peinture et sculpture; et il y avait même des chansonniers.

1966 - Galerie Libre. C'est sa dernière exposition solo. Plus rien depuis.

"Les gens ne regardent plus les peintures"

En juillet, il est au Musée d'Art Contemporain avec Gil-

les Boisvert. "Présence des jeunes". Chacun d'eux a une salle. Il n'y accroche pas de peinture. Il prépare un happening.

"Ce qui nous motive réellement à faire un happening, c'est d'abord l'aspect illimité des moyens que l'on peut utiliser et d'autre part le caractère spontané de la réaction que l'on peut avoir face à ces moyens. Il y a aussi pour celui qui établit le scénario un acte de responsabilité face à tout ce qui peut se passer et qui rejoint la pensée de Marcel Duchamp quand il choisit une roue de bicyclette et décreta que ce choix en fait une oeuvre d'art (...). Je m'exprime. Le tableau n'est pour moi qu'une particule".

"On fait des happenings pour inviter les gens à participer avec nous au scénario qu'on a préparé, pour leur faire prendre conscience, en jouant, qu'on joue toujours".

De fait, la salle de Serge Lemoine est une sorte de salle de jeu, un parc d'amusement avec une machine à boules, des jeux d'anneaux, des yo-yos. Le tout est peint en couleurs phosphorescentes et plongé dans l'émervaillement de la lumière noire. Son happening est un cadre artistique qui invite au divertissement et qui n'accomplit son action thérapeutique que si le visiteur choisit de répondre à son invitation. Voilà toute la philosophie des auteurs de happenings. "La peinture dans ma salle, c'est ce que donne le rythme général. La personne qui lance un anneau fait le même geste que moi lorsque je lance de la peinture sur une surface. Ce qui m'intéresse, c'est de chercher à revaloriser notre civilisation actuelle face à certains problèmes comme celui de l'écologie par exemple".

"Il ne me suffirait pas de rendre conscient des problèmes; moi, je veux les guérir". Lemoine a 25 ans lorsqu'il dit cela, il en a maintenant 29. Rendre conscient des problèmes, c'est l'Art Pop dans ses meilleures manifestations, les guérir, c'est le happening. Le spectateur n'est plus un spectateur. Il devient un créateur au sens plein du terme: il choisit, expérimente, joue, s'émerveille; il vit. Le happening abolit l'aberrante relation spectateur/acteur, regardeur/regardé, il fait appel aux cinq sens de l'acteur humain, il utilise donc au maximum ses possibilités de perception. Une peinture, une sculpture, c'est toujours un monologue; elles privilégient un seul sens, la vue, et s'adressent directement à l'intellect avant de s'adresser à la sensibilité, à l'émotion, aux sens.

L'homme a toujours cru devoir se fier plus aux raisonnements objectifs de sa tête qu'aux enseignements de ses sens (subjectifs). D'où cette erreur des Arts Plastiques de négliger les facultés de perception humaine, qui vient de cette vieille idée, tenace, qui consiste à refuser de tenir pour réelle la subjectivité et de confondre, arbitrairement, la réalité et l'objectivité, ce qui n'a aucun sens, puisque les concepts de réalité et d'objectivité sont eux-mêmes des inventions de la subjectivité. En particulier, au nom de quoi un geste serait moins un acte de création qu'un tableau? Pour chacun, substance et activité sont unes, indissociables.

Une fois que chacun en ce monde sera en pleine possession consciente de ses cinq sens, qu'il aura décidé de les utiliser et d'en jouer, l'art servira à quelque chose. Mais les choses sont plus compliquées que cela. Pour l'instant, qu'il nous suffise de savoir que le happening mène à cette amélioration: la rénovation et l'intensification de la perception.

Le fait qu'il faille répéter ces choses-là depuis que Duchamp, il y a près de soixante ans, les ait dites, suivi par Artaud et aujourd'hui Lebel, Kaprow, Oldenburg, Lemoine, prouve bien à quel point cette distinction (occidentale) entre "être et faire" (Logos et Praxis) est ancrée dans les esprits comme un vieux maletendu. Associé à celui de la valeur commerciale et de la propriété privée des images, ils ont abouti à installer entre l'art et la majorité de ses interlocuteurs un rapport passionnel, mais dérisoirement manichéen et négatif, qui consiste une véritable tare, une allergie à l'image, une cécité volontaire, une ankylose, un refus de communiquer.

Il fallait s'attendre à ce que quelques artistes ressentent une aliénation légalisée, généralisée et imposée par la Culture elle-même, comme un obstacle inadmissible, un défi qui ne pouvait être laissé sans réponse.

Mais dès 1964, Serge Lemoine s'est occupé "d'événements". Avant d'arriver au happening, il s'agissait de mêler les médias. On lit dans son curriculum vitae:

"Organisateur de certaines manifestations artistiques dont la Semaine A en 1964, les Trente A en 1965; Ex-membre de "L'Horloge"; peintre-technicien du "Zirmate" qui groupe de jeunes chercheurs dont la perspective est de synthé-

ser différentes expressions individuelles pour en arriver à un art de totalité. Participation à une centaine de spectacles d'improvisation et d'intégration".

Depuis l'opération Déclie, plus de nouvelles de Serge Lemoine. "C'est moi qui ai parti l'affaire, quoi. Le but était de remettre en question le rôle des artistes dans la société".

— Ce que tu as toujours fait, quoi!

— Ben oui. On voulait savoir aussi ce que le public pensait de nous autres.

— Qu'est-ce qu'un événement, Serge Lemoine?

— Quelque chose qui se passe, qui frappe les esprits, avec une certaine provocation.

Depuis, Serge Lemoine ne donne plus signe de vie. On ne parle plus de lui, comme s'il était passé de mode. Personne ne s'intéresse à ses recherches et à ses efforts. On oublie ce qu'il a apporté à l'Art québécois.

Où est Serge Lemoine? A Acton Vale, chez lui, il est fatigué de tout cela, de l'indifférence.

Où est Serge Lemoine?

En décembre il est à London, Ontario. Le "London Evening Free Press" dit: "Au vernissage, les gens regardent l'artiste peindre... avec un bâton de hockey. De temps en temps, il délaisse le bâton et peint directement avec ses mains"... Quelquefois, la musique était tellement forte qu'on ne pouvait plus parler, mais apparemment, c'était une inspiration pour Lemoine, car il travaillait de plus en plus rapidement.

— Est-ce que tu fumes?

— Oui, tous les jours ou presque.

— Et l'acide?

— Quelquefois. Je ne serais plus jamais le même. Surtout ça m'a ouvert la voie à une perception nouvelle, plus riche, plus profonde, plus complète et à des expérimentations nouvelles. J'ai un paquet de choses à faire... On n'est pas moins créatif parce qu'on fume".

L'article II de son programme électoral aux élections provinciales de mai dernier était ainsi libellé: "La légalisation ou non-légalisation des drogues". Il déclare encore: "Le rapport LeDain, c'est un progrès extraordinaire. La drogue peut tuer dans l'homme l'agressivité, l'instinct de guerre".

En 1968, il participe au film de Jacques Giraldeau, "Bozarts". Il oppose des affiches blanches vierges sur une palissade et invite les passants à participer à l'événement en dessinant ce qui leur passe par la tête. La police est arrivée, et, foin de l'art et des artistes, a tout emporté, ils n'avaient pas de permis.

Le monde est ma représentation (Schopenhauer)

Serge Lemoine se présente aux dernières élections provinciales sous l'étiquette "Par-



ti politique poétique pour l'événement de la Paix, Bourcier du Conseil des Arts du Canada pour faire de la Recherche en Expression Libre".

Il recueillera 38 voix. Il n'espérait évidemment pas être élu, mais "c'était un geste à poser". Dans son programme électoral, il parle des ressources naturelles du Canada, comment les exploiter pour mieux vivre, des jeunes, des vieux, des drogues, du chômage et de l'éducation, de l'indépendance.

— Il faudrait se libérer de l'américanisme; dit-il. Il est difficile de faire comprendre aux gens que le confort moyen qu'ils ont durement acheté, ne représente rien".

Il part sur des idées comme celle d'un gouvernement mondial. Il a cette image: "Pour que les humains s'unissent vraiment, il faudrait quelque chose comme l'arrivée d'extra-terrestres". Il rêve d'un Québec expérimental sur tous les plans, politique, artistique, il aimerait fonder une commune où l'on vivrait en apprenant à vivre.

Il fait des essais. L'un de ses derniers événements consistait à demander à n'importe qui, au téléphone: "Qu'est-ce que c'est pour vous la création?" Les réponses, sur cent, furent plutôt encourageantes.

Il écrit dans "La Pensée de Bagot" et dans la revue "Allez Chier" où il explique qu'une manifestation doit être créatrice et non pas seulement une occasion de solidarité? La contestation ne se suffit pas à elle-même, il faut proposer des solutions, envisager par quoi remplacer ce qu'elle refuse. Il voudrait faire des expériences à la télévision. Cela, il y pense depuis 1966. Mais il est si difficile de convaincre les responsables.

Acton Vale

Heureusement il y a Acton Vale, où à son échelle, à l'échelle d'un homme, il peut poursuivre une action continue fondée sur l'idée de participation, au sein du Comité Culturel de la Ville, dont il est l'animateur.

Tous les samedis, il y a un symposium de dessin pour les enfants. Ils dessinent sur les trottoirs. Un jour, on arrivera à convaincre la ville de peindre les portes de grange et peut-être même les maisons. Ce serait un attrait touristique pour Acton Vale. Le vendredi soir, il y a du cinéma en plein-air pour tout le monde. J'organise des excursions-peinture en pleine campagne; les enfants barbouillent, ils créent, ils ont du fun".

Serge Lemoine a même organisé, entre autres événements, un petit Pop-Festival pendant les fêtes de la St-Jean-Baptiste, qui a duré quatre jours à Acton Vale.

Toutes les fins de semaine, il se passe des choses importantes à Acton Vale. Les gens se regroupent, se rencontrent, se divertissent, ils communiquent. Cela s'appelle de l'animation culturelle. C'est une expérience unique en son genre au Québec. Dans dix ans, les enfants qui exercent leur liberté et leurs facultés créatrices sur les trottoirs d'Acton Vale, se souviendront. Ils chercheront à recréer ces conditions d'expression personnelle et à les propager. La notion de progrès existe en art aussi.

Mais le progrès a besoin d'argent. "Il y a un paquet de choses que je voudrais faire, mais je n'ai pas d'argent. Pour moi, la question se pose toujours de savoir ce que je vais manger le lendemain. Henry Miller dit quelque part que l'artiste devrait être payé par l'Etat..."

Voilà. Puisque Serge Lemoine n'a pas la possibilité de Recréer-la-Vie à Montréal, il faut aller participer aux Événements qu'il organise à Acton Vale. C'est à 55 milles de Montréal.

Galeries d'Art

Galerie Godard Multiples

1504 ouest Sherbrooke

Heures d'été: lundi à vendredi - 10h. A.M. à 5h. P.M.

gravures originales en permanence

Albers Arp Braque
Caldier Chagall Giacometti Leger Miro
Picasso Rouault
Rauschenberg etc.

EXPOSITION

PEINTURES A L'HUILE

ELLYN SAFRA TONY KECK

Jusqu'au 30 juillet

WHITNEY GALLERY

2125 rue Crescent 844-8421

Mardi au samedi de 10h à 6h. p.m.

FESTIVAL ORFORD JMC 1970

<p>LES SAMEDIS</p> <p>JUILLET</p> <p>18 ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ DE PARIS BACH: Concerto pour violon et hautbois solistes. Monique Frasca-Colombier et Jacques Simard JACQUES HETU: Adagio et Rondo (Première Mondiale)</p> <p>25 PAUL TORTELLIER, violoncelle KARL ENGEL, piano BEETHOVEN: Intégrale des Sonates pour violoncelle et piano (12ième partie)</p> <p>AOÛT</p> <p>1 Gala des participants du Centre d'Arts d'Orford. Orchestre sous la direction de Paul Kuentz</p> <p>8 CLAUDE HELFFER, piano BERG: Sonate opus 1 WEBER: Variations opus 27 SCHONBERG: Suite opus 25 LUCIANO BERIO: Sequenza IV BOUCOURCHIEV: Archipel IV (Première canadienne) XENAKIS: Herma</p> <p>15 ENSEMBLE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM sous la direction de Marius Constant VARESE: Hyperprisme XENAKIS: Symos LIGETI: Concerto pour violoncelle MARIUS CONSTANT: Winds</p> <p>22 RECITAL DES GAGNANTS DU PREMIER PRIX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC</p> <p>LES DIMANCHES</p> <p>JUILLET</p> <p>19 VLADO PERLEMUTER, piano RAVEL: Miroirs CHOPIN: Nocturne, Trois Mazurkas, Sonate opus 35</p> <p>26 ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ DE PARIS BACH: Suite en Si mineur, soliste: Suzanne Shulman, flûte MOZART: Concerto K.449 Schubert: Karl Engel, piano Cité: Première nord-américaine d'une œuvre de PAUL TORTELLIER dirigée par le compositeur</p>	<p>AOÛT</p> <p>2 JOSEPH MACEROLLO, accordéon Oeuvres originales pour accordéon de GERHARD WIENSCHE — MORRIS SORDIN — ROBERT FLEMING — M. KOLINSKI — SAMUEL DOLIN</p> <p>9 WON-KYUNG CHO Dances Coréennes</p> <p>16 THE PURCELL STRING QUARTET Norman Nelson et Raymond Ovens, violons Philippe Ettar, alto Ian Hampton, violoncelle BARTOK: Quatuor no 4 MURRAY SCHAFER: Quatuor</p> <p>LES MARDIS</p> <p>Colloques</p> <p>JUILLET</p> <p>21 Frédéric Chopin par Vlado Perlemuter</p> <p>28 Paul Tortelier par lui-même</p> <p>AOÛT</p> <p>4 Présentation par Gilles Lefebvre de l'Orchestre Mondial — ses chefs, ses répétiteurs et ses participants /</p> <p>11 Marius Constant et la Musique d'aujourd'hui</p> <p>LES MERCREDIS</p> <p>Concerts de Radio-Canada</p> <p>JUILLET</p> <p>22 ENSEMBLE COUPERIN LE GRAND</p>	<p>29 ENSEMBLE DE CHAMBRE D'ARTHUR GARAMI Arthur Garami, violon Steven Kondas, alto Mario Duchesne, flûte Raphael Masella, clarinette Dorothy Weidon, harpe Charles Reiner, piano BEETHOVEN: SAINT-SAENS: BARTOK: DEBUSSY: MICHEL PERRAULT:</p> <p>AOÛT</p> <p>5 GAGNANTS DU CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA</p> <p>12 LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL sous la direction du Père Dupuis Oeuvres de la Renaissance</p> <p>19 GENERALE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM sous la direction d'Erich Leinsdorf BARTOK: Concerto pour orchestre SCHONBERG: 5 pièces, opus 16 DEBUSSY: Prélude à l'après-midi d'un faune STRAVINSKY: L'oiseau de feu (1910)</p> <p>LES JEUDIS</p> <p>Concerts donnés par les étudiants et les professeurs du Centre d'Arts d'Orford JMC</p> <p>JUILLET</p> <p>23 PAUL TORTELLIER, violoncelle KARL ENGEL, piano BEETHOVEN: Intégrale des Sonates pour violoncelle et piano (1ère partie)</p> <p>30 Ensemble des cuivres et bois sous la direction de Georges Carrel</p> <p>Groupe d'harmonie dirigé par Aimé Laineuse</p> <p>Pour tous les autres jeudis de juin, juillet et août, programme à déterminer</p> <p>Concerts • Expositions • Visites • Cours de musique et d'arts visuels • Colloques</p> <p>Jeunes Musiciens du Canada Parc Provincial du Mont Orford Centre d'Arts d'Orford Casier postal 280 Magog, Québec</p> <p>Sortie 69, Autoroute des Cantons de l'Est, Tél. (819) 843-3981 ligne directe Montréal: Magog 861-0210 Salle à manger • Bar • Céléstino.</p>
--	--	---



Au Caf' Conc'

'BON VIVANT'

Production de Tibor Rudas, tableaux chorégraphiques et artistes invités.

Dîner à partir de 19h. Représentations à 20h 45 et 23h 15, le samedi, à 20h 30, 22h 30 et 24h 30. Réservations: 878-1688.

★ FRANCE ARNELL ★

Chanteuse ayant l'exhubérance de la jeunesse mais aussi l'expérience des grandes scènes de Paris et New York.

SZONY & AGNESE

Elegance et adresse caractérisent ce couple de danseurs.

BERRI LEE

C'est un drôle de magicien que ce magicien drôle.

CP Hotels LE CHATEAU CHAMPLAIN

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

SAISON 1970-71

PLACE DES ARTS

Entrez dans la danse... Achetez un abonnement!

VOYEZ 3 SPECTACLES POUR LE PRIX DE 2

et recevez un billet gratuit pour

"TOMMY" OPÉRA-ROCK DES "WHO" ou "CASSE-NOISETTE"

BON DE COMMANDE

Nom Prénom

Adresse Ville

Numéro de téléphone

Prière de mettre une croix à la série de votre choix

<p>(1) vendredi</p> <p>20 nov. <input type="checkbox"/></p> <p>12 fév. <input type="checkbox"/></p>	<p>(2) samedi</p> <p>21 nov. <input type="checkbox"/></p> <p>13 fév. <input type="checkbox"/></p>	<p>(3) dimanche</p> <p>22 nov. <input type="checkbox"/></p> <p>14 fév. <input type="checkbox"/></p>
--	--	--

Ci-inclus chèque ou mandat poste au montant de \$ _____ pour _____ série (s) billets adultes à \$ _____ et _____ séries (s) billets étudiants à \$ _____

	Prix réguliers	Adultes	Étudiants
Loge corbeille 2 - 10			
Loge mezzanine 11 - 20	\$18.00	\$12.00	\$9.00
Corbeille A - D			
Parterre DD - T			
Parterre U-Z	15.00	10.00	7.50
Corbeille E - J			
Loge Balcon 21 - 30	12.00	8.00	6.00
Mezzanine A - H			
Balcon A - D	9.00	6.00	4.50
Balcon E - J	6.00	4.00	3.00

Veillez encercler location préférée.

Je choisis "TOMMY"

16, 17, 18 octobre 20:30

Je choisis "CASSE-NOISETTE"

24, 27, 31 déc. et 3 janv. à 14:30

26 déc. et 2 janv. 10:30 et 14:30

Prière encercler date choisie.

s.v.p. faire chèque à l'ordre des Grands Ballets Canadiens et adresser avec enveloppe de retour affranchie à 5415 ch. de la Reine Marie, Montréal - 248.

Pour renseignements: 487-1232

TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS et ÉTRANGERS

CE TEXTE INTÉGRAL

En vente, à prix populaires, dans toutes les librairies.

GARNIER FLAMMARION

L'OEIL SUR LES DISQUES

LE CATALOGUE

GARNIER FLAMMARION

EST GRATUITEMENT DISPONIBLE SUR DEMANDE

FLAMMARION-QUEBEC 475, boul. Père Lelievre Québec 8, P.Q.



« Orphée aux prises avec les femmes de Thrace », esquisse de Vinci. (Louvre.)

La "Pastorale" de Monteverdi: l'Orfeo

par Jacques Thériault

Monteverdi venait d'assister à Florence, en compagnie du Duc Vincent, à la première représentation du premier opéra, l'"Euridice" de Peri, sans partager l'enthousiasme général de l'auditoire. A son avis, cet ouvrage manquait d'expression et la musique lui semblait réduite à sa plus simple expression. Tout restait à faire, mais, heureusement pour le compositeur, le duc, qui n'avait plus qu'à enlever son chapeau et à se retirer, se contenta de dire à son secrétaire, fils d'un bon organiste, ses chanteurs sont choisis (parmi les plus célèbres de l'époque), de nombreuses répétitions sont prévues (sous la surveillance étroite du Duc) et la mise en scène promet d'être luxueuse. C'est maintenant à Monteverdi de jouer, à un moment où la santé de sa femme s'altère.

Trente-cinq ans séparent l'"Orfeo" (1607) de l'"Inconoscenza di Poppea" (1642). Il s'agit, certes, d'un chef-d'oeuvre impérisable, mais personnellement j'éprouve plus de plaisir à écouter ses Madrigaux écrits entre 1603 et 1605, où la sûreté d'écriture et la richesse du vocabulaire sont plus en évidence. Mais, ne nous éloignons pas du sujet présent. Et n'oublions pas surtout que le compositeur travaillait sous les ordres d'un homme dont les goûts musicaux devaient être restreints, donc dans des conditions difficiles et médiocrement inspirantes. N'oublions pas non plus qu'Alexandre Striggio, un librettiste qui ne possédait pas les talents d'un Da Ponte ou d'un Hofmannsthal, lui avait été imposé et qu'il ne sut pas s'écarter des conventions dramatiques de l'époque. Malgré tout, le compositeur a réussi à composer un ouvrage dont le caractère pastoral s'impose à travers l'action mythologique. Ce qui a fait dire à Julien Green, dans le sixième tome de son Journal: "Monteverdi parle un langage qui s'est perdu, un langage d'une sérénité divine et d'une douceur telles que les plus grands ont après lui quelque chose de rude et de dur".

Et c'est cette aura de lyrisme que le Concertus Musicus Wien s'est attaché à reproduire, onnant à ce "favola in musica" un charme et une authenticité inestimables.

MONTEVERDI: L'ORFEO, avec Lajos Kozma (Orfeo), Rostraud Hansmann (Euridice et la Musica), Cathy Berberian (La messagère de la Mort et l'Espoir), Nikolaus Simkowsky (Charron), Eiko Kantosaka (Proserpine et la Nymphe), Jacques Villiech (Pluton), Max van Egmond (Apollon, pasteur et berger), Güther Theuring, Kurt Equiluz, Nigel Rogers (bergers et esprits); le Capella Antiqua München et le Concertus Musicus Wien sous la direction de Nikolaus Harnoncourt; SKH-21 (3 disques, 5 faces) TELEFUNKEN "Das Alte Werk".

Berberian s'avère aussi insurpassable dans les deux rôles qu'elle incarne. En définitive, j'opterais pour cette dernière version en lice. Mais, il reste à savoir si la maison Telefunken vous fait payer une sixième face absolument "vierge". Si c'est le cas, optez pour l'édition Oiseau-Lyre qui vous propose des Madrigaux tirés du 9e Livre de Monteverdi... en plus de l'"Orfeo". Prises de son exceptionnelle dans les deux cas.

Autres nouveautés

BACH: Le clavier bien tempéré, Livre 2; Préludes et Fugues Nos. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, par le pianiste Glenn Gould; MS-7409 COLUMBIA.

Le premier livre du Clavier bien tempéré est complètement enregistré (3 disques) et huit Préludes et Fugues s'ajoutent bientôt pour compléter le deuxième livre de ce cycle (48 pièces) qui valait à Bach d'être considéré comme le plus grand contrapuntiste de tous les temps.

La maison Columbia vient, en effet, de publier le volume 2 du deuxième livre du Clavier bien tempéré avec Glenn Gould qui, inlassablement, attaque le piano de front, de sa plus belle manière, avec vigueur et brio. Inutile de rappeler le style de l'interprète, fait d'équilibre et de recherche. Soulignons simplement que ce disque est délicieux. Belle prise de son... qui vous donne, de surcroît, les "grognelements" enthousiastes de Gould!

LISZT: Les préludes (Poème symphonique No.3 d'après Lamartine), Orpheus (Poème symphonique No.4) et Tasso, Lamento et Trionfo (Poème symphonique No.2 d'après Byron); l'Orchestre Philharmonique de Londres sous la direction de Bernard Haitink; SAL 3758 (ou 839 788 LY) PHILIPS.

Liszt a composé douze poèmes symphoniques à Weimar entre 1849 et 1858. De ces pages un peu hasardeuses, seuls "Les Préludes" demeurent populaires aujourd'hui (elles n'auraient, semble-t-il, rien à voir avec Lamartine malgré la mention!), grâce surtout à la virtuosité de l'écriture orchestrale et aux allusions folkloriques. Les deux autres oeuvres sont sensiblement dans la même veine.

Bernard Haitink en est un excellent interprète et il faut surtout louer son sens de la mesure. Ces poèmes symphoniques auraient pu — dans les mains d'un Stokowski par exemple — devenir un excellent prétexte au tape-à-l'oeil. La prise de son est très bonne. A noter: deux numéros apparaissent sur la pochette. S'agit-il d'une fantaisie ou d'une erreur?

MICHEL HAYDN: Duo concertante pour viole et orgue; JOSEPH HAYDN: Concerto pour orgue en do majeur; Simon Preston (orgue), Stephen Stigmon (viole), l'Academy of St. Martin-in-the-Fields sous la direction de Neville Martin; ZRG 631 ARGO.

Joseph Haydn a écrit trois concertos "en do" pour l'orgue et le clavecin; on y trouve ici le No.1 qui date de 1756 (trois ans avant qu'il n'écrive la première de ses 108 symphonies). L'oeuvre a été souvent enregistrée, mais personnellement, c'est la première fois qu'il m'est donné de l'entendre dans une interprétation aussi délicate, aussi attachante.

De Michel Haydn, on trouve un Duo concertant (en do également) pour viole et orgue. Il nous avait été possible jusqu'ici de l'entendre seulement dans sa version pour viole et clavecin (sur Turnabout). Excellente prise de son, dénuée de bruits de surface.

RESPIGHI: "Les pins de Rome" et "Festival Romain"; Leonard Bernstein

dirige le Philharmonique de New York; MS 7448 COLUMBIA

Ces deux oeuvres descriptives font partie d'un triptyque symphonique qui s'ouvre avec "Les fontaines de Rome". Grâce à Toscanini, elles ont contribué à faire la réputation de Respighi dont la musique "se distingue de la pacotille par un dosage adroit des couleurs de Rimsky-Korsakov et Richard Strauss" (L. Rebatet).

Les versions de Toscanini sur RCA demeurent encore inégalées, bien que celles de Charles Munch (London "Phase 4") soient, du point de vue sonore fort impressionnantes (Munch s'attache aux "Fontaines de Rome" et aux "Pins de Rome"), mais on appréciera les exécutions de la Philharmonique de New York pour la virtuosité des cuivres à forte saveur symphonique. Mise en onde sonore précise.

MOZART: Quatuors à cordes en ré majeur KV 575 (quatuor prussien No.1) et en fa majeur KV 590 (quatuor prussien No.3); par le Quatuor Amadeus; 139 437 DEUTSCHE GRAMMOPHON.

Lentement mais sûrement le Quatuor Amadeus complète son intégrale des quatuors à cordes de Mozart. Elle sera certainement la meilleure que l'on puisse se procurer. Excellente prise de son.

Pop-Pénélope



Même un enfant de soixante-dix-sept mois soit que l'héroïne de Dylan, ce n'est (certes) pas la Sad Eyed Lady of the Lowlands, la fameuse, la longue, la dégoûtante Sad Eyed Lady of the Lowlands. Quelle histoire, mes chers lecteurs, quelle histoire!

Accessoirement en relisant le ridicule édicule de ce questionnaire Proust, je me demande encore ce que le chanteur répondrait à ces deux questions: 1) quelle est votre héroïne préférée dans la vie réelle? 2) Quelle est votre héroïne préférée dans l'histoire?

Il répondrait, je le jurerais: "Sandoz", ou je ne sais quel Dow chemicals, ce fameux, long, dégoûtant génie lequel vient de publier son SELF PORTRAIT.

Par surcroît, sur la couverture du disque, un remake du tableau de van Gogh, intitulé "L'Homme à l'oreille coupée", ici, cette oreille coupée virtuellement (MF), c'est-à-dire esquissée en noir comme le cul d'un nègre. Bon.

Vingt-quatre chansons, dont des emprunts à Lightfoot, Gilbert Bécand (oui), R. Rodgers, Paul Simon, Bryant, etc. Cinquante amis musiciens de tous emplois, dont un choeur de jeunes vierges et Bob Dylan lui-même, dans les différentes facettes d'un talent qui n'est pas petit.

Disons-le sans hésitation, il y a plus d'une plage qui surprendra l'auditeur-adepte. Ainsi, pourquoi Dylan chante-t-il "Blue Moon", horrible ragaïne, et pourquoi chante-t-il "The Boxer"? Ainsi pourquoi Dylan change-t-il de genre et de voix et même se double lui-même? Mais ce disque ne s'intitule-t-il pas SELF PORTRAIT? Sans doute, a-t-il voulu nous indiquer par là son itinéraire, ce qu'il a aimé, hier ou aujourd'hui, ce qu'il a

marqué. C'est ridicule "Blue Moon", d'accord, mais n'avons-nous pas tous un petit coin kétaïne? Oh! oui.

Si l'on aime Dylan parce qu'il a publié autrefois un disque qui s'appelle BLOND ON BLOND, parfait exemple du désespoir neigeux, on regrettera certainement de ne pas retrouver ce Dylan-là dans SELF PORTRAIT, à l'exception d'une seule chanson, "Alberta-4". Le disque dont je parle aujourd'hui nous révèle un Dylan, sans doute nostalgique, mais comme doué d'une énergie nouvelle qui le fait, encore un peu plus, retourner à ses sources, aussi bien dans le choix de ses chansons que dans ses interprétations.

Dylan heureux? Je crois qu'il serait abusif de la dire après l'audition de ce double disque. Mais Dylan souriant, oui. A tout le moins, il sait faire des clin d'oeil. Ainsi, ne trouve-t-on pas un "Woogie Boogie" dans la meilleure tradition? Pour le reste, ce sera, je crois, une question de choix. Il y en a pour tous les goûts, et pour toutes les racines.

Personnellement, j'ai opté pour "Living the Blues", plein d'humour, "Like a Rolling stone" (interprétée "live"), "Take a Message to Mary", "It Hurts me too".

Ce qui m'a singulièrement frappé dans ce disque, c'est l'extraordinaire parallélisme qui existe entre Bob Dylan et les Beatles. Par exemple, "In Search of Little Sadie" est comme la doublure de l'histoire de Bungalow Bill. D'autres chansons encore sont ineffables dans la naïveté comme seuls les Beatles peuvent parfois le faire. Enfin, le sens du gag; ainsi la première chanson, sans Dylan, n'a que deux vers mais répétée une bonne douzaine de fois:

All the tired horses in the sun
How'm I s'posed to get any ridin' done
Et je ne peut m'empêcher de faire cette comparaison. "They shoot horses, don't they?" Heureux Dylan? Ouais... COLUMBIA C2X 30050.

Uma fait le gros dos. Je me dis: "C'est du cirque". Guma se réfugie sur l'armoire. Je me dis: "C'est Julliard School of Music". Consolation. Une sardine à chacun (pardou pour ces détails domestiques). Vous l'avez deviné, je viens de mettre sur mon stéréo le BLOOD, SWEAT AND TEARS, troisième disque (COLUMBIA KC 30090).

Voici des titres: FIRE AND RAIN, THE BATTLE, LUCRETIA MacEVIL, SYMPHONY FOR THE DEVIL, SYMPHONY FOR THE DEVIL, les deux premières lettres du double titre font SS... Oui ou non, ne sommes-nous pas dans le monde des Rolling Stones, sans plus de colifichets sur la tête, sans plus de masques?

Je SAIS maintenant d'où viennent les extraordinaires vibrations de ce groupe. Si j'en doute encore, je prendrai la première chanson du disque, HI-DE-HO, pour y retrouver un quasi-démarrage de célèbre YOU CAN'T ALWAYS GET WHAT YOU WANT, choeur d'enfants à l'appui. Bonjour, bonjour, Gilles de Rais. Bonjour, bonjour, solanacées (belladone, aubergine, tomates), bonjour, bonjour cave médiévale et bûchers. Mais ce n'est pas un démarrage bien sûr: c'est un hommage, une allégeance aux incantations de Mike Jagger. Quant à SS, qui



ouvre la seconde face du disque, c'est une interprétation magistrale, mais comme virilisée, d'une des plus aînigues inventions de ce Jagger à fumerolles.

Alors, mes chers amis, achetez de l'ail (Polensky dixit), donnez des sardines à vos chats, installez-vous et écoutez longuement ce disque qui est extraordinaire. On y retrouve, en effet, toutes les qualités de son de l'album 2, on y retrouve le magnifique Clayton Thomas, décidément l'un des meilleurs chanteurs actuels, bien qu'il soit canadien-anglais. On y retrouve, non, on y trouve ce qui manquait, peut-être, dans le précédent album: un ESPRIT!

Bonjour David, Fred, Lew, Chuck, Jerry, Steve, Dick, Jim et Bobby... et chut.

ENTREMET: MELBA MOORE dans LIVING TO GIVE (Mercury SR 61255).

Voici l'exemple même du talent réduit au cabaret. Melba Moore a été l'une des nombreuses interprètes de HAIR. Je n'aurais même pas mentionné le disque qu'elle vient de publier si je n'y avait trouvé deux interprétations de "Time and Love" et de "Captain Lucifer" de Laura Nyro. Vocalement ces deux interprétations sont remarquables, malgré le sirop de la musique, derrière. Le reste, y compris "Let the Sun Shine In" et "Easy to be Hard", ne sont que complaisance. Dommage mais pas tout à fait. On ne dira jamais assez merci à ceux qui répandent l'oeuvre austère et étincelante de Nyro.



On ne saurait enfin, manquer de signaler un groupe qui invente ces paroles:

I've got my head in the clouds,
I get my feet on the grass...

Il s'agit de Paul Curtis (basse), Adrian Curtis (guitare) et Luis Farrell (batterie) et ils se sont nommés GUN SIGHT (EPIC BN 26551). Leur son rappelle un peu celui des IRON B. Ils jouent dur, avec une grande énergie, sans trucs inutiles. Depuis le "Longhair Wildman" jusqu'à "Drown yourself in the River", l'univers ici exprimé est absolument non-intellectuel, purement sensoriel. Ce n'est pas encore la perfection. Ainsi, quand nos jeunes se mettent à parler de "Evangeline", c'est très ennuyeux et plein de violons. Mais quand c'est bon, c'est très bon.

Vous pouvez risquer vos quatre dollars si vous aimez le heavy.

MESSAGE PERSONNEL: cher architecte (ou donc est votre empereur d'Assyrie?), ne cherche plus que je suis. Je suis lésions, cellulaires s'entend.

Pénélope

Tout le corps est chimie. Je suis chimie, tu es chimie, il est chimie. La musique chimique s'appelle la musique rock et les disques rock, Pénélope et les amis de Pénélope les achètent aux Centres de musique Shermann.

LE CINÉMA

Suite de la page 10

ci en effet à tenu à préciser, lors d'un débat, le sens et la portée de la participation africaine à Dinard. "Nous, cinéastes africains, avons accepté de venir ici pour pouvoir rencontrer d'autres cinéastes. Le résultat de cette rencontre est, à mon avis, positif, car elle a permis un fécond échange d'opinions. Mais de là, à penser qu'il y a un cinéma francophone, ou qu'il doit y avoir en Afrique un cinéma francophone, nous disons honnêtement que pour nous ce n'est pas possible. Pour la simple raison que nous avons un public qui attend de nous des oeuvres qui revalorisent notre culture. Cela ne veut pas dire que nous rejetons la francophonie. Il va de soi qu'un réalisateur africain fera un film dans une des langues africaines, et que pour des raisons commerciales, le doublera en français; mais ça ne veut pas dire que ce sera un film francophone."

"Ce que nous voulons éviter, ajouter M. Sembene, c'est que vous partiez de ce festival avec cette impression que nous faisons des films uniquement en français. Nous avons une langue maternelle, et ce que nous avons à dire ou à ap-

porter aux autres, nous sommes capable de l'exprimer dans l'une de nos langues. Le problème de la francophonie n'est pas en fait une raison de se réunir; ce qui nous intéresse, si nous voulons avancer, c'est de savoir comment nous y prendre pour que nos oeuvres circulent. Car il ne faut pas oublier que nous faisons en Afrique un cinéma d'auteur, avec des moyens et des budgets très limités." On ne pouvait espérer prise de position plus claire.

La participation québécoise.

La délégation québécoise fut non seulement importante, puisqu'elle comprenait Gilles Carle, Jean-Pierre Lefebvre, Gilles Marsolais, Paul Roux, Guy Borremans, Robert Daudelin, André Pâquet, Arthur Lamothé Richard Lavoie, et enfin Danielle Sauvage qui représentait le Secrétariat d'État, mais elle se révéla également fort active. Elle appuya avec vigueur la position des cinéastes africains. C'est surtout sous l'impulsion de Robert Daudelin, du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, et qui représentait en fait la profession, que les revendications prirent forme concrète sous forme de document. Et c'est la délégation québécoise qui assumera la respon-

sabilité de faire valoir les revendications des cinéastes "francophones" auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Que demande en substance cet "Après Dinard..."? Tout d'abord que le festival "soit convoqué annuellement selon son mode itinérant qui emprunte à tour de rôle le cadre d'une ville importante d'un pays francophone". En clair: la fin de Dinard.

Elle recommande ensuite la création d'une commission permanente de cinéma au sein de l'Agence à qui il reviendrait la tâche d'organiser ces "Journées internationales du film francophone". A titre provisoire les cinéastes et associations présentes à Dinard ont chargé l'Association professionnelle des cinéastes du Québec de la représenter auprès de l'Agence.

Elle recommande d'autre part que ces journées bénéficient d'une large participation de tous les secteurs de la profession cinématographique, y compris journalistes spécialisés et délégués des cinéclubs.

A la lecture de ces recommandations, on ne peut finalement que se féliciter du réalisme dont ont fait preuve les cinéastes réunis à Dinard. Car, il ne s'agissait pas de faire éclater purement et simplement ce festival, mais de l'adapter à la réalité ambiante de la francophonie. Et c'est ce que propose justement "Après Dinard..."

On était en effet trop conscient de l'apport positif d'une telle rencontre pour penser la supprimer. "Le bilan positif de ces journées, nous dira André Pâquet, réside dans les nombreuses rencontres que nous anticipions d'ailleurs, entre cinéastes venant d'horizons divers de la francophonie. Ce qui fait maintenant, c'est art à la rendre plus rentable, c'est-

à-dire lui donner plus d'ampleur." Car, comme devait le déclarer Mahama Traoré, "l'expérience nous a prouvé qu'il y avait quelque chose à

Horaire des théâtres

THEATRE DES MARGUERITES: "Eve et les Jacques" (Abou) - tous les soirs à 21 h. (relâche lundi et vendredi) Spectacle Yvon Deschamps - le vendredi à 22h.

THEATRE CENTAUR (Vieux Montréal): Le groupe de la Place Royale présente "Performance I" - 20h-30.

THEATRE SAINT VALLEY: "L'Amant de couleur" (Versailles) mardi, mercredi et jeudi à 21h; samedi à 20h et 22h-30.

THEATRE DES PRAIRIES: "Adieu Prudence" (Stévens) - 21h.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

AUDITORIUM BREBEUF: "Le grand Meaulnes" - sam. et dim. à 3.00 - 7.00 - 9.00.

ARLEQUIN: "Aime-moi vite, le jour se lève" et "Le labyrinthe du sexe".

ART: "Vivre pour vivre" et "La vie, l'amour, la mort".

BERRI: "Kikou" et "Auto-Stop Girl".

BIJOU: "Vair-S-Denis".

CANADIEN: "Paris Top Secret" 12.15 - 3.00 - 5.45 - 8.30 - "Destrella" 1.40 - 4.25 - 7.00 - 9.55.

CAPITOL: "Le Clan des Siciliens" 10.30 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.05 - 9.05.

CHAMPLAIN: "Chitty Chitty Bang Bang" - L'Extraordinaire Évasion.

CHATEAU: "Capitaine Nemo et la ville sous-marine" et "Cinq hommes armés".

COMEDIE CANADIENNE - Cinéma d'été: "Repulsion" sam. dim. 5.30 - 7.30 - 9.30 en semaine 7.00 - 9.30.

CREMAZIE: "Oliver" 2.00 - 5.00 - 8.00.

DAUPHIN: Salle Renou "Zabriskie Point" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - Salle McLaren "Butch Cassidy et le Kid" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

faire, et que les conditions étaient aujourd'hui réunies pour créer un cinéma allant des rives du fleuve Sénégal jusqu'aux rives du St-Laurent.

THEATRE DE MARJOLAINE: "Crack Pot" (Cartier-Couneau) - en semaine à 21h; dimanche, relâche lundi.

TERRE DES HOMMES

JARDIN des ETOILES: Rita Pavone et son spectacle 20h-30 et 22h-30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER - relâche

THEATRE MAISONNEUVE - Relâche

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Which Way to the Front?" 1.20 - 3.15 - 5.10 - 7.05 - 9.15.

ATWATER 1: "Anne of a Thousand Days" 12.50 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

ATWATER 2: "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 12.55 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

BONAVENTURE: "Love in our Time" 1.25 - 4.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.

FRANCAIS - "Gémicide": "Gaké the Body Snatcher from Hell" et "The Female Animal".

GLUY: "Gone With the Wind" 12.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00.

KENT: "Anne of a Thousand Days" 12.50 - 3.35 - 5.40 - 7.45 - 9.50.

LOEWS: "The Cheyenne Social Club" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.35.

MONKLAND: "The Adventurers" et "True Griit".

PALACE: "The Hawaiians" 10.30 - 1.00 - 3.25 - 6.20 - 9.00.

PLACE DU CANADA: "A Walk in the Spring Rain".

PLACE VILLE-MARIE: Petite salle: "Zabriskie Point" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (sam. 11.15).

ABONNEMENTS-VACANCES

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines	\$2.00	2.50
3 semaines	3.00	3.75
4 semaines	4.00	5.00
5 semaines	4.50	6.00
6 semaines	5.00	7.00
7 semaines	5.50	8.00
8 semaines	6.00	9.00

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins trois jours à l'avance à Case postale 6033, Montréal 101.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste , par porteur . Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre sans frais additionnels durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage

du 20 au 25 juillet 1970

LUNDI: Dr Paul David: Comment améliorer le sort de nos malades

MARDI: E. Robichaud: L'école: centre d'éducation plus que d'administration

MERCREDI: N. Winer: Face à l'Église, générations différentes, réactions opposées

JEUDI: J. Bouchard, S.J.: Difficultés des laïcs missionnaires

VENDREDI: I. Bousbain, S.J.: L'Église en elle-même en Hongrie et en Pologne?

SAMEDI: Dr Paul David: Présence reconfortante de l'ambassadeur d'hôpital

Sur 50 postes: **CFV Valleyfield** 1370 13h-45

CJSO **Sorel** 1320 8h-40

A Montréal systématiquement: **CKBS** **Saint-Hyacinthe** 1240 14h-05

Invitation au voyage: Terre Sainte, Turquie, Grèce, Italie, France, 6 au 27 septembre avec Paul Hamel, S.J. 25 ouest, rue Jarry, Montréal. 387-2541.

l'information

sportive

L'Australie en avant aux Jeux du Commonwealth



LA PHOTO DE L'ANNEE? Le photographe Michael Burns, de Toronto, pourrait bien récolter plus d'un prix avec cette photo prise dimanche dernier, à la piste Woodbine de Toronto. Les pattes et sabots de Canadian Victory, gagnant des stakes Clarendon, encadrent Coco la Terreur, qui terminait quatrième. Pour réussir son exploit, Burns avait auparavant placé sa caméra au sol, la lentille télescopique pointant vers le fil d'arrivée.

Au hasard des nouvelles

JOHN SHARPE rencontrera THOMAS KOCH dans le premier simple de la série de tennis Canada-Brésil, aujourd'hui, à Sao Paulo. Dans le deuxième match de cette finale de la zone américaine pour la Coupe Davis, Mike Belkin fera face à Jose Edson Mandarino. Les doubles seront joués demain et les derniers simples, lundi, alors que Belkin jouera contre Koch et Sharpe contre Mandarino.

LES JOUEURS du club de football Ottawa ont accepté, hier, de reprendre le chemin du stade qu'ils avaient déserté, auparavant, en guise de protestation contre les salaires jugés insuffisants qu'ils reçoivent pendant la période d'entraînement. Le commissaire Jake Gaudaur a demandé que l'entraînement reprenne avant qu'il n'entame des négociations avec la direction afin de trouver une solution. Actuellement, les joueurs reçoivent une indemnité de \$3.00 par jour et voudraient, non sans raison, la voir portée à \$10.

PETE ROSE, après avoir plaqué le receveur Ray Fosse pour marquer le point victorieux lors de l'annuelle Joute des As du baseball majeur, a été traité pour une blessure à la jambe gauche à la suite de cette spectaculaire collision. Le médecin du club Cincinnati a dit que Rose serait inactif "quelques jours".

LE CLUB DE GOLF BELLE-VUE, à Woodlands-Ville de Léry, sera le théâtre, aujourd'hui et demain, du troisième tournoi pro-am O'Keefe, les joueurs de classes B et C jouant aujourd'hui et les professionnels et les golfeurs de classe A jouant demain. André Gagnier, vainqueur à St-Hyacinthe la semaine dernière, est en tête au classement des points et aussi des gains avec 36,0 points et \$987,50, suivi de Philippe Giroux avec 26,2 et \$749. Mais il est encore tôt dans la saison et on peut croire que des pros chevronnés comme Adrien Bigras et Jean-Guy Périard fassent bientôt sentir leur présence. Exactement 81 pros, demain, et 384 amateurs, aujourd'hui et demain, prendront part à l'événement.

KANDY KIM, un trottreur de l'écurie du champion-conducteur Hervé Filion, prendra part à la course principale du Parc Richelieu, demain après-midi. C'est Gilles Filion qui le pilotera. Son principal rival sera Uncle Richard, acheté par John Hayes au prix de \$35,000 lors du récent encan de Saratoga.

HORACIO IGLESIAS et son partenaire JOAN SCHANS sont favoris pour gagner les 24 Heures de nage de La Tuque, aujourd'hui et demain, course qui sera pour le championnat mondial de nage par équipe. Iglesias a gagné l'an dernier en compagnie de l'Égyptien Abdel Abou Heif qui, cette fois, sera le partenaire de l'Argentin Carol Aguirre. Parmi les autres duos inscrits, signalons ceux de Régent Lacoursière et Jan Van Scheijndel; Gaston Paré et France Boisvert; Billy Barton et Dennis Matuch; et Geoffrey Lake (nom prédestiné) et Yvon Montpetit.

ALEXANDER METREVELLI a battu l'Allemand de l'ouest Christian Kuhnke par 6-1, 6-1, 10-8 lors du deuxième simple comptant pour la finale européenne zone "B" de la Coupe Davis, hier. Wilhelm Bungert a vaincu Wladimir Korotkov 6-4, 7-9, 6-4 et 6-3 dans le premier match. La R.F.A., et l'URSS sont donc à égalité.

Tiriac et Nastase prennent la vedette

WASHINGTON (PA) - Ion Tiriac, de Roumanie, a causé la surprise de la journée hier au tournoi international de tennis de Washington en éliminant l'Américain Stan Smith, de Pasadena, dans cette compétition dotée d'une bourse totale de \$35,000.

Tiriac, huitième tête de série, l'a emporté au compte de 6-3, 10-12 et 6-2. Le jeu méthodique et régulier du Roumain a prévalu contre les attaques à l'emporte-pièce de l'Américain. On sait que le premier prix allant au vainqueur de ce tournoi est de \$7,000.00. Tiriac a ainsi rejoint son compatriote Ilie Nastase, qui a vaincu de son côté Bob Hewitt, d'Afrique du Sud, en trois sets fort contestés de 5-7, 6-4 et 6-4.

Les matches de demi-finale, qui débiteront cet après-midi, verront aux prises Ion Tiriac face à Arthur Ashe, des États-Unis, et Ilie Nastase contre le vainqueur de la rencontre Cliff Richey, États-Unis, et George Govan, de France.

Le tournoi de balle-rapide Molson-Laval est en marche

Le tournoi international de balle-rapide invitation Molson-Laval a débuté, hier, grâce à la collaboration des grévistes de Laval qui se sont engagés bénévolement à exécuter les travaux essentiels à la tenue d'un tel tournoi.

Les profits provenant de cet événement sont entièrement versés aux milliers de jeunes sportifs de Ville de Laval. Les équipes en liste sont Providence, Buffalo, Toronto, Oshawa, Windsor, St-Catherine, Richmond Hills, Hull et Niagara Falls, qui remplace à pied levé le London, qui a dû décommander à la dernière minute.

L'an dernier, malgré une température fort déplaisante, plusieurs milliers de spectateurs s'étaient rendus au stade de Chomedey pour assister à la victoire du club local. Cette année, les milliers de billets vendus à date assurée déjà aux responsables du tournoi une vingtaine de milliers de spectateurs alors que la brasserie Molson a augmenté à \$3.000 les prix et trophées.

Edimbourg (d'après PA et CP) - Mike Wenden, médaillé d'or aux Jeux Olympiques de Mexico, a permis hier à l'Australie de décrocher sa première médaille d'or en natation, aux Jeux du Commonwealth, alors qu'il a terminé avec force dans l'épreuve des 400 mètres-relais, style libre. Cette épreuve avait donné lieu à une controverse entre les gagnants et les Canadiens, favoris pour l'emporter.

Les quatre nageurs australiens ont couvert la distance en 3:36.02 contre 3:37.24 pour les Canadiens, gagnants de la médaille d'argent.

La controverse a été provoquée par le choix des corridors, celui de l'extérieur allant à l'Australie et le 4e, un poste de choix, allant au Canada. Les vainqueurs n'eurent pas gain de cause et Archie Steinbeck, pilote de l'équipe australienne, devait déclarer après la course que ses gars n'avaient d'autre choix que de gagner l'épreuve.

Wenden, détenteur du record mondial dans les 100 mètres, style libre, prit la course en main à la dernière étape, après une lutte de tous les instants sur les premiers 300 mètres. Pour quelques secondes, le Canadien Bob Kasting prit l'avance mais Wenden, un athlète de six pieds, reprit le dessus pour finalement terminer avec une avance de deux verges. Il avait réalisé l'étape en 59.92 secondes.

Autres médailles Plus de 2,000 athlètes représentant 42 nations participent à l'une ou l'autre des neuf disciplines des Jeux du Commonwealth.

Plus tôt dans la journée, l'Australien George Vasil se méritait la première médaille d'or des Jeux en haltérophilie. Vasil, 20 ans, un poids-mouche, soulevait un total de 639½ livres pour se mériter la palme.

Precious McKenzie, un Britannique, se méritait lui aussi une médaille d'or en haltérophilie, division coq, avec un total de 738 livres, un record pour les Jeux.

C'est dans cette catégorie que le Montréalais Chun Hon Chan terminait sur un pied d'égalité en 3e position (avec 666½ livres), de même que C.H. Tung, de Singapour. Mais il est prévu que dans un tel cas, on pèse les deux athlètes et le moins lourd des deux l'emporte. Tung, moins pesant, décrochait la médaille de bronze.

Et les Canadiens... Voici comment se comportaient les autres athlètes du Canada qui participaient aux épreuves de la première journée.

BADMINTON: Bruce Rollick, de Vancouver, et Jamie Paulsen, de Calgary, gagnent leurs matches de 3e ronde; Dave Charron, de Toronto, perd en 3e ronde et est éliminé; Yves Paré, de Montréal, défait en 2e ronde, éliminé. Chez les dames, Judith Rollick, de Vancouver, perd son match de 2e ronde et est éliminée.

BOXE: Fred Fuller, de Vancouver, perd aux points dans son match de catégorie poids-moyens et est éliminé.

NATATION: l'équipe formée de Ralph Hutton, d'Ocean Falls, C.-B., George Smith, d'Edmonton, Ron Jacks, de Vancouver, et Bob Kasting, de Lethbridge, se classe 2e en finale des 400 mètres, style libre, et obtient une médaille d'argent.

Dans des épreuves éliminatoires, Sue Smith, d'Edmonton, se classe 2e dans les 200 mètres, nages individuelles mêlées, et passe en finale, tandis que Jane Wright, de Toronto, se classe 3e et est éliminée. Dans une épreuve identique, mais de 400 mètres, chez les hommes, George Smith se classe 1er et passe en finale, tout comme Brian O'Sullivan, de Vancouver, 2e, et son concitoyen Peter Harrow, 3e.

Enfin, dans les 100 mètres à la brasses, Sylvia Dockherill, de Vancouver, Jane Wright et Renée Robson, d'Edmonton, respectivement 1ère, 2e et 3e, passent en finale; dans le 400 mètres, style libre, Angela Coughlan, de Burlington, 1ère, et Leslie Cliff, de Vancouver, 3e, passent en finale, mais Sandra Smith, d'Edmonton, 4e, est éliminée.

PLONGEON - Beverley Boys, de Pickering, domine le classement au petit tremplin après sept épreuves, suivie d'Elizabeth Carruthers, d'Edmonton, 3e, et de Nancy Robertson, de Pickering, 5e.

ATHLETISME - Brian Donnelly, d'Oakville, et George Neeland, de Thornhill, se qualifient dans les éliminatoires du 100 mètres-haies, tandis que Tony Powell, de Dundas, et Don Domansky, de la Baie-du-Tonnerre, échouent dans les 100 mètres. Rick Cuttill, de Vancouver, et John Hawkins, de Courtenay, se qualifient dans l'épreuve du saut en hauteur.

Chez les dames, Stephany Berto (1ère), de Vancouver-ouest, Patti Lovelock, de Vancouver (2e), se qualifient dans les 100 mètres, mais Irene Piotrowski, de Vancouver, l'une des favorites, se classe 4e et est éliminée.

Relâche dimanche Les épreuves reprennent de plus belle aujourd'hui dans toutes les disciplines et se poursuivront jusqu'au 25 juillet, sauf pour la relâche dominicale.

Une autre belle victoire de Jocelyne Bourassa

Jocelyne Bourassa, l'excellente golfeuse de Shawinigan, a remporté les honneurs de l'omnium de golf féminin du Québec pour la deuxième année consécutive, hier au club Islemere, en triomphant en finale de Joann Riddell-Johnston, du club Kanawak, au compte de 10 et 8.

Mlle Bourassa, ex-championne nationale, menait par 7 trous après les premiers 18 trous et avait déjà un triomphe assuré. Mme Johnston ne gagnant qu'un seul trou lors de cette première tournée que Mlle Bourassa joua en 35-39-74 à comparer à 42-40-82 pour sa rivale. Sur les premiers 9 trous de la ronde finale, la championne joua 37 contre 40 pour Mme Johnston pour porter son avance à 9 trous. Le match se termina au 10e (et 28e) trou lorsque Mlle Bourassa eut un oiseau contre une normale pour sa rivale.

Dans la classe "B", Claire Alepin, du club de l'Île des Soeurs, a vaincu Thérèse Letetier, du club Vallée du Richelieu, par 4 et 3 à jouer. Dans le championnat-consola-

tion de la classe "A", Andrée O'Doherty, de Lachute, a gagné par 2 à 1 contre Rhoda Evans, de Drummondville.

A la suite du tournoi, les quatre golfeuses qui représenteront le Québec le mois prochain à Toronto lors du championnat interprovincial par équipe ont été choisies, soit Jocelyne Bourassa, Joann Riddell-Johnston, Sue Walsh et Mary Darling-Chalmers.

Gene Ceppetelli, un joueur que les Alouettes de Montréal recherchaient intensément depuis quelque temps, a finalement été mis aux arrêts hier, mais son arrestation a eu lieu dans une atmosphère de gaieté alors qu'il signait un contrat de trois ans avec l'équipe montréalaise.

Le directeur général Red C. Quinn, après plusieurs démarches auprès des représentants de Ceppetelli, les avocats David Schatia et Larry Sazan, a finalement réussi à s'approprier les services tant convoités de l'excellent joueur de centre lorsque hier, il apprit que le nom de Ceppetelli avait été placé sur la liste de repêchage de la Ligue Nationale de football, par les 49ers de San Francisco, mais qu'aucune équipe du circuit ne s'était prévalu du droit de le repêcher.

Ce contrat de trois ans a certes plu à Ceppetelli qui, durant les négociations, n'a pas caché son désir de jouer pour les Alouettes. Ce contrat offre avant tout une sécurité certaine et de plus, ce qui semble plaire à Ceppetelli, il lui permettra de s'aligner avec une équipe qui l'emploiera régulièrement.

Ceppetelli, (un Canadien de Sudbury) a porté les couleurs des Tigres-Chats de Hamilton jusqu'en 1967. Il tenta alors sa chance au football américain avec les Eagles de Philadelphie, qui le remercièrent dès 1969. Il acquit ensuite un contrat avec les Géants de New York, comme agent libre, pour être ensuite offert au repêchage par ces mêmes Géants. Pas moins de cinq équipes de la LNF réclamèrent ses services.

Avec un centre d'expérience qui a, par surcroît, participé à quatre parties de la Coupe Grey, la ligne offensive des Alouettes devrait bénéficier de son talent pour protéger notre quart tout en perçant, dans la ligne ennemie, des trous béants pour nos habiles porteurs de ballon.

Ceppetelli pourrait donc devenir, et c'est le souhait de tous les partisans des Alouettes, la pierre angulaire qui élèvera nos oiseaux dans des cieux où seule la coupe Grey est la châtelaïne.

Record de Lefebvre (68) à Whitlock! Profitant de la connaissance de son propre parcours, Yvon Lefebvre, du club Whitlock, a établi une nouvelle marque hier en réussissant une ronde de 68, soit quatre coups sous la normale, pour s'assurer d'une avance de quatre coups à l'issue de la première ronde du tournoi amateur de golf du Québec. L'ancien record de parcours à Whitlock avait été établi par son Rémi. Yvon Lefebvre a réussi pas moins de cinq birdies, n'accusant qu'un seul bogey au cours de cette ronde éblouissante. Lefebvre a réussi les deux neuf en 34 coups chacun.

Mickey Batten, du club Beauchateau, a pris la deuxième place avec une tournée de 34-38-72, la normale du parcours. Bob Hall et Lain Bickel, tous deux du club Royal Montreal, se sont ad- jugés respectivement les troisième et quatrième places, récoltant des 74 et 75. Pas moins de 167 golfeurs participent à ce tournoi du Québec venant de la Belle Province, de la vallée d'Ottawa et de Cornwall.

Voici le classement des dix premiers:

Yvon Lefebvre, Whitlock, 34-38-68
Mickey Batten, Beauchateau, 34-38-72
Bob Hall, Royal Montreal, 36-38-74
Lain Bickel, Royal Mt., 37-38-75
Gordon Lettice, Summerlea, 38-37-75
Graham Cooke, Montréal, 37-39-76
Dan Talbot, Seisell, 37-39-76
Don Brook, Royal Quebec, 40-36-76
Gord Lenton, Whitlock, 35-41-76
J. L. Boyer, Richelieu, 37-39-76
Mike Daly, Summerlea, 38-38-76

11h.52: P. Despatie, D. Soltendiek, J. Lawson, P. Beaudoin.
11h.52: P. Kelahar, A. McLeod, D. Thomas, G. Lawson.
12h.07: J. Allard, W. Fitzpatrick, C. Archambault, J. Tarsis.
12h.15: G. Villeneuve, S. Verrier, D. Loudon.
12h.22: C. Brown, R. MacLean, R. Kelly, C. Ledoux.
12h.37: J. Poirier, J. Lay, R. Mallette, M. St-Laurent.
12h.45: E. Norris, D. Lever, R. Green, R. Fisher.
12h.52: J. Desroches, R. Jackson, M. Brisebois, R. Martin.
1h. - P. Corbell, D. Sutherland, J. Brosseau, A. St-Laurent.
1h.07: B. Bingley, R. Noël, J. Lalonde, G. Laroche.
1h.15: E. Wurts, J. Goyer, M. McDonald, M. Defalco.
1h.22: R. McLean, D. Talbot, M. Daly, J. Dick.
1h.30: J. Hilton, P. Marier, R. Bingley, M. Lavoie.
1h.37: J. Buki, G. Patenaude, D. McElin, B. Jones.
1h.45: C. Frenou, R. Y. Morin, B. Heuchan, M. Sweetey, R. Bingley, M. Griffin, D. Gagnon, I. Wetherly, L. Lalonde.
2h. - R. Griffin, D. Gagnon, Y. Crevier.

Le Championnat junior provincial au jeu aux trous, la seule épreuve disputée en "tête à tête" au calendrier de l'Association de golf du Québec, attirera 187 jeunes compétiteurs au club de golf Summerlea, lundi. Après la ronde de 18 trous de lundi, 32 garçons se qualifient pour jouer au jeu aux trous, mardi et mercredi; 16 garçons de 16 ans en classe juvénile, et le même nombre de 16 à 18 ans au niveau junior.

Voici les inscrits: 9h.22 - M. Heavyside, T. Daly, B. MacMartin, V. Hanna; 9h.30 - R. Sweeney, B. Dandy, R. Glass, B. Bartlett; 9h.37 - K. Wilde, J. Nadeau, P. Laroche, B. Eaves; 9h.45 - B. Barbeau, P. Dumas, P. Brett, P. Tremblay; 9h.52 - N. Poirier, B. Paul, M. Andrews; 10h. - A. Craig, B. Desrosiers, B. McLean; 10h.07 - F. St-Germain, M. Boyer, D. Leblanc; 10h.15 - H. Desautels, A. Bartlett, D. Eramian, R. Binda; 10h.20 - N. Ponton, G. Thériault, M. Walvis, J. Mantague; 10h.37 - G. Hinks, J. Birks, Y. Saucier, G. Laroche; 10h.45 - D. Wilson, F. Paradis, C. Denoncourt, P. Latour; 10h.52 - S. Prime, P. Lachance, L. Berthiaume, P. Séguin; 11h. - R. Meurde, G. McGuire, D. McCulloch, B. Freeman; 11h.07 - F. Grigg, D. Armitage, C. Cochrane, M. Séguin; 11h.15 - R. Guérin, N. Stephens, R. Drolet, G. Amyot; 11h.22 - G. MacLachlan, J. Moore, R. Reben, D. Sabloff; 11h.30 - B. Henry, G. Grigg, J. P. Bougie, J. St-Laurent; 11h.37 - J. Guthrie, R. Lamb, C. Tessier, C. Brisebois; 11h.45 - F. Agnew, D. Hydan, B. Rainville, L. Vermette;

2 Pleasant Al 2 Hanna 6-1
7 Mighty Mir 8 Dostie 8-1
BOURSE \$1,100
4 Enpelle M. Dugué 5-1
7 Wauhella B. Livernache 5-1
6 Foul Ball L. Bergeron 4-1
8 Doris C. Groulx 5-2
1 Prospector C. Pelletier 5-1
2 Wabash Charley R. Coutu 6-1
3 Flying Kathryn L. Jeff Kirk 6-1
5 Eddy McKoy B. Beauchemin 8-1
Aussi éligibles: S. Grisé, Sports Editor, M. Bouvette, Bokara

BOURSE \$1,100
2 Lou Arden M. Bouvette 3-1
4 Lovely Luann M. Turcotte 7-2
5 Pamela Mir Y. Gamache 4-1
6 Christian Abe 5-2
7 Mighty Go R. Coutu 5-1
1 Ping Pong F. Lachance 6-1
3 Laureau A. de Censar 8-1
8 Brad Fedor Y. Plouffe 8-1
Aussi éligibles: R. Moreau, H. Lavallois, Hurry Doctor, M. Turcotte 3-1

BOURSE \$1,100
3 Mas Lady Byrd J. G. Brosseau 3-1
4 Lachance Mir M. Dostie 4-1
5 Honey Rainbow R. D'wyer 4-1
7 St. James Street J. G. Laroche 5-2
8 Armbrill Granite L. Lofty 4-1
6 Steel Rail E. Hébert 6-1
1 Dell Mir C. Pelletier 8-1
2 Keystone Adage C. Pelletier 8-1
Aussi éligibles: Chief Phil, Best Chance, J. Brûrère

BOURSE \$1,100
1 Katsy Bert R. Bouthillier 3-1
5 Uncle Art M. Turcotte 7-2
7 Burgundy G. Gendron 4-1
8 Lady Circo J. L. Villard 9-2
2 Early Return F. Robillard 4-1
3 Charcoal Grey F. Nadeau 6-1
4 Observer M. Seward 8-1
6 Front Page Mir P. E. Alain 8-1
Aussi éligibles: G. Groulx, Cabonga Saunders

BOURSE \$1,100
1 Tarbond M. Bouvette 3-1
4 Pasword Lobell M. Lachance 4-1
5 Frisick Lobell J. J. Martineau 5-2
6 Keystone Ace C. Pelletier 5-1

BOURSE \$1,100
1 Armbr George Y. Desjardins 3-1
2 Kelly Soud 4-1
3 Lady Farr M. Lachance 4-1
4 Lofty Dean Leo R. Bouthillier 4-2
7 Perennial M. Bouvette 6-1
8 Magnolia M. Bouvette 6-1
7 Intrepid Dundee N. Lague 8-1
1 Chief Phil P. Hilton 8-1

BOURSE \$1,100
5 Tiger Paw M. Gagnon 3-1
6 King Tar M. Dostie 7-2
8 Drummond Hanover R. Paradis 4-1
4 H. M. Pace G. Gendron 9-2
1 Mr. Galoponne G. Gagnon 5-1
2 Black Star J. G. Laroche 6-1

BOURSE \$1,100
5 Bare Foot Boy C. Pelletier 4-1
7 Perennial M. Seward 8-1
2 Robert Allen J. M. Savard 5-1
4 Candy Tag Scotty Genesee P. Robillard 8-1
3 Scotch Genesee P. Robillard 8-1
4 Gourette G. Bouvette 8-1

BOURSE \$1,100
1 J. Queneau Y. Gamache

CEPPELETTI COFFRÉ PAR LES ALOUETTES

par FRANÇOIS LEMENU

Gene Ceppetelli, un joueur que les Alouettes de Montréal recherchaient intensément depuis quelque temps, a finalement été mis aux arrêts hier, mais son arrestation a eu lieu dans une atmosphère de gaieté alors qu'il signait un contrat de trois ans avec l'équipe montréalaise.

Le directeur général Red C. Quinn, après plusieurs démarches auprès des représentants de Ceppetelli, les avocats David Schatia et Larry Sazan, a finalement réussi à s'approprier les services tant convoités de l'excellent joueur de centre lorsque hier, il apprit que le nom de Ceppetelli avait été placé sur la liste de repêchage de la Ligue Nationale de football, par les 49ers de San Francisco, mais qu'aucune équipe du circuit ne s'était prévalu du droit de le repêcher.

Ce contrat de trois ans a certes plu à Ceppetelli qui, durant les négociations, n'a pas caché son désir de jouer pour les Alouettes. Ce contrat offre avant tout une sécurité certaine et de plus, ce qui semble plaire à Ceppetelli, il lui permettra de s'aligner avec une équipe qui l'emploiera régulièrement.

Ceppetelli, (un Canadien de Sudbury) a porté les couleurs des Tigres-Chats de Hamilton jusqu'en 1967. Il tenta alors sa chance au football américain avec les Eagles de Philadelphie, qui le remercièrent dès 1969. Il acquit ensuite un contrat avec les Géants de New York, comme agent libre, pour être ensuite offert au repêchage par ces mêmes Géants. Pas moins de cinq équipes de la LNF réclamèrent ses services.

Avec un centre d'expérience qui a, par surcroît, participé à quatre parties de la Coupe Grey, la ligne offensive des Alouettes devrait bénéficier de son talent pour protéger notre quart tout en perçant, dans la ligne ennemie, des trous béants pour nos habiles porteurs de ballon.

Ceppetelli pourrait donc devenir, et c'est le souhait de tous les partisans des Alouettes, la pierre angulaire qui élèvera nos oiseaux dans des cieux où seule la coupe Grey est la châtelaïne.

Record de Lefebvre (68) à Whitlock!

Profitant de la connaissance de son propre parcours, Yvon Lefebvre, du club Whitlock, a établi une nouvelle marque hier en réussissant une ronde de 68, soit quatre coups sous la normale, pour s'assurer d'une avance de quatre coups à l'issue de la première ronde du tournoi amateur de golf du Québec. L'ancien record de parcours à Whitlock avait été établi par son Rémi. Yvon Lefebvre a réussi pas moins de cinq birdies, n'accusant qu'un seul bogey au cours de cette ronde éblouissante. Lefebvre a réussi les deux neuf en 34 coups chacun.

Mickey Batten, du club Beauchateau, a pris la deuxième place avec une tournée de 34-38-72, la normale du parcours. Bob Hall et Lain Bickel, tous deux du club Royal Montreal, se sont ad- jugés respectivement les troisième et quatrième places, récoltant des 74 et 75. Pas moins de 167 golfeurs participent à ce tournoi du Québec venant de la Belle Province, de la vallée d'Ottawa et de Cornwall.

Voici le classement des dix premiers:

Yvon Lefebvre, Whitlock, 34-38-68
Mickey Batten, Beauchateau, 34-38-72
Bob Hall, Royal Montreal, 36-38-74
Lain Bickel, Royal Mt., 37-38-75
Gordon Lettice, Summerlea, 38-37-75
Graham Cooke, Montréal, 37-39-76
Dan Talbot, Seisell, 37-39-76
Don Brook, Royal Quebec, 40-36-76
Gord Lenton, Whitlock, 35-41-76
J. L. Boyer, Richelieu, 37-39-76
Mike Daly, Summerlea, 38-38-76

11h.52: P. Despatie, D. Soltendiek, J. Lawson, P. Beaudoin.
11h.52: P. Kelahar, A. McLeod, D. Thomas, G. Lawson.
12h.07: J. Allard, W. Fitzpatrick, C. Archambault, J. Tarsis.
12h.15: G. Villeneuve, S. Verrier, D. Loudon.
12h.22: C. Brown, R. MacLean, R. Kelly, C. Ledoux.
12h.37: J. Poirier, J. Lay, R. Mallette, M. St-Laurent.
12h.45: E. Norris, D. Lever, R. Green, R. Fisher.
12h.52: J. Desroches, R. Jackson, M. Brisebois, R. Martin.
1h. - P. Corbell, D. Sutherland, J. Brosseau, A. St-Laurent.
1h.07: B. Bingley, R. Noël, J. Lalonde, G. Laroche.
1h.15: E. Wurts, J. Goyer, M. McDonald, M. Defalco.
1h.22: R. McLean, D. Talbot, M. Daly, J. Dick.
1h.30: J. Hilton, P. Marier, R. Bingley, M. Lavoie.
1h.37: J. Buki, G. Patenaude, D. McElin, B. Jones.
1h.45: C. Frenou, R. Y. Morin, B. Heuchan, M. Sweetey, R. Bingley, M. Griffin, D. Gagnon, I. Wetherly, L. Lalonde.
2h. - R. Griffin, D. Gagnon, Y. Crevier.

Le Championnat junior provincial au jeu aux trous, la seule épreuve disputée en "tête à tête" au calendrier de l'Association de golf du Québec, attirera 187 jeunes compétiteurs au club de golf Summerlea, lundi. Après la ronde de 18 trous de lundi, 32 garçons se qualifient pour jouer au jeu aux trous, mardi et mercredi; 16 garçons de 16 ans en classe juvénile, et le même nombre de 16 à 18 ans au niveau junior.

Voici les inscrits: 9h.22 - M. Heavyside, T. Daly, B. MacMartin, V. Hanna; 9h.30 - R. Sweeney, B. Dandy, R. Glass, B. Bartlett; 9h.37 - K. Wilde, J. Nadeau, P. Laroche, B. Eaves; 9h.45 - B. Barbeau, P. Dumas, P. Brett, P. Tremblay; 9h.52 - N. Poirier, B. Paul, M. Andrews; 10h. - A. Craig, B. Desrosiers, B. McLean; 10h.07 - F. St-Germain, M. Boyer, D. Leblanc; 10h.15 - H. Desautels, A. Bartlett, D. Eramian, R. Binda; 10h.20 - N. Ponton, G. Thériault, M. Walvis, J. Mantague; 10h.37 - G. Hinks, J. Birks, Y. Saucier, G. Laroche; 10h.45 - D. Wilson, F. Paradis, C. Denoncourt, P. Latour; 10h.52 - S. Prime, P. Lachance, L. Berthiaume, P. Séguin; 11h. - R. Meurde, G. McGuire, D. McCulloch, B. Freeman; 11h.07 - F. Grigg, D. Armitage, C. Cochrane, M. Séguin; 11h.15 - R. Guérin, N. Stephens, R. Drolet, G. Amyot; 11h.22 - G. MacLachlan, J. Moore, R. Reben, D. Sabloff; 11h.30 - B. Henry, G. Grigg, J. P. Bougie, J. St-Laurent; 11h.37 - J. Guthrie, R. Lamb, C. Tessier, C. Brisebois; 11h.45 - F. Agnew, D. Hydan, B. Rainville, L. Vermette;

2 Pleasant Al 2 Hanna 6-1
7 Mighty Mir 8 Dostie 8-1
BOURSE \$1,100
4 Enpelle M. Dugué 5-1
7 Wauhella B. Livernache 5-1
6 Foul Ball L. Bergeron 4-1
8 Doris C. Groulx 5-2
1 Prospector C. Pelletier 5-1
2 Wabash Charley R. Coutu 6-1
3 Flying Kathryn L. Jeff Kirk 6-1
5 Eddy McKoy B. Beauchemin 8-1
Aussi éligibles: S. Grisé, Sports Editor, M. Bouvette, Bokara

BOURSE \$1,100
2 Lou Arden M. Bouvette 3-1
4 Lovely Luann M. Turcotte 7-2
5 Pamela Mir Y. Gamache 4-1
6 Christian Abe 5-2
7 Mighty Go R. Coutu 5-1
1 Ping Pong F. Lachance 6-1
3 Laureau A. de Censar 8-1
8 Brad Fedor Y. Plouffe 8-1
Aussi éligibles: R. Moreau, H. Lavallois, Hurry Doctor, M. Turcotte 3-1

BOURSE \$1,100
3 Mas Lady Byrd J. G. Brosseau 3-1
4 Lachance Mir M. Dostie 4-1
5 Honey Rainbow R. D'wyer 4-1
7 St. James Street J. G. Laroche 5-2
8 Armbrill Granite L. Lofty 4-1
6 Steel Rail E. Hébert 6-1
1 Dell Mir C. Pelletier 8-1
2 Keystone Adage C. Pelletier 8-1
Aussi éligibles: Chief Phil, Best Chance, J. Brûrère

BOURSE \$1,100
1 Katsy Bert R. Bouthillier 3-1
5 Uncle Art M. Turcotte 7-2
7 Burgundy G. Gendron 4-1
8 Lady Circo J. L. Villard 9-2
2 Early Return F. Robillard 4-1
3 Charcoal Grey F. Nadeau 6-1
4 Observer M. Seward 8-1
6 Front Page Mir P. E. Alain 8-1
Aussi éligibles: G. Groulx, Cabonga Saunders

BOURSE \$1,100
1 Tarbond M. Bouvette 3-1
4 Pasword Lobell M. Lachance 4-1
5 Frisick Lobell J. J. Martineau 5-2
6 Keystone Ace C. Pelletier 5-1

BOURSE \$1,100
1 Armbr George Y. Desjardins 3-1
2 Kelly Soud 4-1
3 Lady Farr M. Lachance 4-1
4 Lofty Dean Leo R. Bouthillier 4-2
7 Perennial M. Bouvette 6-1
8 Magnolia M. Bouvette 6-1
7 Intrepid Dundee N. Lague 8-1
1 Chief Phil P. Hilton 8-1

BOURSE \$1,100
5 Tiger Paw M. Gagnon 3-1
6 King Tar M. Dostie 7-2
8 Drummond Hanover R. Paradis 4-1
4 H. M. Pace G. Gendron 9-2
1 Mr. Galoponne G. Gagnon 5-1
2 Black Star J. G. Laroche 6-1

BOURSE \$1,1

"Comment freiner l'inflation", selon M. Émile Bouvier, S.J. professeur d'économie

A l'Université de Sherbrooke

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de N.Y accusait une nouvelle fermeté et l'indice des industriels de DJ clôturait 11.64 points plus haut à 735.08, contre une avance de 11 7-8 points la veille. Sur la Bourse de Toronto, le ralliement technique des 2 séances précédente était, hier, moins accentué. La Bourse de Londres affichait, hier, une meilleure tenue qu'antérieurement. La Bourse de Paris a terminé la semaine comme elle l'avait entamée, dans l'apathie et l'indécision. Il y avait certaine s'aguer dans bien des compartiments hier sur la Bourse de Montréal. Seules, les papeteries hésitaient quelque peu.

La croyance que le plus creux du mouvement baissier récent aurait été atteint expliquera le meilleur sentiment spéculatif, évident hier.

L'URSS envisage de recourir à la médiation de la Turquie en venant à des pourparlers de paix entre les Arabes et les Juifs; ce que Wall Street a vu d'un bon œil. Il y eut des paquets de 10,000 actions de transigés hier sur le marché, dans l'espoir que les conditions économiques en territoire américain sont en voie d'amélioration, en plus d'une tension internationale moindre.

On note, depuis quelques jours, que les volumes des transactions augmentent à chaque séance, témoin d'un mouvement ascendant. C'est une preuve que les gens sont anxieux d'acheter. Ce serait, toutefois, les institutions qui achèteraient le plus depuis quelques jours.

McAdam Mining a conclu un accord avec Rio Algom afin de développer sa propriété d'amiante du Lac Robarge, dans le district minier de Chibougamau.

Les dépenses de l'exploitation ferroviaire canadienne ont augmenté en 1969 de 3.9% (soit \$1,488,732,502) par rapport à celles de 1968; les revenus n'ont augmenté que de 3.5% (soit \$1,581,334,981).

En conséquence, le revenu net d'exploitation a baissé de \$94,624,587 en 1968 à \$92,561,479.

Les marchandises payantes sont aussi tombées de 4.7% soit à 231,217,882 tonnes; cependant le parcours moyen était de 26 milles plus long (soit 410 milles). Ainsi, le nombre de tonnes-milles a augmenté, passant de 93,147 à 94,690 en 1969.

Le nombre de voyageurs transportés a diminué de 3.7% (23,699,748); le trajet moyen des voyageurs (102 milles) a diminué de 3 milles. La moyenne des recettes par voyageur-mille a augmenté, passant de 2.542 e, en 1968 à 2.727 c en 1969.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Shell Canada Limited censure des options additionnelles à 30 employés

En vertu d'une résolution du conseil d'administration de Shell Canada Limited, datée du 23 juin 1970, la compagnie a consenti des options additionnelles sur ses actions à trente (30) employés à plein temps, leur permettant d'acheter un total de 42,675 actions ordinaires de la classe "A" de la compagnie. Les options sont susceptibles d'être exercées au prix de \$21.83 l'action, selon les clauses du plan (1964) stimulant d'options sur ses actions, tel qu'amendé.

La Bourse de Montréal a été notifiée de l'adjudication le 2 juillet 1970 par Versaford Services Limited d'une option additionnelle non-transférable à un employé à plein temps, lui donnant le privilège d'acheter un total de 210 actions ordinaires de la classe "A" au prix de \$7.00 chacune, susceptible d'être exercée selon les clauses du plan d'option sur ses actions en faveur de ses employés, et cela au cours d'une période de 6 ans.

La ville de Repentigny a adjugé une émission de \$697,000 d'obligations

La ville de Repentigny, comté de l'Assomption, a vendu, récemment, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Crédit Québec Inc. Florida Matteau Inc. Tasse & Associés Ltée, une émission de \$697,000 d'obligations, à 9 1/2%, à un prix de 98.30. L'émission comprend: \$625,000 de titres à 9 1/2% 1971-80 et \$72,000 à 9 3/4% 1990. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.8821%. L'emprunt comporte un solde de \$488,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 23 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 1998 inclusivement et un solde de \$72,000 à renouveler en 1990 pour un terme additionnel de 10 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1999 et 2000.

Datées du 1er juillet 1970, les nouvelles obligations échouent comme suit: \$625,000 en séries du 1er juillet 1971 au 1er juillet 1980 inclusivement et \$72,000 échouent le 1er juillet 1990. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts, d'égouts, de voirie, et pour le coût d'impression et la vente des obligations pour divers règlements.

L'évaluation imposable de la ville pour 1969, s'élevait à \$59,570,400. Le 31 décembre 1969, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$10,118,156. L'an passé, la ville comptait 19,500 âmes.

Selkirk Holdings Ltd a inscrit des actions additionnelles sur la Bourse de Montréal.

721,280 actions de la classe "A" de Selkirk Holdings Limited viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Conformément aux clauses d'un accord, daté du 1er octobre 1969, conclu entre la compagnie et, d'une part, Francis Soble et Canada Trust Company, en qualité d'exécutrice de la succession de K.D. Soble, partie de deuxième part, et France Soble, d'Hamilton, partie de 4e part, et Theatre Properties (Hamilton) Limited, partie de 5ième part, Selkirk s'est engagée à acheter le solde des 12,786 actions ordinaires en circulation de Niagara Television Limited, une compagnie privée de l'Ontario qui possède et exploite un poste de télévision à Hamilton. Le tout pour une considération, basée sur un prix de \$1.200 par chaque action de Niagara Television et \$15.00 par action de la classe "A" de la compagnie, à être émises aux fins de rencontrer les \$4,500,000 comptant, plus une émission de 721,280 actions de la classe "A", ne comportant par le droit de vote, représentant une considération globale de \$10,819,200. Lors du complément de la transaction, Niagara Television Limited deviendra la seule filiale en propriété exclusive de la compagnie. Il est entendu que cette transaction a été approuvée par la Commission Canadienne de Radio-Télévision.

Domini Securities (Québec) Ltée publie une intéressante étude en français sur Canadian Superior Oil Ltd

Le service de la recherche de Domini Securities (Québec) Limited vient de publier en français une intéressante étude d'une dizaine de pages sur Canadian Superior Oil Ltd. Il est question de la fluctuation de ses cours extrêmes en 1969-70, soit \$72.00 - \$17.50, de ses transactions, de son exemption de la production, de sa position liquide et l'y est, aussi, mentionné qu'au cours actuel, ses actions se vendent 43% au-dessous de la valeur des actifs nets, soit \$42.82 et à 8.6 fois son cash-flow. La compagnie en plus de posséder des permis, des baux et des terrains dans l'ouest canadien, en possède en Australie, en Indonésie et dans la mer du Nord. En plus d'exploiter du pétrole brut, elle extrait, aussi, du gaz naturel et ses sous-produits. Enfin, il est mentionné dans cette longue étude, que Canadian Superior n'a qu'une légère dette à long terme, que son revenu en intérêts et en dividendes est constant pour la période 1970-1975. Enfin la compagnie détient des intérêts substantiels dans McIntyre Mines, dont les revenus doivent augmenter considérablement durant la période mentionnée dans la dite étude fort bien faite et dans notre langue par-dessus le marché. Nos félicitations.

Marcel CLEMENT

Invité à adresser la parole, récemment, aux membres de la Québec Metal Mining Association, M. J. Émile Bouvier, professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke leur déclara ce qui suit:

Il est peut-être maladroite de ma part de répondre à votre chère invitation par l'exposé d'un sujet aussi et particulièrement lourd pour des dames tel que l'inflation. Je ne me donne pas pour un expert des pots financiers, mais que le mot "intérêt" ait surtout des dames qui en ressentent le contre-poids chaque fois qu'elles franchissent les dalles d'un centre d'achat. Les prix montent à une allure vertigineuse. Tout coûte cher: le panier d'épicerie, le salaire du travailleur, le coût de \$60.00 en 1970, le billet du métro est rendu à 30 sous, la coupe de cheveux coûte \$1.80, une voiture de \$2,000, coûté \$4000. Durant les deux dernières années, le prix des viandes a augmenté de 40.7%, celui des repas de 12%, des loyers de 14%, des vêtements pour hommes de 20%, des transports de 13%, du lait de 18.8%, des soins médicaux de 16%. En seule année 1969, le coût de la vie s'est élevé de 5.5%. Dans l'alimentation c'est une débandade presque honteuse qui affecte la table du travailleur, du pauvre, du chômeur. Le problème n'est pas sans inquiéter les responsables de la société: aussi le gouvernement fédéral s'est-il empressé après l'échec de la formule Pearson en 1962 et les recommandations du Conseil Économique du Canada en 1966, de créer une commission des Prix et des Revenus en 1968. Cette commission s'est limitée à date à des solutions de persuasion dans un premier colloque avec les Employeurs et les premiers ministres de la Confédération provinciale du Canada; elle n'a pas atteint encore le monde syndical. Et les Employeurs à la suite de leur rencontre ont donné dans une nouvelle ronde de hausse des prix dans l'acier, le cuivre, le caoutchouc, l'aluminium, l'élévation de la plastique, le meuble. Au-dessus de cette poussée se dresse un épouvantable fléau, celui du chômage, qui atteint 8.5% au Québec en 1970. Ce qui veut dire que l'inflation qui en elle-même est déjà un mal dévient une catastrophe quand elle implique le chômage.

Avec votre permission, j'examinerai avec vous le sens de l'inflation, les causes qui l'engendrent et les solutions de freinage que l'on pourrait appliquer.

Le sens de l'inflation
L'inflation vient du latin "inflare" qui veut dire souffler et gonfler. En médecine, on parle du gonflement du cœur, du gonflement des artères, de la vessie, de l'estomac. En économie politique, il existe un gonflement de la demande par rapport à la somme des biens et des services existants. Cette pression de la demande pousse les prix à la hausse. La demande des ménages, des entreprises et des gouvernements est supérieure à l'offre des biens et des services disponibles dans une année. Trop d'argent roule, trop de crédit à la consommation, trop de cartes de crédit circulent. La multiplication artificielle des moyens d'échange qui provoque la hausse peut prendre plusieurs formes:

une augmentation des dépenses publiques soit que l'état distribue des revenus (salaires ou traitements), soit qu'il finance des investissements par déficit budgétaire;

un accroissement des dépenses de consommation dû à des encouragements comme après la guerre en 1945;

une création de crédit additionnel par les banques;

une hausse des salaires dans l'économie;

une hausse des profits due à un solde positif de la balance des paiements;

une augmentation de dépenses étrangères dans l'économie.

L'inflation amène les conséquences suivantes:
Elle frappe la valeur du dollar: plus les prix montent plus la valeur du dollar diminue. Si les prix de 1961 ont monté à 126.4 en juillet 1968, le dollar de 1961 a perdu 26.4% de sa valeur. Donc un salaire de \$100 par semaine a perdu en huit ans plus de 25% de son pouvoir d'achat.
La valeur du dollar de 1939 après 30 ans ne vaut plus que 37.9 sous.

elle diminue la valeur des revenus fixes tels que pensions, retraites, allocations sociales;

elle diminue la valeur des intérêts sur les obligations et des dividendes sur les actions;

elle diminue la valeur des épargnes dans un compte de banque;

elle diminue la valeur des obligations des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Bref, l'inflation est une taxe additionnelle que tout consommateur, tout détenteur de monnaie de papier paye à un percepteur invisible qui sans que vous le sachiez appauvrit la population. Celle-ci est plus de 50% qu'elle paye chaque année en impôts directs et indirects, paye un impôt invisible qui en 1969 s'élevait à plus de 50%.

On distingue plusieurs formes d'inflation: véritable désigne une situation dans laquelle toute augmentation de la demande globale ne déclenche aucun accroissement de la production. L'offre est rigide, l'augmentation de la demande alimente totalement une hausse des prix. Ce type d'inflation est relié à la théorie quantitative de la monnaie en vertu de quoi une augmentation de la masse monétaire est la cause première du changement des prix. Elle peut être ouverte ou contenue:

a) l'inflation ouverte ou déclarée, lorsqu'aucun obstacle n'empêche les bénéficiaires de revenus excédentaires d'en disposer à leur guise;

b) l'inflation contenue, retournée lorsque les mesures de rationnement ou de blocage contraignent les possesseurs de revenus à théauriser ou à épargner, v.g. à la dernière guerre 1939-45, les prix ne montent pas, mais il y a une accumulation de forces qui provoqueront plus tard une hausse brutale et importante.

2. L'inflation latente, rampante, sournoise est celle qui s'infiltré dans l'économie en dépit de signes extérieurs d'inflation retournée. Elle se manifeste par un lent et persistant mouvement de la hausse du niveau général des prix bien que la demande globale ne s'accroisse pas à un rythme aussi rapide v.g. 2% par année.

3. L'inflation déclarée, entretenue par les groupes sociaux et accélérée par les anticipations dévient l'inflation galopante ou hyperinflation.

4. L'inflation induite par la structure des prix est celle où la hausse du niveau général des prix est provoquée par les modes de formation des prix agricoles, des prix industriels, des prix de détail et par la pression des groupes sociaux.

5. Les prix agricoles sont souvent des prix politiques, fixés annuellement en fonction de la pression de certains groupes et certaines décisions des gouvernements. Ainsi en est-il de la politique des salaires et de la manipulation des prix par les cartels internationaux, les entreprises multinationales et certains monopoles.

Les causes qui l'engendrent
Au point de départ, il faut distinguer entre une inflation provoquée par l'excès de la demande, une inflation provoquée par la pression des coûts, une inflation provoquée par les manipulations et les inégalités qui agissent sur la demande et l'offre globale.
1. Examinons tout d'abord l'inflation par excès de demande.
L'inflation par excès de demande est celle où la demande globale de biens et de services ne peut être satisfaite par la production de l'économie. Il en résulte une hausse des prix, des profits et des salaires qui alimentent la poursuite de l'inflation. La demande globale dépend de trois composantes:
les dépenses pour les biens durables, les dépenses d'investissement pour l'outillage, la construction, les inventaires, l'habitation,
les dépenses des gouvernements pour les biens, les services.
D'où viennent les fonds pour absorber les exigences de cette demande? La source principale vient des revenus gagnés dans le processus de la production, de l'utilisation des encaisses qui ont accumulé les épargnants, de l'utilisation des profits non distribués, de l'amortissement du capital, de la dépréciation.
Comment alors les entreprises, les gouvernements, les consommateurs, individuellement et collectivement, peuvent-ils à court terme faire des dépenses plus élevées que la somme des biens produits?
La réponse à cette question vient du fait que le public a trop d'argent soit que cet argent vienne de comptes de banques bourrés d'épargne forcée comme à la fin de 1945 ou qu'elle vienne de la monnaie scripturaire ou monnaie bancaire.
Les deux classes d'économistes apportent chacun leur solution: les théoriciens monétaires attribuent cette inflation à l'excès de la masse monétaire, des dépôts bancaires et du métal entre les mains du public. Ainsi Hawtree, Milton Friedman, Triffin et M. Alais recourent-ils à la contraction de la monnaie comme mesure anti-inflationnaire. Elle se réalisera par la hausse des taux d'intérêt, la contraction du crédit, l'augmentation des réserves légales imposées par les banques centrales. Ce raisonnement paraît valide parce qu'il procède "post hoc, ergo propter hoc". Il peut y avoir une corrélation entre l'offre de monnaie et la situation des affaires mais ceci ne prouve pas qu'il y ait une relation de cause à effet. Un changement dans la masse de monnaie n'aboutit pas nécessairement à un changement dans les affaires. Une augmentation de monnaie n'entraîne pas automatiquement un changement dans la demande effective. "Parce que vous desrez la ceinture, il ne s'ensuit pas que vous engraissez". On a connu des changements d'offre de monnaie qui n'ont pas entraîné des réactions sur les prix et les revenus. Ainsi la masse monétaire aux États-Unis de 1945 à 1950 est demeurée stable et pourtant les prix se sont élevés en 1946 et en 1947; durant la période de 1950-1956 la masse monétaire est tombée à 6% et les prix se sont élevés de 7%. Au Canada, 1968-1969, la masse monétaire n'a guère changé et les prix sont montés de 5% en 68 et 5.5% en 69 et la montée continue en 1970.

Cours du dollar

MONTREAL PC - Le dollar américain, par rapport au dollar canadien, était en baisse de 1-16 à \$1.03-16 vendredi.
Le Livre sterling a également fléchi de 1-8 à \$2.46-7-8.

NEW YORK PC - Le dollar canadien, par rapport au dollar américain, était en baisse de 3-64 à 96-25-32, par rapport au dollar américain vendredi. Il y a une semaine il était coté à 96-5-8.

Le Livre sterling a également fléchi de 1-64 à \$2.38-61-64.

dépendra de la politique fiscale, de l'injection de la finance déficitaire qui ajustera la demande globale au produit national. Il serait imprudent de se fier uniquement sur le rôle de la B. du Canada ou sur le budget d'austérité de M. Trudeau pour mater l'inflation.

2. L'inflation induite par les coûts est celle où la hausse des prix est provoquée par la hausse autonome des divers éléments des coûts de production, par exemple la hausse des coûts des matières premières ou des produits importés, la hausse des salaires provoquée soit par un excédent de la demande de main-d'œuvre disponible, soit par la pression syndicale qui entraîne une élévation de salaire supérieure à la productivité.

Les pressions du côté de l'offre manifestent de quatre manières:

a) par une augmentation de dépenses en affaires sous forme de hausse du prix des matières premières ou des salaires qui peut exiger de la banque plus de capital (working capital) et créer une demande additionnelle de monnaie. Cette augmentation de monnaie induit une augmentation dans les dépenses des consommateurs et une hausse de prix;

b) par une pénurie de matières premières ou de main-d'œuvre qui peut avoir en période d'expansion une influence inflationnaire; c) par une augmentation du prix de revient dans un secteur de l'économie qui peut avoir une répercussion sur les autres;

d) par une augmentation de salaires qui est plus élevée que l'augmentation de productivité et qui exercera une pression sur la hausse des prix.

Ce type d'inflation par les coûts dépend de la poussée des prix des importations, soit de la poussée des hausses de salaires, soit de la poussée des profits, soit de l'ignorance des consommateurs, soit de l'inefficacité productive des entreprises.

La poussée des prix des produits importés exerce une pression inflationnaire: plus un pays dépend des importations, plus il est vulnérable sur ce point. Les importations comptent que 8% des produits et des services produits aux États-Unis; Au Canada, les importations comptent pour 24% du P.N.B.

L'existence des syndicats constitue une énorme influence pour empêcher les salaires de diminuer et pour pousser les salaires à la hausse. Le même rôle est joué par les entrepreneurs qui aspirent à des profits de plus en plus élevés. Ici une comparaison entre les deux moyens de pression s'avère utile pour le Canada. De 1875-1964, le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 4% en 1963, de 0.4% en 64 et de 0.3% en 1965, tandis que les salaires ont varié de 0.3 en 1962, de 0.6 en 1963, de 0.6 en 1964 et de 2.3% en 65. De 1961 - 1965, les profits ont augmenté de 67% et les salaires de 16%. De 1967 à 1965, la moyenne varié de 8.9% et les profits d'un varié de 9 à 10%. En conséquence, il est difficile de conclure que les salaires constituent l'élément déterminant de l'inflation par les coûts. La poussée des coûts résulte de l'ignorance du consommateur et se réalise par la publicité et les promotions.

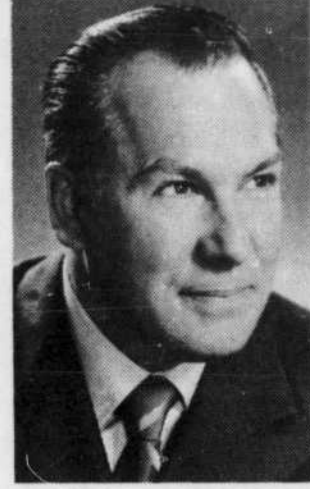
Ainsi dans les centres d'achat un détergent liquide de 32 onces se vendra 59 cents par une firme et \$1.25 par une firme nationale. Ici entre en jeu tout le problème de la manipulation des prix qui exerce une influence inflationnaire. Les prix industriels sont pour la plupart des "prix administrés" qui s'imposent aux consommateurs plus qu'ils ne résultent de la demande. Les prix de détail dépendent du volume et de la structure de l'appareil de distribution. Dans tous ces cas, des hausses autonomes des prix peuvent se produire dans un secteur et se répercuter sur le système tout entier des prix.

Enfin la poussée des coûts par des firmes retardataires et inefficaces. Certaines industries en décrépite vivent avec l'oxygène du gouvernement. Avec une population moins élevée que celle des États-Unis, les éco. d'elles sont rares et le cons. doit payer pour l'inefficacité de plusieurs entreprises.

En conséquence, une inflation de ce genre ne peut pas être freinée par des mesures fiscales ou monétaires: les prix et les salaires sont non seulement des coûts pour les acheteurs de produits ou de facteurs de production mais aussi des revenus pour les vendeurs de ces produits. C'est une inflation de revenus qu'on qualifie d'inflation administrative.

On ne peut porter remède à cette inflation des coûts par les mesures monétaires et fiscales traditionnelles destinées à contrôler le niveau de la demande globale. Car les prix et les salaires administrés sont insensibles aux modifications de la demande. Si alors on réduit la demande globale, on provoque une diminution de production et on augmente le chômage.

A suivre lundi
(1) Monthly Labour Review, Avril 1964.



Lors de l'assemblée annuelle qui a eu lieu récemment au Lac Beauport, P.Q., M. Gaston Brown, M.Sc.C., R.I.A., fut élu président de la Société des comptables en administration industrielle du Québec. A cette assemblée on a souligné que la Société du Québec compte maintenant 3,200 membres.

Monsieur Brown est membre du Chapitre de Québec et assume les fonctions de Directeur de la Succursale de Québec de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. Ltée.

Les autres officiers élus pour la période 1970-71 sont: vice-présidents: D.J. Simpson, R.I.A., Montréal, Z. Wojciechowski, B.Sc. (Econ.) Trois-Rivières, C.M. Moore, R.I.A., Québec; trésorier, C.R. Keen, R.I.A., Montréal; secrétaire, D.W. Burke, C.A., Montréal.

Rapport hebdomadaire sur nos 2 marchés locaux à bestiaux

Les échanges étaient animés cette semaine et la demande bonne, sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les prix étaient légèrement en baisse.

Les arrivages, réguliers, s'inscrivaient à: 1,362 bêtes à cornes, 1,313 vaches, 147 porcs et 54 moutons et agneaux.

Le bœuvillon de choix se vendait entre 32.50 et 33.50; celui de bonne qualité, 30.25-32.25; la qualité moyenne, 28.75-30 et la qualité ordinaire, 25-38.50.

Les vaches de bonne qualité coïncident de 23 à 25.25; la qualité moyenne, 21.50-23.25; la qualité ordinaire, 19.50-21.25; et la qualité destinée à la charcuterie et aux conserves, 15.50-19.25.

Les génisses de choix se vendaient à 28; la bonne qualité, 25.25-26.75; la qualité moyenne, 23-25.75; la qualité ordinaire, 21-23.75.

Les taureaux de bonne qualité, 26-28; les qualités moyenne et ordinaire, 22-25.25.

Les veaux de bonne qualité, 40-44; de qualité moyenne, 36-40.50; de qualité ordinaire, 27-37.50.

Le mouton ordinaire était à 8. L'agneau poids léger, à 40 et de bonne qualité, à 36.50-38.50. Le prix du porc se maintenait inchangé à 29.50.

Changements pour la Bruneau Mining Corp.

Bruneau Mining Corporation (1970) vient d'acquiescer 14 autres claims dans la région de Chibougamau, les ayant acquis de Icon Syndicate (9) et de Yorbeur Mines (5). Ces deux achats portent maintenant les propriétés de la compagnie à cent quatre-vingt-dix (190) claims plus deux concessions minières qui couvrent au total et en un seul bloc plus de 5,420 acres. Cette superficie couvre un rectangle de six milles de long par 1 1/2 de large et comprend entre autres les travaux souterrains de l'ancienne Bruneau Mines Ltd. qui avait extrait 69,000 tonnes de minerai à cet endroit.

Bruneau Mining Corp. (1970) a remplacé la Bruneau Mines Ltd. et est issue à la fois d'une réorganisation interne et du regroupement des intérêts que plusieurs firmes possédant de façon disparate dans la région de Chibougamau. Les principales compagnies qui ont cédé des claims à la nouvelle firme sont Rosario Exploration Co., Chib-Kayrand Copper Mines Ltd., Con Quest Exploration Ltd. et Muscho Exploration Ltd. Ces compagnies ont ainsi acquis des actions de Bruneau qui étaient auparavant éparpillées. De plus, Muscho Explorations, Chib-Kayrand Copper, Rosario Explorations et Merril Island Mining Corp. ont acheté 380,000 actions de Bruneau Mining à \$0.50 par action pour apporter ainsi des fonds de \$190,000 à la compagnie.

Les actions de Bruneau Mines Ltd. sont présentement converties en nouvelles actions de Bruneau Mining V. Corp. (1970) dans un rapport de trois anciennes pour une nouvelle. Les nouvelles actions commenceront à être transigées la semaine prochaine à la Bourse Canadienne. Au total et après cette réorganisation du capital-actions Bruneau aura 2,415,000 actions émises et en circulation sur un capital-actions autorisé de 10,000,000 d'actions de valeur nominale de \$1.00.

Une mine d'argent au Pérou, acquise par 3 cie du Québec

On annonce aujourd'hui que trois compagnies minières de Québec ont acquis conjointement une mine d'argent dans le sud du Pérou. Un programme d'exploitation et de développement, financé par les trois compagnies, entre immédiatement en exécution.

Les compagnies québécoises qui se sont associées dans cette entreprise sont: Amigo Mines Ltd., Credito Mines Ltd., et LaSalle Mining Exploration Ltd. Elles ont part égale dans la compagnie péruvienne, et les anciens exploitants péruviens conservent un léger intérêt.

La compagnie péruvienne, Luero Mines Ltd., a été "incorporée" suivant les lois de la province de Québec, au capital autorisé de 3,000,000 d'actions sans valeur au pair, dont 1,750,000 seront émises immédiatement. Chacune des trois compagnies fondatrices détient 30% des 750,000 actions en fiducie conditionnelle et les intérêts péruviens détiennent 10%. Le million d'actions restant à émettre seront partagées dans les mêmes proportions entre les quatre participants, à 10 cents l'action, ce qui procure à un fonds de roulement immédiat de \$100,000.

La Bourse de Montréal, Rio Algom, est hissé de 1-8 à 18 3-8 à la suite de l'annonce que l'entreprise avait conclu une entente de principe avec McAdam Mining Corp. Ltée., sur les dispositions visant à développer l'exploitation des gisements d'amiante de McAdam aux Lac Robarge dans le district de Chibougamau au Québec.

Chez les banques, Royal Trust s'est hissé de 5-8 à 27 1-2, Banque de Commerce également de 5-8 à 19 3-8. La Banque royale s'est hissée de 1-2 à 21 à la fermeture.

Prêt de \$2,100,000 à la Cie Iellamo. Construction Inc.

OTTAWA (PC) - Un prêt de \$2,100,000 a été consenti à la compagnie C. Iellamo Construction Inc. par la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour la construction d'un ensemble de 200 logements à loyer modique dans la région métropolitaine de Montréal.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié, vendredi, par l'Agence fédérale qui précise que ce projet consiste en la construction de 200 bungalows jumelés qui seront érigés à Greenfield Park.

Ces bungalows se vendront environ \$10,600 chacun, avec un paiement initial de \$500. Les versements mensuels comprendront les taxes et s'établiront à environ \$100.

Bourse de N-Y

Wall Street ne cesse d'avancer depuis 3 séances consécutives. (AFP) - La tendance est restée très ferme à Wall Street vendredi. Les marchés ont dépassé ce qu'on attendait, après la légère augmentation du produit national brut au second trimestre, et que les bénéficiaires continueront donc à s'améliorer a stimulé la demande, notamment celle des investisseurs institutionnels. Les affaires ont été actives et la cote a clôturé à son meilleur niveau de la journée.

Tous les compartiments ont enregistré des progrès substantiels. Les chemins de fer, les pétroles, les télécommunications, les machines à bureau ont cependant été particulièrement fermes tandis qu'en revanche les cinémas n'ont progressé que par endroits. Parmi les valeurs les plus recherchées ont figuré Dow Chemical aux chimiques, Copper Range aux cuprifères, Merck aux pharmaceutiques, Motorola aux télévisions, American Airlines aux transports aériens, IBM et Honeywell aux ordinateurs et Chrysler aux automobiles. En revanche, General Foods s'est légèrement replié par suite de prises de bénéfices après sa hausse d'hier.

Déclaration de dividendes par Alcan Aluminium

Le Conseil d'administration d'Alcan Aluminium Limited a déclaré le 14 juillet un dividende trimestriel de 30 cents par action, en monnaie des États-Unis, sur les actions ordinaires de la Compagnie, payable le 4 septembre 1970 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits le 7 août 1970 à la fermeture des bureaux.

Au 30 juin 1970, le nombre des actions ordinaires en cours d'Alcan Aluminium Limited s'élevait à 32,943,137.

Le Conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 43 cents par action, en monnaie canadienne, sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, au nominal de \$40 chacune et au dividende cumulé de 4 1/4%, d'Alcan Aluminium Limited. Ce dividende sera payable le 15 octobre 1970 aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le 30 septembre 1970 à la fermeture des bureaux.

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Inds.	728.78	739.46	725.49	735.00	+11.64
Trans.	125.28	127.17	124.88	128.73	+3.56
Chem.	104.90	106.18	103.82	105.22	+0.32
Sticks	228.86	231.08	225.51	229.44	+3.73

N

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund performance and prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Titres hors-cote

Table of off-list securities and their prices.

Cours des changes

Table of foreign exchange rates for various currencies.

Indices à Toronto

Table of stock indices for Toronto.

AVIS PUBLICS

Public notices and legal announcements.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for Chartered Accountants, listing various firms and their services.

Indices à Montréal

Table of stock indices for Montreal.

Fruits et Légumes

Table of fruit and vegetable prices.

AVIS PUBLICS

Public notices and legal announcements.

Duval, Buteau & Cie

Advertisement for Duval, Buteau & Cie, a chartered accountant firm.

Indices à Montréal

Table of stock indices for Montreal.

Fruits et Légumes

Table of fruit and vegetable prices.

AVIS PUBLICS

Public notices and legal announcements.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Advertisement for Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés, a chartered accountant firm.

Indices à Montréal

Table of stock indices for Montreal.

Fruits et Légumes

Table of fruit and vegetable prices.

AVIS PUBLICS

Public notices and legal announcements.

MONTREAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Advertisement for a business or service in Montreal, Quebec, and Rimouski.

Indices à Montréal

Table of stock indices for Montreal.

Fruits et Légumes

Table of fruit and vegetable prices.

AVIS PUBLICS

Public notices and legal announcements.

Les récifs coralliens d'Exuma, aux Bahamas

L'archipel des Bahamas se compose de plus de 350 îles. Si elles semblent se complaire dans leur torpé tropicale, elles le méritent bien. En effet, les débuts de leur histoire sont une véritable chronique d'une époque des plus turbulentes.

Découvertes par Christophe Colomb en 1492, ravagées par les conquistadores espagnols, exploitées par les flibustiers anglais, français et hollandais, harcelées par les pirates et les corsaires de tous les pays, elles jouissent au 20e siècle d'une prospérité et d'une tranquillité bien méritées.

La ville principale des cayes ou récifs coralliens est George Town, dont le superbe port a servi, à différentes époques, d'abri au capitaine Kidd, de dépôt de radoubage des navires de guerre anglais et de base navale américaine.

Ces îles, qui s'étendent sur une distance de près de cent milles dans l'Océan Atlantique, depuis Sail Rocks jus-

qu'à Hog Cay, constituent le récif corallien de l'extrémité orientale du banc de la Grande Bahama. Éparpillées parmi les eaux tour à tour profondes et peu profondes des Bahamas, aux multiples nuances, elles comptent, auprès des yachtsmen de tous les pays, comme un excellent lieu de croisière.

La Grande Exuma, qui est l'île principale de la chaîne, a 40 milles de long, de pittoresques ports, plusieurs vallées fertiles, un paysage vallonné avec de grands palmiers et, surtout, de vastes plages de sable corallien rose.

La mer qui entoure Exuma de toutes parts permet une pêche abondante de poissons et de mollusques. Mais après le tourisme, l'agriculture forme la base de l'économie de l'île.

Sauf à quelques endroits particulièrement favorisés, la terre arable est riche mais peu épaisse. Et pourtant, le climat est tellement favorable que les cultivateurs d'Exu-

ma produisent une variété incroyable de fruits et de légumes. Oranges, citrons, pamplemousses, pêches, mangues et autres fruits exotiques y poussent à profusion. Les îles sont recouvertes de platanes, de brésilles, de tamarisiers, de madères et de gâciacs, essences très utiles pour la construction de bateaux. Parmi les arbres ombreux, citons le laurier-rose, le pin d'Australie, l'amandier, la vigne de mer et divers conifères.

Une autre source de revenu des habitants d'Exuma, c'est la pêche au crabe. Après les avoir attrapés, on les met dans des paniers et des sacs et on vend une bonne partie sur le marché de Nassau. Au printemps, les crabes, qui habituellement fuient la présence de l'homme, perdent toute prudence, grim-

pent sur le rivage et parcourent les grandes chemins d'un bout à l'autre des îles Exuma.

Comme il n'existe pas de système d'irrigation, on cultive les bananiers dans des creux. De fait, toute l'activité agricole dépend des pluies et l'on redoute les périodes de sécheresse.

A environ 12 milles au nord de George Town, avec ses hôtels climatisés luxueux et ses plages panoramiques, se trouve un petit village paisible appelé Mosstown. Là, au pied d'une falaise, se trouve un endroit que les milliers de touristes qui passent leurs vacances dans les environs ont rarement l'occasion de voir — une vallée verdoyante dont les habitants ont accès aux terres les plus fertiles de l'île.

Il s'agit d'un village dont les habitants sont très étroitement liés entre eux, un village avec une petite école, quelques églises, quelques magasins et quelques cercles. Le genre de vie que l'on y mène diffère peu de celui des villages d'il y a un siècle et demi.

Si vous traversez en voiture ce paradis en miniature, vous pouvez vous arrêter et cueillir d'énormes papayes bien mûres sur un arbre planté au bord de la route; plus loin, vous pouvez cueillir de belles limettes. Vous coupez ensuite la succulente papaye en deux et vous l'arrosez de jus de limette.

Contrairement aux terres environnantes, où la végétation se compose surtout de broussailles, les terres de cette vallée donnent une va-

riété considérable de récoltes. Beaucoup de fruits ne sont jamais récoltés et finissent par tomber des arbres ou par pourrir sur les sarments.

Des perennes mauves et blanches poussent à l'état sauvage parmi les rangées de maïs, de tomates, de melons et de gombos. Beaucoup de champs ont été abandonnés par les cultivateurs, qui trouvent plus rémunérateur de travailler dans les pensions et les hôtels situés à quelques milles du village.

Les villageois ont compris depuis longtemps que leur petite vallée ne pouvait pas produire un volume suffisant de produits agricoles pour alimenter un marché d'exportation régulier. "Nous ne cultivons pas pour vendre, mais pour nous nourrir nous-mêmes", dit un cultivateur. "J'ai essayé de cultiver assez d'oignons cette année, mais je n'en ai récolté que deux caisses — ce qui n'est pas assez pour les expédier à l'étranger."

Les fruits et légumes les plus périssables ne résisteraient pas au processus laborieux de récolte et d'expédition, car les méthodes modernes n'ont pas encore été adoptées dans ce petit pays.

Alors, Mosstown continue sa petite vie douce et somnolente, dans sa vallée ensoleillée, comme elle le fait depuis des siècles. Il y a très peu de villageois qui aimeraient voir changer les choses.

Édition '70 du guide Hôtels du Québec

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a déposé cette semaine à l'Assemblée nationale le guide "Hôtels du Québec", édition 1970. Il s'agit d'un nouveau répertoire des hôtels, motels et maisons de logement du Québec, dont la distribution dans le public commence ces jours-ci dans les kiosques d'information et salles d'accueil du ministère.

Mme Kirkland-Casgrain a souligné devant les membres de l'Assemblée que la nouvelle liste des "hôtels du Québec", brochure de près de 400 pages, est le fruit d'une analyse qualitative des établissements hôteliers du Québec qui sont classés selon le nombre et la qualité des services offerts.

Le répertoire 1970 constitue un premier pas vers une réévaluation scientifique des établissements hôteliers. Il créera une saine émulation entre les exploitants, les rendant plus conscients de leur rôle dans le complexe de l'industrie

hôtelière. Le public voyageur pourra pour sa part mieux choisir l'établissement convenant à ses goûts et à ses moyens.

Le guide 1970, de conclure Mme Kirkland-Casgrain, n'est qu'un premier pas vers la confection d'un véritable répertoire québécois d'accueil aux touristes. Le ministre souhaite que ce répertoire devienne avec le temps un répertoire global de l'accueil touristique comprenant, en plus des hôtels et des motels, "les restaurants, les campings, les ciné-parcs, les auberges de jeunesse, les pourvoyeurs de chasse et pêche, les circuits touristiques

RESTAURANT HONGROIS

À TERRE DES HOMMES
Mets hongrois - Orchestre Izigane
Ambiance chic spèrie
PAVILLON DE LA HONGRIE
ILE NOTRE-DAME

Pêche au soleil de minuit pour \$1,000

Les vrais mordus de la pêche et ceux qui n'ont jamais vu le soleil de minuit sont invités par Nordair et le gouvernement des Territoires du nord-ouest à passer une semaine dans l'île de Baffin, plus précisément au Clearwater Fiord, qui a déjà visité le premier ministre du Canada, M. Trudeau, en 1968.

Les organisateurs de ce séjour promettent: la meilleure pêche à l'ombre de l'Arctique, possibilité de chasse à la baleine de 15 pieds et de chasse au phoque, très bonne possibilité d'apercevoir un ours polaire et enfin des paysages inégalés au monde, même en Norvège ou en Suède.

Un séjour d'une semaine à Clearwater Fiord, comprenant transport par jet de Montréal, logement, trois repas par jour, guides esquimaux, canots et yacht, taxes et pourboires ne coûte qu'un peu moins de \$1,000 par personne.

Pour ceux que cette somme rebuterait, Nordair offre des excursions d'une journée à Frobisher Bay, à \$151 par personne pour un groupe de 100 personnes.

Un séjour de trois jours à Frobisher Bay, comprenant transport aérien, logement au New Frobisher Inn, trois repas par jour, excursions de pêche: \$285.

SAUF-CONDUIT par Éloi de Grandmont

Bruges ou la ville des Arts

Il faut apprendre tout de suite à dire "Brugge" en flamand. Le lendemain, tout est facile. Rien ne peut changer votre vie de voyageur. Vous êtes heureux, parce vous vous trouvez dans une ville de rêve. Je demande aux personnes qui se font du souci au sujet de la langue flamande, ou si l'on préfère, du néerlandais moderne, de ne pas trop se casser la tête. A ce propos, le pays flamand représente un obstacle au tourisme, mais telle n'est pas mon opinion. On peut toujours se tirer d'affaire. Je donne tout de suite un avis aux gens de langue française ou de langue anglaise: se munir d'un guide qui sait conduire une voiture. (Arlette, je pense à vous!) Le voyage devient extrêmement facile et tous les problèmes néerlandais disparaissent.

Quand je parle de "guide", je tiens à faire observer qu'il faut un bon guide "écrit" et un bon guide "en propre personne". Il faut supprimer de son vocabulaire "la ville morte", "la Venise du Nord" et autres clichés du même genre. Bruges est une ville si vivante qu'on y passerait sa vie, à étudier, à admirer, à s'étonner. D'où vient ce nom de Bruges? Du flamand "Brugge", qui veut dire pont? Ou encore du scandinave "Bryggia", qui signifie point d'accostage? Je n'en sais rien. Cependant, il faut ici que je parle du Zwin. Il faut que je dise que les Bruges étaient des gens "actifs et encourageux"... Encourageux, on se croirait dans mon village!

L'existence de Bruges ne peut pas s'expliquer sans la présence du Zwin. Ce bras de mer est une création de la Mer du Nord. On pourrait aussi parler du Zwin comme d'une baie profonde, d'un lieu de repos pour les vaisseaux marchands. Qu'une ville naisse

et devienne prospère au fond de cet ari, rien de plus naturel. J'ai conservé quelques notes: "commerce important"... "atelier monétaire en pleine activité"... "foires célèbres"... Nous sommes en l'an 1000 ou presque. "La ville entretient d'importantes relations économiques avec l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Baltique." (Nous sommes au douzième siècle.)

Bientôt, par malheur, le Zwin va souffrir d'un ensablement impitoyable. Mais notez, encore une fois, que les Bruges sont "actifs et encourageux". Ainsi naîtra l'avant-port de Damme. Bruges sera sauvée du sable. D'où vient ce joli mot de Damme (dame d'honneur dans ce cas-ci)? Il vient de digue, ou si vous aimez mieux de "dam". Port fabuleux. Aujourd'hui, petite ville qui s'émerveille sur son passé, mais qu'il faut voir. Autres notes que je tiens d'historiens sérieux, bien que modestes et anonymes: "C'est sur les quais de Damme que sont débarqués velours d'Italie, tapis d'Orient, fourrures slaves, métaux polonais, vins du Rhin, fruits d'Espagne ou d'Égypte, épices d'Arabie." Si les navires jettent l'ancre à Damme, avant-port, des barques peuvent se rendre jusqu'au cœur de la cité, à Bruges.

Ce que l'on ne dit pas assez, c'est qu'à cette époque on cultivait "un certain art de vivre en communauté". Ajoutons qu'à Bruges "la liberté politique se conjugue avec le libéralisme économique." (Monsieur Jean Gyory, je vous remercie pour tout ce que vous m'avez appris.)

Nous devons les foires, formes d'art, à Marguerite de Constantinople, foires qui furent développées plus tard par Guy de Dampierre. Un honnête citoyen de Bruges me disait: — Ici, nous n'avons jamais cessé de rigoler.

Toutes les cartes de la ville vont se jouer ici. Un art nouveau s'annonce. L'argent! La Hanse (compagnie de marchands), la Hanse teutonique ou germanique va jouer un grand rôle dans l'avenir de Bruges, de même que la Hanse de Londres, fondée par des Brugesois. "Vingt-deux villes sont associées à ces deux ensembles commerciaux: aussi Bruges devient-elle leur entrepôt à toutes!" Aussi ai-je pensé qu'il serait instructif de reparler de ce Moyen Âge.

L'Espagne à la carte!

Puisque depuis longtemps vous mijotez ce voyage... il est temps d'y goûter. Voici pour vous, servie sur un plateau, l'Espagne à la carte!

1 Espagne et Portugal

Départs: le dimanche (jusqu'au 18 octobre 1970). Splendide voyage de deux semaines à travers l'Espagne et le Portugal. Vol aller-retour Montréal-Madrid, sans escale, à bord d'un confortable DC-8 d'Iberia. Puis, randonnée en autocar de luxe. Vous découvrirez alors tout le charme de Madrid, de Lisbonne, les plages merveilleuses de la Costa del Sol, les splendeurs mauresques de Grenade et Séville, toute la beauté fascinante du pays de Don Quichotte. **\$453*** et plus (tarif aérien compris)

2 Auto-Rail Espagne

Départs: le jeudi (jusqu'au 29 octobre 1970) Ce voyage de deux semaines comprend le vol aller-retour Montréal-Madrid, sans escale, par DC-8 d'Iberia. Vous pouvez louer une voiture avec 1500 ou 2500 km. gratuits ou voyager dans des trains modernes et confortables... De toute manière, vous succomberez au charme de l'Espagne. Découvrez ce pays merveilleux: Madrid, ses palaces prestigieux, sa vie nocturne pleine de gaieté: l'Alcazar de Séville (palais maure); ou les plages blanches de Torremolinos. Faites à votre guise, mais venez en Espagne vous faire une place au soleil! **\$357*** et plus (tarif aérien compris)

3 Splendeur de l'Espagne

Départs: les 6 et 20 juin, 11 et 18 juillet, 10 et 22 août 1970 L'Espagne vous tend les bras... Partez à la découverte de Madrid: visitez le Palais Royal, rendez-vous au musée du Prado qui renferme des peintures d'un prix inestimable... ou simplement mêlez-vous aux Espagnols qui flânent chaque soir dans les rues animées de la capitale. Reposez-vous sur le sable blanc des plages de Torremolinos et, si le cœur vous en dit, prenez une sangria rafraîchissante au bar de votre hôtel. Vous avez le choix entre différents itinéraires: mini, modique et de luxe. Possibilités d'excursions à Grenade, Séville, Lisbonne, etc. **\$366*** et plus (tarif aérien compris)

Découvrez l'Espagne à la carte! Pour de plus amples renseignements, demandez notre brochure en couleurs, absolument gratuite. Ou voyez votre agent de voyage. *Vols par réactés, sans escale, de Montréal à Madrid. Le tarif aérien est sujet à l'approbation du Gouvernement et peut être modifié sans préavis. Le tarif aérien est basé sur le prix forfaitaire pour un groupe de 15 personnes ou plus, voyageant ensemble sur les mêmes vols.

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde

Découpez ce coupon pour de plus amples renseignements

IBERIA C.P. 6340 Montréal 101, Québec
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

J'aimerais découvrir l'Espagne à la carte! J'encercle les numéros correspondant aux voyages qui m'intéressent.

1 2 3

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Mon agent de voyage: _____

Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison spécialisée

Vente et location hors taxe

Citroën - Peugeot - Renault - Fiat - VW, Sunbeam, Simca, Alfa Romeo, etc. Standard et automatiques.

Toute l'Europe en train pour aussi peu que \$118.00

Prix sans concurrence

EUROP AUTO

5186 Côte-des-Neiges

735-3083

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT VW CITROËN FIAT SIMCA PEUGEOT VOLVO MICRO-BUS, ETC....

Kilométrage illimité Assurance internationale Permis conduire international etc... Réservations billets: Bureau - Aston

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

LE MONDE VOUS INVITE

DERNIÈRES CHANCES DE VISITER

OSAKA '70

LE NÉNUPHAR

Direction: Mlle Janine (Hane) SAINE

30 juillet — 25 jours — 6 pays — \$1,790.

JAPON — FORMOSE — HONG KONG SINGAPOUR — THAÏLANDE — HAWAII

Voyage abrégé - LOTUS (minimum) 18 jours - 4 pays - \$1,475.

AUTOUR DU MONDE

Direction: Mlle Cécile HONE

2 septembre — 40 jours — 11 pays — \$2,590.

LOS ANGELES — HONOLULU — JAPON HONG KONG — SINGAPOUR THAÏLANDE — NEPAL — INDE

IRAN: Téhéran — Ispahan — Persépolis ISTAMBOUL — PARIS

Profitez des derniers jours de l'Expo '70 en partant avec ce dernier voyage.

CROISIÈRES EN BATEAU FLEUVE ST-LAURENT ET L'ATLANTIQUE

S.S. ALEXANDRE PUSHKIN

8 août et 22 août — 13 jours — \$390

Montréal, Québec, le Saguenay avec arrêt à Bagotville, les Bermudes, St-Pierre et Miquelon, Québec, Montréal.

5 septembre — croisière de 5½ jours — \$190

Montréal, Québec, St-Pierre et Miquelon, le Saguenay, Montréal

12 septembre — croisière de 14 jours — \$390

Montréal, le Saguenay, Nassau, les Bermudes, Québec, Montréal

Bon choix de cabines dans la catégorie des tarifs ci-haut indiqués

S.S. VARNA

CROISIÈRE DE 7 JOURS

Départ de Montréal tous les samedis jusqu'au 29 août

ITINÉRAIRE: QUÉBEC — LE SAGUENAY ST-PIERRE et MIQUELON — PERCÉ — GASPÉ

Cabines disponibles les 22 et 29 août au tarif de \$295.

Deux croisières merveilleuses à bord du prestigieux paquebot

S.S. FRANCE

De NEW YORK à QUÉBEC

Du mercredi soir, 4 novembre, au dimanche 7 novembre

Trois jours de fêtes inoubliables

Tarifs (U.S.) — \$110 (minimum)

Choix de cabines supérieures jusqu'à \$180.

De QUÉBEC aux ANTILLES

Départ de Québec: dimanche soir, 8 novembre

St-Martin — Fort-de-France — St-Thomas

Retour à New York mardi, 17 novembre

Tarifs (U.S.) — \$335 (minimum)

Choix de cabines supérieures jusqu'à \$760.

Prix en dollars canadiens - sauf indication contraire

Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte - Station McGill - Union

Nos heures d'été: 9:15 a.m. à 5:30 p.m. du lundi au vendredi

VISITEZ-VOUS L'EUROPE EN 1970?

CONDUISEZ LA SURPRENANTE SIMCA 1100 et 1300

LOUEZ OU ACHETEZ HORS TAXE

Une Simca vous attendra en Europe... Paris! Et un agréable voyage commencera.

Nos Simcas sont livrées avec tous les papiers nécessaires pour voyager dans tous les pays européens. Faites vos arrangements de maintenant - permis international et itinéraires gratuits - "automatique sur demande".

Pour réservations, adressez-vous à:

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

DEPUIS PLUS DE 20 ANS AU SERVICE DES VOYAGEURS

TÉL. 861-0200 et 861-3906

1176, rue Drummond - MONTREAL, QUÉBEC (CANADA)